

BCRG

BANQUE CENTRALE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE



RAPPORT ANNUEL 2023



**DÉVELOPPER LA CONFANCE,
GARANTIR L'AVENIR.**

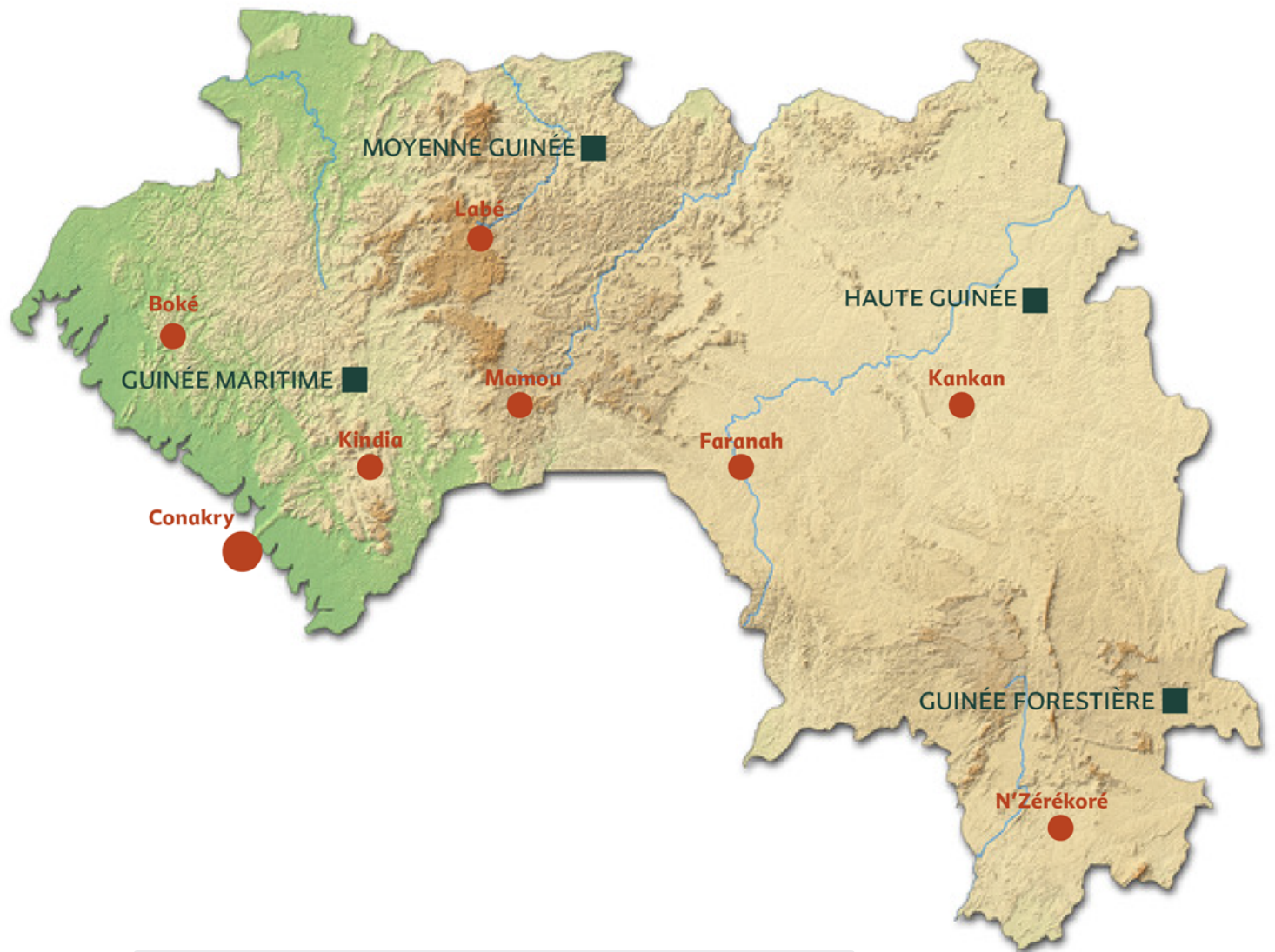




Rapport annuel 2023



Carte administrative de la Guinée



■ RÉGION NATURELLE

● Chef-lieu de la Région Administrative

Lettre Introductive

Adressée à Son Excellence

*Monsieur le Président du Comité National
du Rassemblement pour le Développement (CNRD),*

Président de la République

Chef de l'État,

Chef Suprême des Armées

Par

Monsieur le Gouverneur

de la Banque Centrale

de la République de Guinée

Excellence Monsieur le Président de la République,

J'ai l'honneur et l'agréable plaisir de soumettre à Votre Très Haute Attention, conformément aux dispositions de la loi L/2017/017/AN portant Statut de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), le Rapport Annuel de la BCRG pour l'exercice 2023.

Ce rapport décrit les principales évolutions qui ont marqué l'économie mondiale et l'économie guinéenne en 2023. Il aborde également les activités réalisées par la Banque Centrale et les perspectives pour les prochaines années.

Excellence Monsieur le Président,

Comme en 2022, l'activité économique mondiale a de nouveau ralenti en 2023, sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt, de la diminution des investissements et des tensions géopolitiques, notamment les conflits russo-ukrainien et israélo-palestinien. Cette situation caractérisée par des conditions de financement moins favorables et des revenus réels plus faibles ont entraîné une baisse de la demande des entreprises et des ménages.

En effet, la croissance économique mondiale s'est établie à 3,3 %, contre 3,6 % enregistrée en 2022, soit un ralentissement de 0,2 points de pourcentage. Cette décélération a été observée dans toutes les régions, à l'exception des économies asiatiques. Ainsi, entre 2022 et 2023, la croissance économique est passée de 2,9 % à 1,7 % dans les économies avancées, de 4,1 % à 3,6 % en Afrique subsaharienne et de 4,2 % à 2,2 % en Amérique Latine. Toutefois, la croissance s'est accélérée dans les économies émergentes d'Asie, passant de 4,4 % en 2022 à 5,7 % en 2023, en lien avec le rebond de l'activité économique chinoise.

S'agissant des matières premières, contrairement à l'année précédente, leurs cours ont nettement chuté en 2023, sous l'effet de la baisse significative des prix des produits énergétiques et de certains produits alimentaires.

Ainsi, l'indice global des matières premières de la Banque Mondiale s'est contracté, passant de 129,1 en 2022 à 97,0 en 2023. Cette contraction est en lien avec la baisse de l'indice énergétique et celui non-énergétique.

Après un rebond de l'inflation mondiale en 2022, l'année 2023 a été caractérisée par un net recul de l'inflation aussi bien dans les économies avancées que dans les pays émergents. Par conséquent, l'inflation, en glissement annuel, est passée de 6,4 % en 2022 à 3,2 % en 2023 aux Etats-Unis et de 9,2 % à 2,9 % dans la zone euro.

Excellence Monsieur le Président,

Au niveau national, l'activité économique est restée résiliente en 2023, malgré le durcissement des conditions financières dans le monde et la persistance de la guerre

entre la Russie et l'Ukraine. Cette résilience résulte, notamment des mesures économiques fortes prises, sous votre haute clairvoyance, pour assurer l'équilibre macroéconomique interne et externe, la poursuite de la mise en œuvre du Programme de Référence Intermédiaire (PRI) 2022-2025 et du Plan de Relance Économique (PRE) 2022-2024.

En conséquence, la croissance économique s'est située à 6,2 % en 2023, contre 4,0 % en 2022, portée essentiellement par la performance du secteur extractif soutenu par les investissements dans de nouvelles mines et de l'augmentation des exportations de la bauxite.

S'agissant de l'inflation, l'incendie du principal dépôt d'hydrocarbure de Kaloum en décembre 2023 a fait grimper les prix des biens et services, en dépit d'une baisse de rythme enregistrée depuis le mois de juillet 2023. Ainsi, en glissement annuel, l'inflation au niveau national s'est établie à 6,5 % à fin décembre 2023. Dans la région de Conakry, elle s'est établie à 9,3 %, contre 8,6 % à fin décembre 2022.

Au niveau des finances publiques en 2023, les mises en œuvre des contrats de performance avec les régies financières et les autres réformes (digitalisation des régies financières, élargissement de l'assiette fiscale, rationalisation des dépenses publiques) se sont poursuivies. Elles ont permis de contenir le déficit budgétaire dans la norme communautaire de 3 % du PIB, malgré une dégradation modérée des principaux indicateurs budgétaires. Ainsi, les soldes budgétaires, base engagements, dons inclus et dons exclus, ont enregistré des déficits de 1,7 % du PIB et de 2,6 % du PIB en 2023, respectivement. Au même moment, le taux d'endettement est passé de 40,2 % du PIB en 2022 à 33,9 % du PIB en 2023. Ces déficits budgétaires ainsi que le taux d'endettement sont restés dans les normes du programme de coopération monétaire de la CEDEAO.

Au niveau du secteur extérieur, la balance des paiements de la Guinée affiche en 2023 un excédent commercial de USD 6 784,03 millions contre 3 910,06 millions en 2022. Cette amélioration est le reflet de l'augmentation du volume de la bauxite exportée au cours de l'année 2023.

S'agissant de la politique monétaire en 2023, la BCRG a assoupli les conditions monétaires, à travers la baisse du taux directeur de 11,5 % à 11 % et du taux des réserves obligatoires de 15 % à 13 %. Cette décision, visant à renforcer la résilience de l'économie guinéenne en libérant davantage de liquidité pour le système bancaire, a eu des impacts aussi bien sur le taux des pensions livrées que sur ceux du marché monétaire. Ainsi, le taux de pension livrée de la BCRG qui joue le rôle de plafond est passé de 15,5 % à 15 %.

De même, en 2023, la BCRG a poursuivi ses réformes de politique de change, axée sur le renforcement des réserves de change, à travers, entre autres, le suivi du

rapatriement des recettes issues de l'exportation et de la vente de l'or via la BCRG et le nivèlement systématique des positions de change brutes hebdomadaires des banques. Ces réformes ont permis de maintenir la tendance d'appréciation continue du franc guinéen et de contribuer à la stabilité du niveau général des prix. A fin décembre 2023, sur le marché officiel, le cours de change du dollar US par rapport au franc guinéen s'est établi à 8 512,0638, soit une appréciation de 0,5 % par rapport à fin décembre 2022. Toutefois, dans un contexte d'appui financier extérieur limité, le budget en devises a enregistré un déficit de USD 246,3 millions à fin décembre 2023, contre un excédent de USD 362,6 millions à fin décembre 2022. De même, les réserves internationales brutes se sont contractées de 11,8 %, en glissement annuel, pour s'établir à USD 1 972,2 millions à fin décembre 2023.

Excellence Monsieur le Président,

En termes de perspectives, le FMI prévoit une stabilisation de l'économie globale à 3,2 % en 2024 et en 2025, le même niveau de croissance qu'en 2023. Les économies avancées devraient connaître une croissance de 1,7 % en 2024, légèrement supérieure de 0,1 point de pourcentage à celle de 2023. Dans la zone euro, l'activité économique pourrait croître davantage pour s'établir à 0,8 % en 2024, après 0,4 % en 2023. S'agissant des pays émergents et en développement, l'activité économique devrait se stabiliser à une croissance de 4,2 % en 2024 et en 2025, contre 4,3 % enregistrée en 2023.

Au niveau national, la poursuite de la mise en œuvre des différents programmes de développement, à savoir le Programme de Référence Intérimaire (PRI) et le Plan de Relance Économique (PRE), ainsi que l'entrée en production du projet minier Simandou devraient porter la croissance au cours des années à venir. Cette croissance pourrait, toutefois, ralentir à cause de l'incendie du principal dépôt de carburant du pays en décembre 2023 et de ses répercussions sur l'économie nationale. Ainsi, la croissance économique décélérerait à 4,2 % et 5,2 % en 2024 et 2025, respectivement, après une croissance de 5,9 % en 2023.

Dr Karamo KABA

Table des matières

I- EVOLUTION ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIER	15
CHAPITRE 1 : ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	16
1.1. Evolution de l'activité économique mondiale	16
1.2. Cours de matières premières et Inflation.....	19
1.3. Politique monétaire	22
1.4. Marché des changes et marché financier	24
CHAPITRE 2 : CROISSANCE ECONOMIQUE NATIONALE ET INFLATION	27
2.1. Analyse de la croissance du côté de l'offre	27
2.2. Analyse de la croissance du côté de la demande.....	31
2.3. Inflation	32
CHAPITRE 3 : FINANCES PUBLIQUES.....	36
3.1. Exécution budgétaire en 2023.....	36
3.2. Dette Publique.....	41
CHAPITRE 4 : SECTEUR EXTERIEUR.....	45
4.1. Compte des transactions courantes	45
4.2. Compte de capital	53
4.3. Compte financier.....	53
4.4. Solde global et financement	54
CHAPITRE 5 : SECTEUR FINANCIER	55
5.1. Secteur bancaire.....	55
5.2. Secteur des assurances	60
5.3. Institutions financières inclusives	62
CHAPITRE 6 : PERSPECTIVES ECONOMIQUES INTERNATIONALES ET NATIONALES.....	64
6.1. Perspectives économiques internationales	65
6.2. Perspectives économiques nationales.....	67
CHAPITRE 7 : POLITIQUE MONETAIRE, CONDITIONS MONETAIRES ET FINANCIERE.....	69
7.1. Politique monétaire	70
7.2. Marché monétaire	72
7.3. Evolution des agrégats monétaires	74
CHAPITRE 8 : GESTION DES MOYENS DE PAIEMENT ET DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE ..	78
8.1. Gestion des comptes courants, virements et compensations	78
8.2. Gestion de la monnaie fiduciaire.....	79
8.3. Systèmes et moyens de paiements.....	82

II- MISSIONS DE GOUVERNANCE DE LA BANQUE CENTRALE.....	85
CHAPITRE 9 : POLITIQUE DES CHANGES ET GESTION DES RESERVES DE CHANGE	86
9.1. Marché des changes	86
9.2. Budget en devises	89
9.3. Réserves de change	91
9.4. Activités du contrôle et du suivi de la réglementation des changes.	92
CHAPITRE 10 : SUPERVISION DES INSTITUTIONS FINANCIERES ET STABILITE FINANCIERE.....	92
10.1. Supervision bancaire	93
10.2. Supervision des Assurances.....	94
10.3. Supervision des institutions financières inclusives.....	95
10.4. Stabilité Financière.....	96
CHAPITRE 11 : INTEGRATION ET RELATIONS EXTERIEURES	102
11.1. Programme de coopération monétaire de la CEDEAO (PCMC)	102
11.2. Performance de la Guinée par rapport au respect des critères de convergence au titre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA).....	105
11.3. Coopération avec le Fonds Monétaire International (FMI).....	106
CHAPITRE 12 : ACTIVITES OPERATIONNELLES DE LA BANQUE CENTRALE	107
12.1. Gestion des ressources humaines.....	107
12.2. Actions de formation	109
12.3. Études et recherches	110
12.4. Informatique et télécommunications.....	110
12.5. Investissements et patrimoines.....	111
12.6. Affaires juridiques et réglementation	111
ANNEXES.....	113

Liste des graphiques

Graphique 1 : Croissance économique dans les économies avancées	17
Graphique 2 : Croissance économique dans les économies émergentes	18
Graphique 3 : Evolution de l'indice des matières premières.....	19
Graphique 4 : Evolution du cours du pétrole et de l'indice du gaz naturel	20
Graphique 5: Inflation dans les économies avancées.....	21
Graphique 6 : Inflation dans les économies émergentes.....	22
Graphique 7 : Evolution du taux directeur des principales Banques Centrales des économies avancées	23
Graphique 8 : Evolution du taux directeur des principales Banques Centrales des pays émergents	24
Graphique 9 : Evolution du cours des principales monnaies internationales.....	25
Graphique 10 : Evolution des principaux indices boursiers	26
Graphique 11 : Contribution des secteurs à la formation du PIB (en %).....	27
Graphique 12 : Contribution des sous-secteurs à la croissance du secteur primaire (en %).....	28
Graphique 13 : Contribution des sous-secteurs à la croissance du secteur secondaire (en %).....	29
Graphique 14 : Contribution des sous-secteurs à la croissance du secteur secondaire (en %).....	30
Graphique 15 : Evolution de la formation du FBCF et ses composantes (en %).....	31
Graphique 16 : Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation.....	32
Graphique 17 : Indice nationale harmonisé des prix à la consommation et indice des prix des produits locaux et importés	33
Graphique 18 : Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et l'Indice des produits hors énergie et hors produits frais	34
Graphique 19 : Evolution en glissement annuel de l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et de l'indice des produits frais (en %)	35
Graphique 20 : Evolution en glissement annuel de l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et de l'Indice des produits énergétiques (en %)	35
Graphique 21 : Evolution des recettes intérieures (en milliards de GNF)	37
Graphique 22 : Evolution des dépenses publiques (en milliards de GNF)	38
Graphique 23: Evolution des intérêts dus (en milliards de GNF) 2019-2022	39
Graphique 24: Structure de la dette extérieure par secteur d'activités (%).....	43
Graphique 25 : Structure de la dette extérieure par type de taux en 2023 (en milliards GNF).....	43
Graphique 26 : Structure de la dette intérieure en 2023 (en % du total).....	44
Graphique 27 : Evolution du solde global de la balance des paiements (en millions de USD).....	45
Graphique 28 : Evolution des composantes du compte des transactions courantes (en millions USD).....	46
Graphique 29 : Evolution des principaux postes de la balance commerciale (en millions de USD) 46	
Graphique 30 : Part des principaux produits à l'exportation dans l'exportation totale (%)	47
Graphique 31 : Part des principaux produits à l'importation dans l'importation totale (%)	49
Graphique 32 : Evolution du financement du solde global de la balance des paiements (en millions USD)	54
Graphique 33 : Structure des dépôts de la clientèle en 2023(en %)	57
Graphique 34 : Structure des crédits par durée en 2023 (en %).....	58
Graphique 35 : Structure des crédits à court terme par agents économiques 2023 (en %)	59
Graphique 36 : part de marché du Chiffre d'Affaires 2023 (en %).....	61

Graphique 37 : Evolution de la liquidité bancaire (en milliards de GNF).....	72
Graphique 38 : Structure des encours de BDT par maturité en 2023 (en %).....	74
Graphique 39 : contribution des contreparties de la masse monétaire (en %).....	75
Graphique 40: Structure de la masse monétaire selon les composantes en 2023(en %).....	76
Graphique 41 : Evolution de la masse monétaire et de ses composantes (en %)	77
Graphique 42 : Volume de transactions via le système RTGS en 2022 et 2023	83
Graphique 43 : Valeur des transactions via le système RTGS en 2022 et 2023	83
Graphique 44: Montant de chèques, virements et effets de commerce en 2022-2023 (millions de GNF).....	84
Graphique 45 : Evolution du taux de change du franc guinéen par rapport dollars US.....	87
Graphique 46 : Evolution du taux de change du franc guinéen par rapport à l'euro	87
Graphique 47 : Evolution du budget en devises (En millions USD).....	89
Graphique 48 : Evolution des réserves brutes et nettes de change (en millions d'USD)	91
Graphique 49 : Evolution des ratios de fonds propres réglementaires rapportés actifs pondérés (en %)	96
Graphique 50 : Evolution des prêts improductifs rapportés aux prêts bruts (en %)	97
Graphique 51 : Evolution des indicateurs de résultat et de rentabilité (en %).....	98
Graphique 52 : Evolution des indicateurs de liquidité (en %)	98
Graphique 53: Structure du personnel par catégorie	107

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des ressources publiques (en milliards de GNF)	36
Tableau 2 : Evolution des charges des administrations publiques (en milliards de GNF)	39
Tableau 3 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs non financiers (en mds de GNF).....	40
Tableau 4 : Evolution des Indicateurs budgétaire (en milliards de GNF et en % du PIB).....	40
Tableau 5 : Evolution des financements du Solde budgétaire (en milliards de GNF)	41
Tableau 6: Evolution de la dette publique (en millions de GNF, en % du PIB).....	42
Tableau 7 : Evolution de la dette extérieure (En milliards de GNF et en % du total)	42
Tableau 8 : Evolution du stock et du service la dette intérieure (en milliards GNF et en % des recettes fiscales).....	44
Tableau 9 : Les principaux produits d'exportation (en millions USD et en % du total).....	48
Tableau 10 : Les principaux produits d'importation (en millions USD et en % du total).....	50
Tableau 11 : Evolution de la balance des services (en millions USD)	51
Tableau 12 : Evolution du solde des revenus primaires par composante (en millions USD).....	52
Tableau 13 : solde des revenus secondaires (en millions USD et en % du PIB)	53
Tableau 14 : Mouvement des capitaux (en millions USD).....	53
Tableau 15 : Solde du Compte financier (en millions de USD).....	54
Tableau 16 : Evolution des dépôts dans les banques (en milliards de GNF)	56
Tableau 17: structure des dépôts de la clientèle des banques (en milliards de GNF et en %)...	57
Tableau 18 : Evolution du crédit dans les banques (en milliards de GNF et en %)	58
Tableau 19 : Répartition des points de services par catégorie d'IMF	62
Tableau 20: Evolution des principaux agrégats du secteur et variation sur 2022/2021.....	63
Tableau 21: Evolution des concours accordés par secteur d'activités (en %)	63
Tableau 22 : Perspectives économiques mondiales – taux de croissance (%)	66
Tableau 23 : Perspectives économiques mondiales – taux d'inflation	67
Tableau 24 : Perspectives économiques nationales – taux de croissance (%)	68
Tableau 25 : structure des taux d'intérêts (en %).....	71
Tableau 26 : Evolution du volume des émissions, souscriptions, adjudications et remboursement des BdT (en milliards de GNF).....	73
Tableau 27: Croissance des Avoirs intérieurs nets et de ses composantes (en %).....	75
Tableau 28 : Avoirs intérieurs nets et ses composantes (en milliards de GNF).....	76
Tableau 29 : virements, compensations et opérations de caisse (milliards, GNF).....	79
Tableau 30 : versements et paiements en dollars US et euro (millions)	79
Tableau 31: Structure des émissions de billets.....	80
Tableau 32 : Situation des billets retirés de la circulation (BRC, milliards, GNF).....	81
Tableau 33: Transaction en devises	88
Tableau 34 : Placement de devises	89
Tableau 35 : Budget en devises à fin décembre (en millions USD)	90
Tableau 36 : Nombre d'infractions relevées sur les banques	93
Tableau 37 : Evolution des Produits Financiers Nets par compagnie (en millions de GNF).....	99
Tableau 38 : Evolution des Charges de Sinistres de 2021 à 2023 (en milliards GNF).....	100
Tableau 39: Evolution des critères de convergence de la CEDEAO.....	104
Tableau 40: Evolution des critères de convergence du PCMA.....	106
Tableau 41: Dépenses d'assistance médicale et paramédicale (en millions GNF)	108
Tableau 42 : Evolution des actions de formation réalisées.....	109
Tableau 43 : Séminaires et Formations diplômantes à l'étranger.....	110

The background is a blue-tinted collage of office-related items. In the foreground, a black pen with a silver tip and a black ruler are visible. Below the pen, a portion of a calculator is shown, with keys for '1', '3', '+', and '='. The background consists of architectural blueprints with various lines and text, including the words 'STUDY' and 'ARCH' followed by dimensions like '2.40x2.60' and 'x1.80'.

I- EVOLUTION ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIER

CHAPITRE 1 : ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'année 2023 a été marquée par la multiplication des tensions géopolitiques, notamment au Moyen Orient avec la guerre à Gaza, qui s'est ajoutée à celle en Ukraine. Ces tensions ont entraîné des répercussions négatives sur les chaînes d'approvisionnement. Aussi, une nouvelle crise bancaire a secoué les Etats-Unis en début d'année 2023 avec ses répercussions en Europe, renforçant ainsi les difficultés du secteur financier global, déjà en mal avec le durcissement des conditions financières par les Banques Centrales. En conséquence, tout au long de l'année 2023, la situation économique globale s'est progressivement détériorée, entraînant un ralentissement de la croissance économique mondiale plus marqué dans les économies avancées, mais également dans les économies émergentes. Toutefois, les Etats-Unis et la Chine s'en sont mieux sortis, aidés par le rebond de la demande intérieure.

Cependant, contrairement aux années précédentes, la lutte contre les niveaux élevés des prix menée par les Banques Centrales depuis 2022 a semblé porter ses fruits en 2023 avec un net recul de l'inflation aussi bien dans les économies avancées que dans les pays émergents. Ceci a été rendu possible grâce, entre autres, au maintien du resserrement des politiques monétaires des Banques Centrales et à la baisse des prix de l'énergie. Toutefois, malgré leur repli successif et significatif, les taux d'inflation sont restés au-dessus des objectifs de la plupart des Banques Centrales à fin 2023.

Néanmoins, la tendance baissière des taux d'inflation vers les cibles des Banques Centrales a poussé ces dernières à privilégier la prudence en maintenant les taux d'intérêt inchangés durant le second semestre de l'année avec des signes de réduction des taux à venir. Ainsi, la perspective de desserrement des conditions monétaires dans les économies avancées a rendu le dollar moins performant vis-à-vis des principales devises. Tout le contraire des places boursières qui ont largement bénéficié des anticipations d'assouplissement des politiques monétaires pour afficher des performances records en 2023, contrairement à 2022 qui a été une année difficile pour les marchés boursiers.

1.1. Evolution de l'activité économique mondiale

Comme en 2022, l'activité économique mondiale a de nouveau ralenti en 2023, sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt, de la diminution des investissements et des tensions géopolitiques, notamment le conflit russo-ukrainien et à Gaza. Ce qui s'est traduit par des conditions de financement moins favorables, des revenus réels plus faibles, le tout ayant entraîné une baisse de la demande des entreprises et des ménages.

Selon le FMI, la croissance économique mondiale a décéléré à 3,3 % en 2023 contre une croissance de 3,6 % l'année précédente. Cette décélération a concerné toutes les régions du monde, à l'exception des économies asiatiques. Ainsi, dans les économies avancées, le PIB réel a ralenti à 1,7 % contre 2,9 % en 2022, tiré par la morosité de l'activité économique dans la zone euro qui s'est rapprochée de la récession en 2023. De même, en Afrique subsaharienne et en Amérique Latine, le taux de croissance a décéléré, passant de 4,1 % et 4,2 % en 2022 à 3,6 % et 2,2 % en 2023, respectivement. Toutefois, dans les économies émergentes d'Asie, la croissance a accéléré pour se situer à 5,7 %, après 4,4 % en 2022, en lien avec le rebond de l'activité économique chinoise.

1.1.1. Evolution de l'activité économique dans les économies Avancées

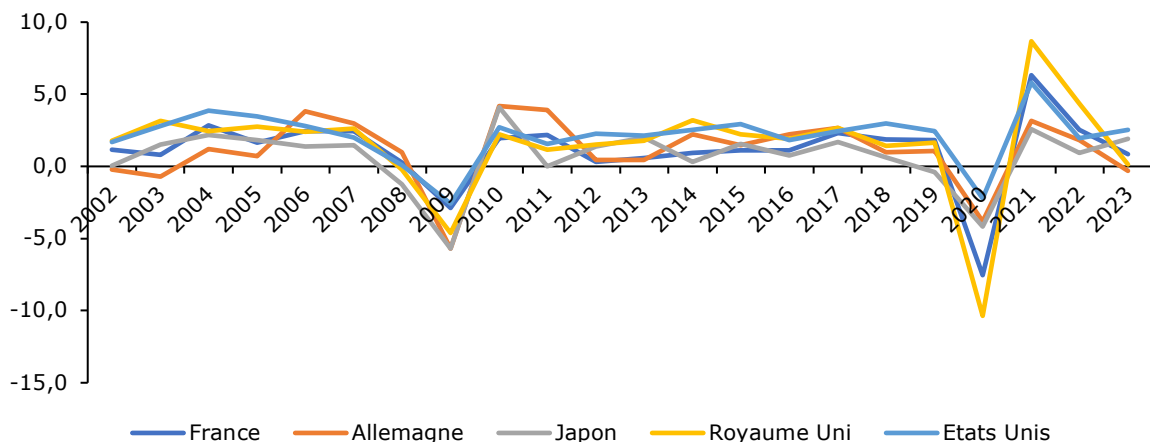
Aux Etats-Unis, contrairement à la plupart des pays avancés, la croissance économique a rebondi en 2023 pour s'établir à 2,9 %, après 2,5 % l'année précédente, malgré la poursuite de la hausse des taux d'intérêts au cours de l'année. Cette croissance est tirée principalement par la consommation privée et les dépenses publiques.

Dans la zone euro, la croissance est restée morose durant toute l'année, échappant de peu à la récession, dans un contexte de durcissement des conditions monétaires par la Banque Centrale Européenne (BCE). En effet, le PIB de la zone a progressé de 0,4 %, soit un recul de 2,9 points de pourcentage par rapport à la précédente année. Ainsi, bon nombre des pays de la zone euro ont connu une nette décélération de l'activité économique, entraînée essentiellement par l'envolée des taux d'intérêt et des coûts d'emprunt qui ont nettement affecté la demande intérieure. En Allemagne, la croissance du PIB a connu un ralentissement pour se situer à 0,3 %, contre une croissance de 1,4 % en 2022. L'économie allemande a largement subi les effets de la politique monétaire restrictive de la BCE, couplée à un net ralentissement de la demande extérieure de produits manufacturiers allemands. En France, le taux de croissance a décéléré, passant de 2,6 % en 2022 à 1,1 % en 2023, en lien avec la baisse de la consommation des ménages et le ralentissement de l'investissement.

Au Royaume-Uni, l'activité économique est restée morose durant toute l'année avant de terminer en récession au dernier trimestre 2023. Le taux de croissance a chuté à 0,3 % en 2023, après une croissance de 4,8 % en 2022, résultant principalement d'une contribution négative de la variation de stocks et de la demande intérieure du fait de la baisse de la consommation des ménages et de la formation brute du capital fixe.

Au Japon, la croissance économique a accéléré en 2023, passant de 1,1 % en 2022 à 1,7 % en 2023, grâce à une bonne dynamique enregistrée durant le premier semestre de l'année durant lequel le pays a profité de l'allègement des restrictions anti-Covid et notamment la réouverture des frontières, qui ont dopé la consommation et les investissements.

Graphique 1 : Croissance économique dans les économies avancées



Source : Fonds Monétaire International

1.1.2. Evolution de l'activité économique dans les économies émergentes et en développement

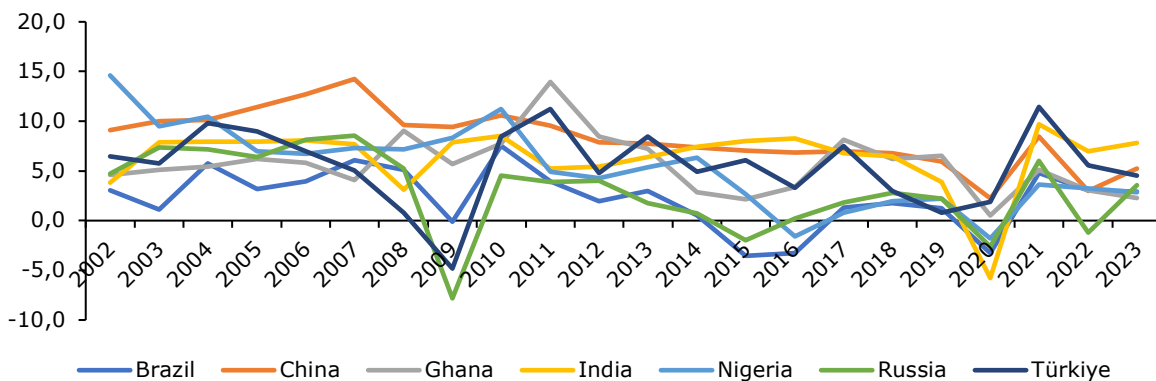
En Chine, l'activité économique a enregistré une performance solide durant toute l'année, passant de 3,0 % en 2022 à 5,3 % en 2023, supérieur à l'objectif de 5,0 % annoncé par le gouvernement. Cette bonne dynamique est portée, d'une part, par un rebond des secteurs de l'industrie et des services et d'autre part, par une reprise de la consommation au deuxième trimestre, suivi par l'amélioration du commerce extérieur et de l'investissement privé au dernier trimestre de l'année.

En Inde, le PIB a progressé de 8,2 % en 2023, après 7,0 % l'année précédente, soit l'un des taux de croissance le plus élevé parmi les économies émergentes. L'économie est portée par le secteur des services et de la construction.

Au Brésil, le taux de croissance a légèrement décéléré pour s'établir à 2,9 % en 2023, après 3,0 % l'année précédente. Le PIB a été tiré par une croissance record de l'agriculture (15,1 %), notamment le soja et le maïs, suivi du secteur des services (2,4 %) dont l'électricité, l'eau et les finances ; tandis que le secteur de l'industrie a progressé de 1,6 %. Du côté de la demande, la croissance a été fortement tirée par les exportations des produits agricoles.

En Turquie, la croissance du PIB a décéléré de 0,4 point de pourcentage pour se situer à 5,1 % en 2023, dans un contexte d'importantes fluctuations de la livre turque, d'une inflation record et des chocs liés aux tremblements de terre enregistrés dans le pays en février 2023. La croissance a été principalement soutenue par la demande intérieure, notamment la consommation des ménages, les investissements privés et les dépenses publiques, tandis que les exportations se sont contractées.

Graphique 2 : Croissance économique dans les économies émergentes



Source : Fonds Monétaire International

En Afrique subsaharienne, la croissance économique a ralenti à 3,6 % en 2023, après 4,1 % en 2022, en raison de la chute des exportations des matières premières, dans un contexte de hausse des taux d'intérêts et de crises politiques dans plusieurs États.

Au Nigéria, plus grande économie d'Afrique subsaharienne, la croissance a reculé à 2,9 % en 2023, après 3,3 % en 2022. Ce recul est en lien avec la contreperformance du secteur des services due, en partie, à l'échec de la politique de démonétisation du

naira¹. Toutefois, contrairement aux années précédentes, la production du pétrole a augmenté en 2023.

En Afrique du Sud, la croissance du PIB a ralenti, passant de 1,9 % en 2022 à 0,7 % en 2023, attribué au resserrement de la politique monétaire, à l'impact de la crise énergétique et aux goulots d'étranglement dans les transports.

Au Ghana, la crise économique, caractérisée par, entre autres, un niveau de la dette publique insoutenable, et une forte inflation, se poursuit. Ainsi, le taux de croissance a de nouveau replié pour s'établir à 2,9 %, après 3,8 % en 2022, soutenue par les services (5,1 %), l'agriculture (4,5 %), et l'industrie (1,6 %).

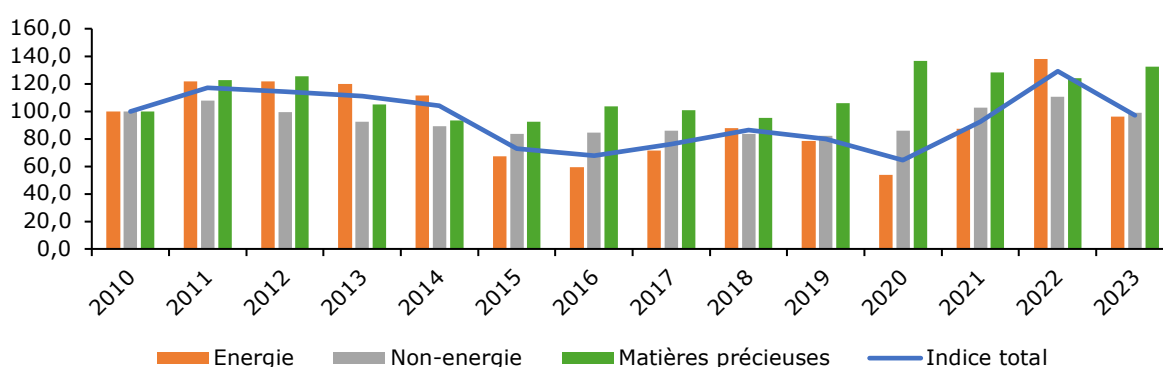
Dans la zone UEMOA, l'activité économique a décéléré de 0,8 point de pourcentage pour s'établir à 4,9 % en 2023, après 5,7 % en 2022. Malgré cette décélération, la croissance reste soutenue, en dépit du contexte dans l'Union marqué par des crises sécuritaires et politiques persistantes. Le maintien de cette dynamique économique, nonobstant les divers chocs subis, est consécutif à l'intensification des investissements dans les États membres, notamment dans les industries agro-alimentaires et manufacturières.

1.2. Cours de matières premières et Inflation

1.2.1. Cours des matières premières

Contrairement à l'année précédente, les cours des matières premières ont nettement chuté en 2023, entraîné par la baisse significative des prix des produits énergétiques et de certains produits alimentaires. En effet, l'indice global des matières premières de la Banque Mondiale a reculé, en terme réel, d'un-quart pour se situer à 97,0 en 2023, à la suite de la baisse de l'indice énergétique et celui non-énergétique. Le recul des cours de matières premières est en lien, principalement, avec les tensions géopolitiques globales, les niveaux des stocks élevés dans plusieurs pays, la poursuite des renchérissements des taux d'intérêts dans les économies avancées et l'appréciation du dollar au cours de l'année. Toutefois, les cours des matières précieuses ont rebondi avec l'indice qui s'est établi à 132,4 en 2023, soit une hausse de 6,8 %.

Graphique 3 : Evolution de l'indice des matières premières



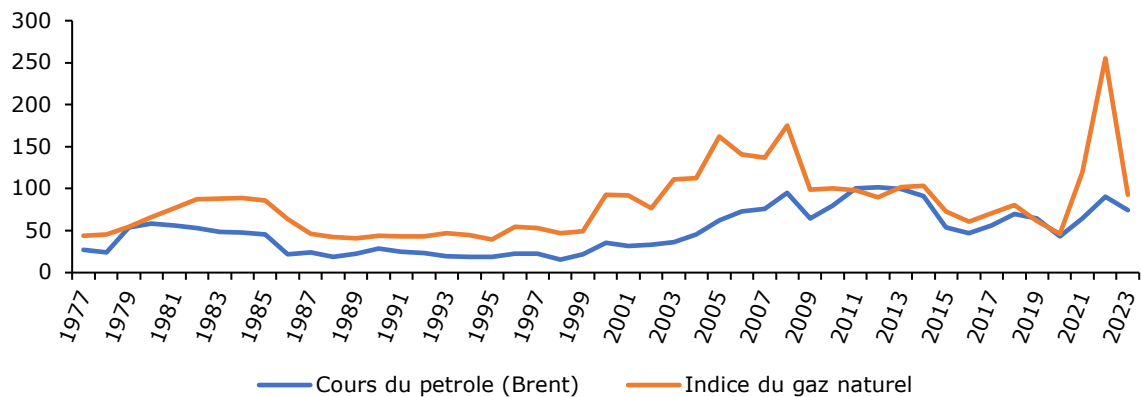
Source : Banque Mondiale

¹ La démonétisation du naira a consisté à remplacer les anciennes grosses coupures par des billets redessinés à partir de décembre 2022, avant de faire marche arrière en novembre 2023.

En effet, l'indice des produits énergétiques s'est établi à 96,1 en 2023, contre 138,2 en 2022, soit un repli de 30,5 %. Ce recul reflète la baisse du cours de tous les produits énergétiques, particulièrement du gaz naturel, dont le prix, sur le marché européen, est passé de USD 36,5 le mètre cube en 2022 à USD 11,8 en 2023, soit une baisse de plus de deux-tiers. De même, sur le marché américain, le prix du gaz a reculé de 60,5 % pour se situer à USD 2,3 le mètre cube en 2023. Cette diminution résulte, entre autres, de la faible demande mondiale en raison de l'existence de stocks élevés sur les trois grands marchés de consommateurs (Europe, Asie, Amérique du Nord) ; ceci dans un contexte de températures chaudes qui limitent la demande en gaz naturel liquéfié (GNL).

Les cours du pétrole ont également baissé pour se situer à USD 74,2 le baril en 2023, après USD 87,9 l'année précédente, traduisant, entre autres, la surabondance de l'offre, le ralentissement de la croissance économique globale, l'amélioration de l'efficacité énergétique, et de l'augmentation du nombre de véhicules électriques dans le monde.

Graphique 4 : Evolution du cours du pétrole et de l'indice du gaz naturel



Source : Banque Mondiale

L'indice des matières premières non-énergétiques a enregistré un recul de 10,5 % pour s'établir à 99,0 en 2023.

Le prix de certains produits alimentaires tels que le blé, l'huile de palme, le thé et le maïs, se sont contractés, en 2023, portée par le maintien des exportations par Kiev, l'abondance de l'offre russe et australienne en blé, et les bonnes récoltes brésiliennes de maïs et de soja. Ainsi, le prix du blé a enregistré une baisse de 24,6 %, en se situant à 291,1 USD/tonne métrique en fin 2023. De même, le prix de l'huile de palme a connu une réduction significative de 13,5 % sur la même période, s'établissant à 813,5 USD/tonne.

En revanche, les prix du cacao et du sucre ont augmenté, en glissement annuel, de 14,6 % et 67,5 % pour se fixer à USD 0,5/kg et USD 16,6/kg, respectivement. Aussi, le prix du riz a augmenté de 14,6 %, pour atteindre 610 USD/tonne en décembre 2023, en lien avec l'impact potentiel du phénomène climatique El Niño sur la production mondiale et les restrictions à l'exportation imposées par l'Inde.

Aussi, l'évolution des prix des métaux industriels a été contrastée. En effet, le prix de l'aluminium a enregistré une baisse de 9,1 %, en glissement annuel, pour s'établir à

2 182,43 USD/tonne en fin 2023. Ce recul est fondamentalement expliqué par le ralentissement de la demande dans le secteur de la construction et des travaux publics en Chine.

En revanche, les cours des métaux précieux ont progressé de 6,8 % par rapport à 2022, pour s'établir à 132,4. Les cours des métaux précieux ont été tirés, en début d'année 2023, par un dollar faible, des achats de valeurs refuges suite aux tensions sur les systèmes bancaires aux États-Unis et en Europe, et une forte demande industrielle pour le platine et l'argent, suivi de la fin du durcissement des conditions monétaires dans les économies avancées en fin d'année qui a également contribué au rebond des prix des matières précieuses. Ainsi, le prix de l'or s'est fixé à USD 1 745,4/once et celui de l'argent à USD 21,0/once. Toutefois, le cours du Platiniium a légèrement reculé pour s'établir à USD 868,2/once, contre USD 871,1/once en 2022.

1.2.2. Evolution de l'inflation

Contrairement aux années précédentes, l'année 2023 a été marquée par un net recul de l'inflation aussi bien dans les économies avancées que les pays émergents.

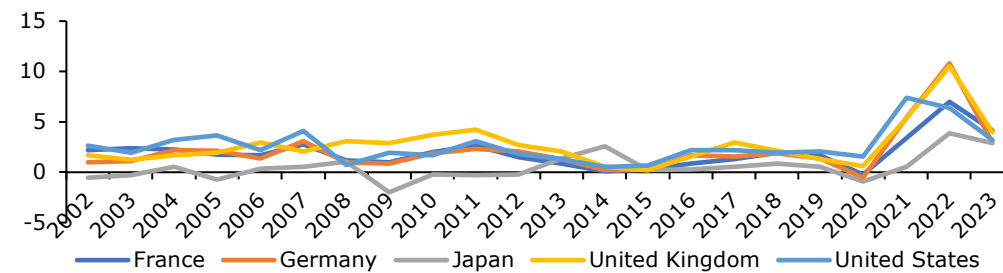
Aux Etats-Unis, le taux d'inflation a baissé de moitié, en glissement annuel, passant de 6,4 % en 2022 à 3,2 % en 2023. Ce taux est encore loin de la cible de long terme de la FED, fixée à 2,0 %. La poursuite du renchérissement des taux d'intérêt par la Banque Centrale, couplée à la baisse des prix de l'énergie, ont permis de réduire significativement les pressions inflationnistes dans le pays.

Dans la zone Euro, après avoir atteint le niveau le plus élevé jamais mesuré à 9,2 % en 2022, l'inflation, en glissement annuel, a drastiquement chuté pour porter le taux d'inflation à 2,9 % en 2023 contre un objectif de moyen terme de 2,0 %. Cette nette baisse est le résultat du durcissement des conditions monétaires par la BCE et de la baisse des prix de l'énergie (le gaz étant un élément important de la composition énergétique des économies européennes). Le taux d'inflation s'est établi fin 2023 à 3,7 % en Allemagne et en France, après 8,1 % et 5,9 %, respectivement, en 2022.

Au Royaume-Uni, après avoir atteint les deux chiffres en 2022 et en début d'année 2023, le taux d'inflation a nettement décéléré de 6,5 points de pourcentage pour s'établir à 4,0 % en 2023, conséquence de la baisse des prix de l'énergie, de la normalisation du marché de travail et des chaînes d'approvisionnement, ainsi que de la poursuite du renchérissement des couts de crédits par la Banque d'Angleterre.

Au Japon, après avoir atteint en 2022 son plus haut niveau depuis 1980 à 3,9 %, le taux d'inflation s'est fixé à 2,9 %, tiré principalement par l'inflation alimentaire et le logement.

Graphique 5: Inflation dans les économies avancées



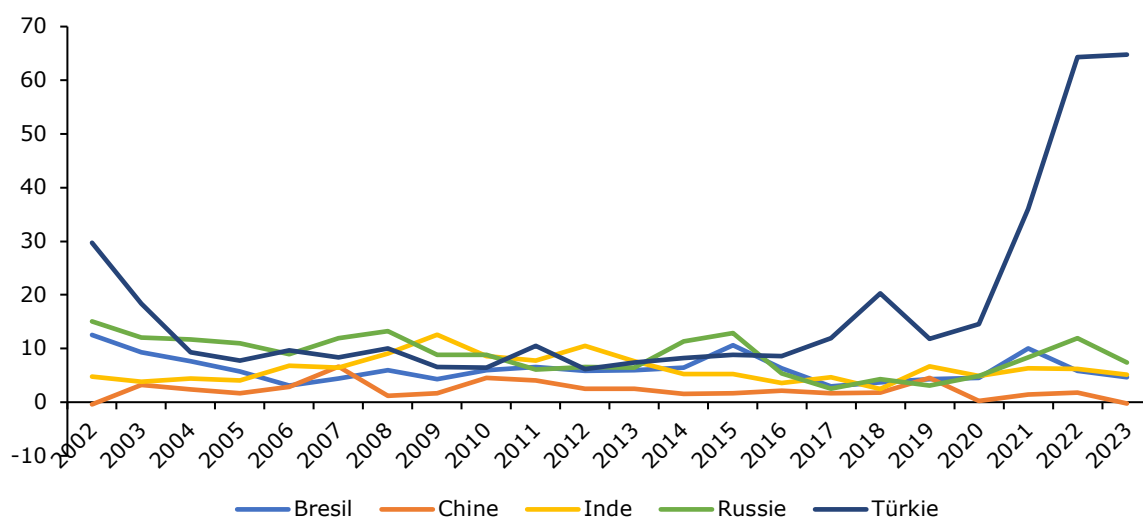
Source : Fonds Monétaire International

En Chine, le taux d'inflation, en glissement annuel, est tombé à -0,3 %, contre 1,8 % en 2022. Cette rentrée en territoire négatif, durant le second semestre de l'année, s'explique par la baisse de la demande intérieure des produits alimentaires, notamment le porc (qui reste la viande la plus consommée dans le pays), mais aussi le tabac et l'alcool.

En Inde, le taux d'inflation a décéléré à 5,1 %, après 6,2 % en 2022. Les pressions inflationnistes en Inde restent dominées par les prix alimentaires et ceux du logement.

En Turquie, le taux d'inflation a continué d'atteindre des sommets au cours des 3 dernières années, en lien avec l'accélération des prix des transports, ainsi que des prix du logement et des services publics. Ainsi, le taux d'inflation s'est établi à 64,8 % en 2023, après 64,3 % l'année précédente.

Graphique 6 : Inflation dans les économies émergentes



Source : Fonds Monétaire International

1.3. Politique monétaire

Comme en 2022, l'année 2023 a été marquée par un resserrement monétaire rapide dans les économies avancées, à l'exception du Japon qui a maintenu son taux directeur inchangé. Parallèlement à la remontée des taux directeurs, les banques centrales ont entamé une réduction de leurs bilans (resserrement quantitatif).

1.3.1. Politique monétaire dans les économies avancées

La plupart des Banques Centrales dans les économies avancées ont poursuivi le resserrement de leurs politiques monétaires, particulièrement durant la première moitié de 2023, dans le but de ramener les taux d'inflation à leurs objectifs.

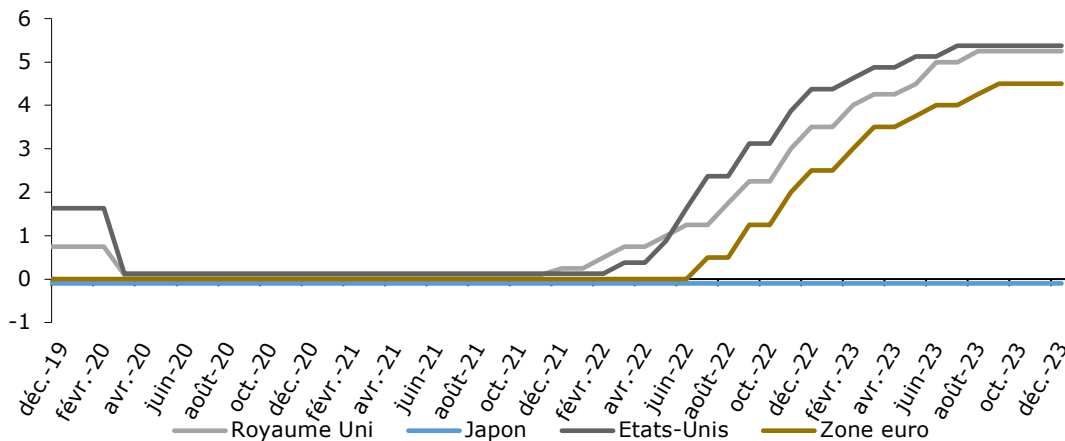
Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale Américaine (FED) a relevé son taux directeur quatre fois en 2023 (février, mars, mai et juillet) pour le fixer dans la fourchette de [5,25 % - 5,50 %], après la fourchette de [4,0 % - 4,50 %] en décembre 2022.

Dans la zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE), au même titre que la FED, a procédé à un relèvement successif de ses taux d'intérêts, dont en février (de 2,5 % à 3,0 %), en mars (à 3,5 %), en mai (à 3,75 %), en juin (à 4,0 %), en août (à 4,25 %) et en septembre (à 4,5 %). Aussi, la Banque a poursuivi ses programmes de rachats de titres publics durant toute l'année 2023 dans le cadre du Programme d'achat d'urgence de titres durant la pandémie (PEPP).

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a également poursuivi le durcissement de sa politique monétaire pour faire face à la forte inflation subie par le Royaume. A ce titre, la Banque a augmenté son taux directeur cinq fois au cours de l'année (février, mars, mai, juin et août) pour porter son taux directeur à 5,25 %, contre 3,5 % fin 2022.

A la différence de la plupart des grandes banques centrales dans le monde, la Banque du Japon a poursuivi sa politique monétaire accommodante en maintenant son taux directeur à -0,1 % en 2023. Ce taux est resté inchangé depuis 2007.

Graphique 7 : Evolution du taux directeur des principales Banques Centrales des économies avancées



Source : Bloomberg

1.3.2. Politique monétaire dans les économies émergentes et en développement

A l'inverse des économies avancées, plusieurs pays émergents ont opté pour une politique monétaire expansionniste durant l'année 2023 dans le but de faire face aux chocs globaux et ainsi soutenir la reprise économique.

En Chine, la Banque Centrale a abaissé son taux directeur de 10 points de base pour le porter à 3,55 % en juin 2023, afin d'encourager les institutions financières à accroître les prêts à moyen et à long terme aux entreprises et aux ménages dans le but de soutenir la croissance. En effet, le pays a accordé une priorité à la stabilisation de la croissance, de l'emploi et des prix, ainsi que le soutien à l'expansion de la demande intérieure. Ainsi, ce taux n'a pas été modifié par la suite, bien que le pays ait fait face à un défi d'inflation négative durant le second semestre de l'année.

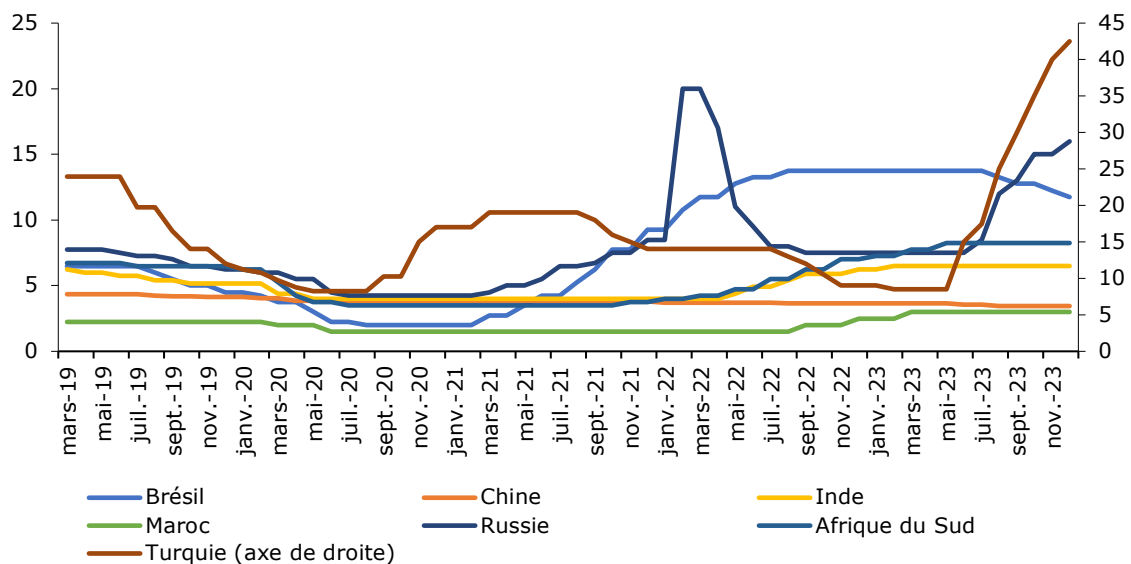
En Inde, la Reserve Banque a poursuivi son cycle de resserrement de politique monétaire entamé en mai 2022, en relevant son taux directeur de 25 points de base à 6,5 % en février 2023, pour faire face à la flambée des prix engendrée par la guerre en Ukraine.

Au Brésil, après avoir, constamment, maintenu un renchérissement des conditions monétaires durant toute l'année 2022, l'arrivée d'un nouveau gouvernement en 2023 a permis de changer l'orientation de la politique monétaire. Ainsi, la Banque Centrale a réduit son taux directeur quatre fois entre août et décembre 2023 pour l'établir à 11,75 %, contre 13,75 % un an plus tôt.

En Turquie, après avoir maintenu une politique monétaire accommodante en 2022 en dépit de la forte hausse de l'inflation, la Banque Centrale a fini par changer l'orientation de la politique monétaire en relevant fortement son taux directeur de façon mensuelle pour le fixer à 42,5 % en décembre 2023, contre 9,0 % en décembre 2022.

En Afrique du Sud, étant donné que la tendance baissière de l'inflation s'est maintenue, la Reserve Bank a généralement maintenu son taux directeur inchangé en 2023, sauf en mai 2023 où le taux avait été augmenté de 50 points de base à 8,25 %.

Graphique 8 : Evolution du taux directeur des principales Banques Centrales des pays émergents



Source : Bloomberg

1.4. Marché des changes et marché financier

En 2023, la perspective de desserrement des conditions monétaires dans les économies avancées a rendu le dollar moins performant. Cependant, les places boursières occidentales ont largement bénéficié des effets des anticipations d'assouplissement des politiques monétaires, contrairement à 2022.

1.4.1. Evolution des principales devises internationales

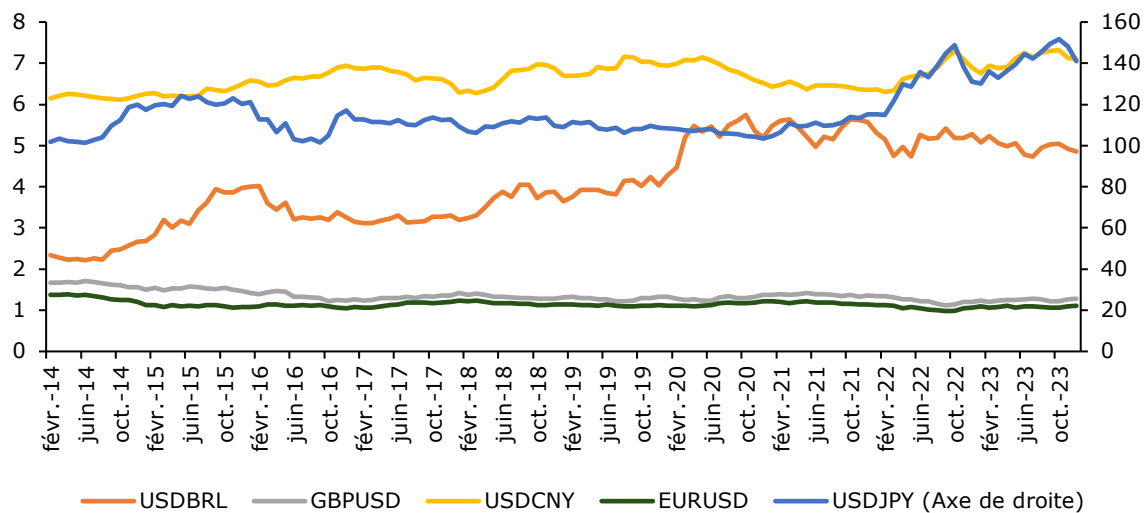
En 2023, le dollar index, qui est utilisé pour mesurer la valeur du dollar par rapport à un panier de devises largement utilisées dans le commerce international, a chuté de 3,2 %, entraîné par la perspective de la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis durant le second semestre de l'année et la baisse des prix de l'énergie. Ainsi, le dollar US est resté à la traîne face aux principales devises européennes, tandis qu'il s'est apprécié face au Yen Japonais et au Yuan Chinois.

Par rapport à l'euro, le dollar US s'est échangé à 1,10 pour un euro en décembre 2023 contre 1,07 en décembre 2022, soit une dépréciation du dollar US de 3,0 %. De même, le dollar US s'est déprécié de 5,1 % face à la livre sterling entre décembre 2022 et décembre 2023 pour s'établir à USD 1,27 pour une livre. Quant au yen, il a continué sa dépréciation vis-à-vis du dollar US, comme dans les deux années précédentes, en grande partie en lien avec le déficit commercial du Japon et au maintien de la position accommodante de la Banque du Japon (BoJ). Ainsi, le yen s'est échangé à 141,04 le dollar US en décembre 2023, contre 131,12 le dollar US en décembre 2022, soit une dépréciation de 7,0 %.

Dans les économies émergentes, le yuan chinois s'est déprécié de 2,8 % par rapport au dollar US en 2023 pour se fixer à 7,10 pour un dollar US, résistant tout de même mieux par rapport à la précédente année au cours de laquelle il avait enregistré une dépréciation de 7,9 %, grâce au rebond de l'économie chinoise.

Au Brésil, le dollar s'est échangé contre BRL 4,86 en décembre 2023, soit une appréciation de 8,7 % par rapport à décembre 2022 et la deuxième année consécutive d'appréciation vis-à-vis du dollar US. Celle-ci a été soutenue par la politique monétaire restrictive de la Banque Centrale durant le premier semestre 2023.

Graphique 9 : Evolution du cours des principales monnaies internationales



Source : Bloomberg

1.4.2. Evolution des principales places boursières

Contrairement à 2022 qui a été une année difficile pour les principaux marchés boursiers, l'année 2023 a été caractérisée par d'excellentes performances de la plupart des places boursières, soutenu par la bonne tenue des profits des entreprises, la poursuite des programmes de rachats d'actions et l'anticipation d'un assouplissement des politiques monétaires des Banques Centrales.

Ainsi, aux Etats-Unis, les différents marchés boursiers ont connu des meilleures performances, reflétant la bonne dynamique de son économie et les bonnes perspectives des projets d'intelligence artificielle (IA), en dépit des difficultés du secteur bancaire. Ainsi, le Nasdaq 100 a terminé 2023 à 16 825,9 points, soit le niveau le plus élevé de l'année 2023, grâce à l'excellente performance de l'industrie

informatique et en particulier le “Magnificent Seven” (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla). Ce niveau correspondant à une progression de 53,8 %, contre une contraction de 33,0 % en 2022, soit l’une des meilleures années pour le Nasdaq au cours de la dernière décennie en termes de rentabilité. De même, le S&P 500 a terminé l’année 2023 à 4 769,8 points, contre 3 839,5 points, soit une performance de 24,2 % par rapport à décembre 2022.

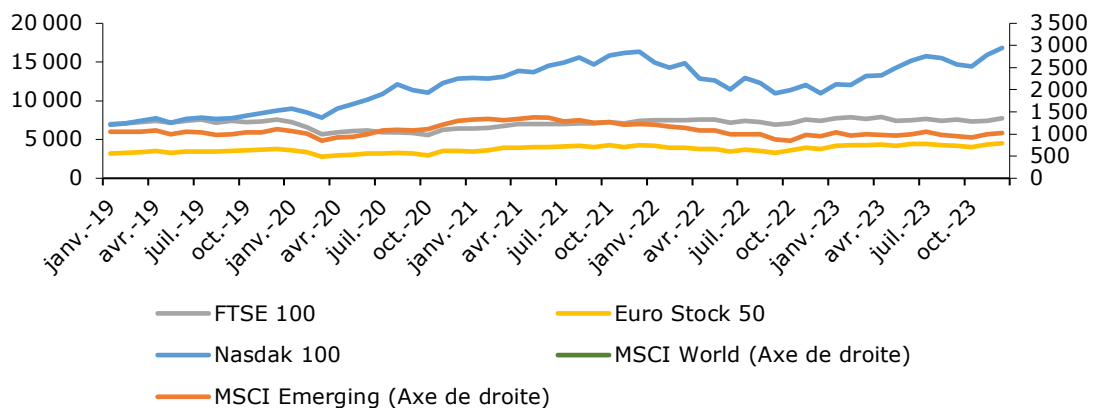
Les places financières européennes ont également enregistré d’excellents résultats en 2023, après une année 2022 difficile. Ces résultats ont été obtenus grâce au succès du programme de désinflation ayant conduit la BCE à stopper la poursuite du relèvement des taux d’intérêts suivi d’une anticipation de desserrement des conditions monétaires par les marchés. Ainsi, l’indice européen Euro Stock 50 a terminé l’année 2023 à 4 521,4 points, contre 3 793,6 points fin 2022, Ce qui correspond à une hausse de 19,2 % en 2023, après une contraction de 11,7 % en 2022. En Allemagne, la bourse de Francfort a enregistré une hausse de 19,0 % de l’indice vedette DAX. En France, le CAC 40 a progressé de 16,5 % en 2023, soit sa troisième meilleure performance depuis 10 ans.

La place financière britannique a enregistré une hausse de son indice FTSE 100 de 3,8 % à 7 733,2 points. Toutefois, comparés aux autres indices des économies avancées, les marchés britanniques ont été moins performants en 2023, du fait de la contre-performance de certaines entreprises minières qui subissent les effets de la baisse des cours des matières premières durant la fin de l’année 2023.

L’indice japonais Nikkei 225 a terminé l’année 2023 en forte hausse de 28,2 % pour se situer à 33 464,2 points, soit la meilleure performance depuis 2013. Cette performance est expliquée par la poursuite des réformes de la bourse, l’intérêt manifeste des investisseurs étrangers tels que Warren BUFFETT (qui a effectué une visite spéciale au Japon en avril dans ce sens) et la multiplication des acquisitions au sein de la place boursière japonaise en 2023.

En Chine, le marché boursier a continué d’enregistrer des résultats décevants comme les précédentes années. En effet, malgré un rebond de l’activité économique, les investisseurs semblent maintenir la prudence à cause, notamment de la crise du marché immobilier. Ainsi, l’indice CSI 300 a chuté de 11,8 % sur l’année, tandis que le Hang Seng a plongé de 14 % en 2023.

Graphique 10 : Evolution des principaux indices boursiers



Source : Bloomberg

CHAPITRE 2 : CROISSANCE ECONOMIQUE NATIONALE ET INFLATION

Au cours de l'année 2023, malgré le durcissement des conditions financières dans le monde et la persistance de la guerre en Ukraine, l'activité économique nationale est restée résiliente. Ainsi, le taux de croissance du PIB s'est situé à 6,2 % en 2023, contre 4,0 % en 2022, résultant entre autres, par la prise de mesures fortes pour assurer l'équilibre macroéconomique interne et externe, la poursuite de la mise en œuvre du Programme de Référence Intermédiaire (PRI) 2022-2025 et du Plan de Relance Économique (PRE) 2022-2024.

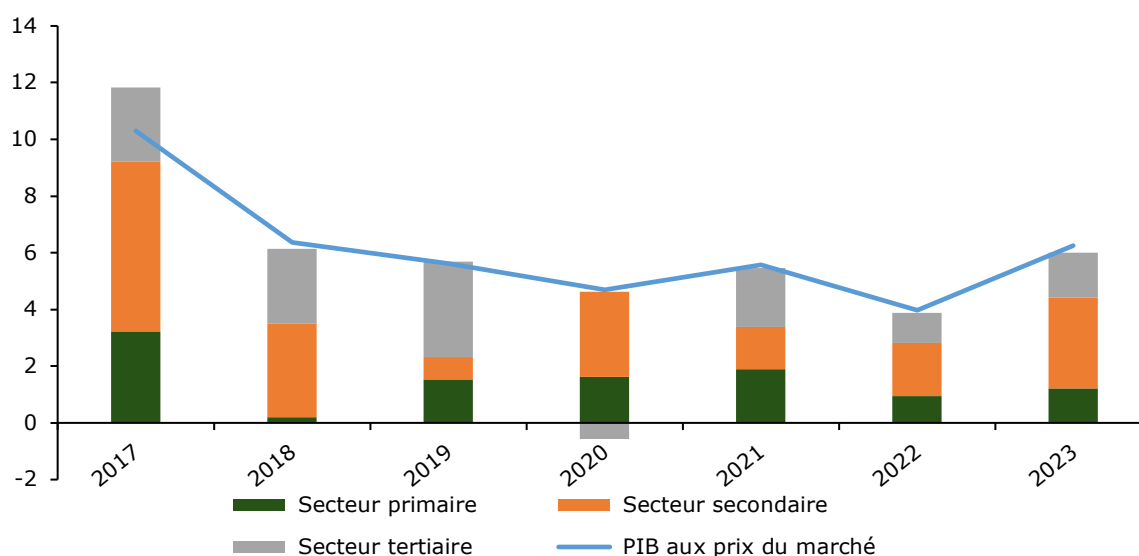
Du côté de l'offre de cette croissance est tirée par les performances du secteur extractif, en lien avec la réalisation des investissements dans de nouvelles mines et l'augmentation des exportations de la bauxite.

Du côté de la demande, elle est principalement soutenue par la consommation finale et les investissements privés, notamment ceux du secteur minier.

2.1. Analyse de la croissance du côté de l'offre

La croissance économique enregistrée en 2023 est tirée principalement par la performance du secteur secondaire, notamment le secteur extractif, et dans une moindre mesure par celle des secteurs primaire et tertiaire. La contribution du secteur secondaire à la croissance économique s'est établie à 3,2 pp, contre 1,6 pp et 1,2 pp, un an auparavant, respectivement pour les secteurs tertiaire et primaire.

Graphique 11 : Contribution des secteurs à la formation du PIB (en %)

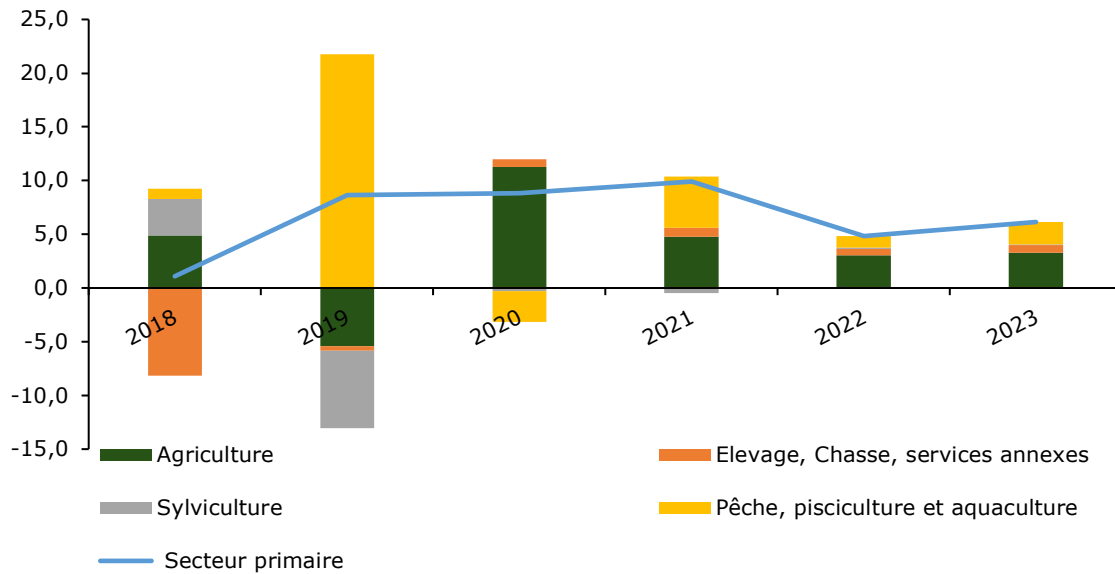


Source : Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

2.1.1. Secteur primaire

Le secteur primaire a enregistré une croissance de sa valeur ajoutée de 6,1 % en 2023, contre 4,8 % l'année précédente. Cette bonne performance est le reflet principalement de la bonne tenue des activités au niveau du sous-secteur de « l'agriculture », qui contribue à hauteur de 3,3 pp à la croissance du secteur, et dans une moindre mesure au dynamisme du sous-secteur de la « Pêche, pisciculture et aquaculture » avec une contribution de 2,1 pp.

Graphique 12 : Contribution des sous-secteurs à la croissance du secteur primaire (en %)



Source : Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

Concernant les activités du sous-secteur agricole, la croissance de sa valeur ajoutée a atteint 6,9 % en 2023, contre 10,6 % en 2022. Ce résultat provient essentiellement de la bonne campagne agricole et des innombrables efforts consentis par les autorités pour booster les activités, notamment la mise à disposition des intrants, des équipements, des infrastructures de production et l'apport de financement dans le cadre du lancement de la campagne agricole 2023-2024.

Les activités du sous-secteur de pêche se sont accrues de 6,0 % en 2023, contre 2,9 % l'année précédente, résultant des efforts consentis par les autorités dans le cadre de l'approvisionnement des marchés locaux en produits halieutiques et de la promotion des exportations des produits de pêche. Ces efforts ont porté sur l'empeusement des plans d'eaux, d'étangs et de retenue de barrage, et l'acquisition et la mise à disposition des intrants de pêches (nappes de filets conventionnels, paquets d'hameçons, rouleaux de cordage de filets, gilets de sauvetage).

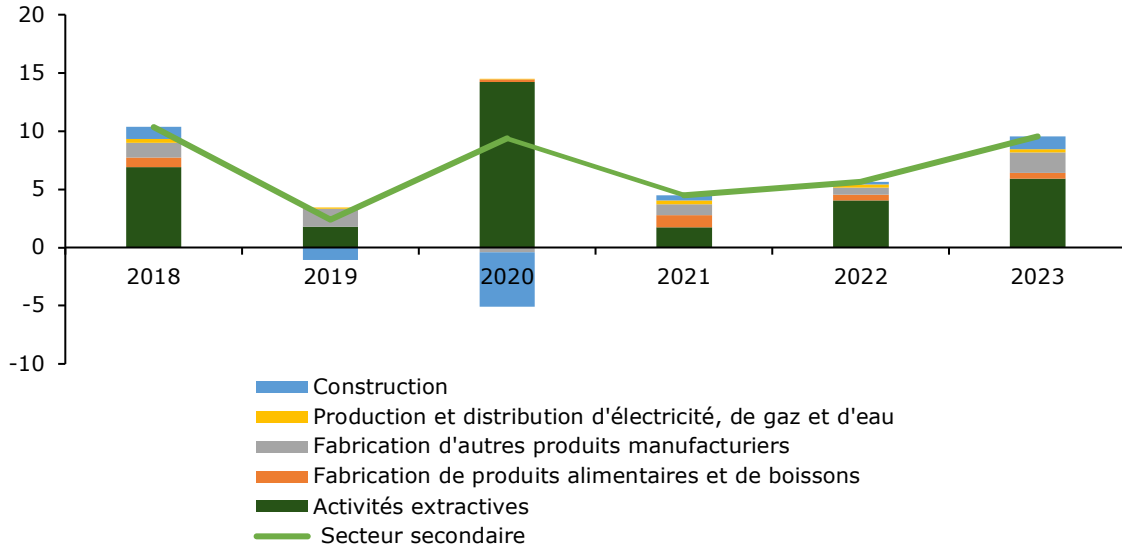
Le taux de croissance du sous-secteur de l'élevage s'est établi à 5,4 % en 2023, contre 4,1 % en 2022. Ce résultat est en lien avec les efforts des autorités dans l'amélioration de la situation du sous-secteur à travers un programme de formation de 300 jeunes diplômés en élevage et la construction de 100 bâtiments d'élevage. Les résultats sont un peu contenus par la baisse du rythme de progression des activités du sous-secteur, reflétant essentiellement le manque de savoir-faire des acteurs et le faible niveau des techniciens de l'élevage.

Dans le cadre de la politique de changement climatique, le Gouvernement a fourni des efforts à travers le reboisement de certains domaines et la création des forêts pour la production de bois de chauffe. Toutefois, ces efforts n'ont pas contribué suffisamment à l'amélioration de la performance au niveau des activités de sylviculture, qui ont enregistré une croissance de 1,6 % en 2023, inférieure aux 2,9 % réalisés l'année précédente.

2.1.2. Secteur secondaire

Le taux de croissance du secteur secondaire a atteint 9,5 % en 2023, contre 5,7 % un an auparavant, résultant du dynamisme des activités minières.

Graphique 13 : Contribution des sous-secteurs à la croissance du secteur secondaire (en %)



Source : Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

Au cours de l'année 2023, la Guinée a connu la réalisation des investissements dans de nouvelles mines, la rentrée en production de nouvelles sociétés minières et la hausse des exportations de bauxite. Ces éléments ont impacté considérablement la production de bauxite, qui s'est reflétée dans la performance du sous-secteur minier. Ce sous-secteur a enregistré une croissance de 9,8 %, contre 6,8 % en 2022.

Par contre, le sous-secteur des activités de production d'eau, d'électricité et du gaz a légèrement ralenti, en se situant à 8,7 %, contre 8,8 % en 2022. La poursuite des travaux de construction des postes sources, la réalisation des lignes de transport et de distribution et les travaux de densification du réseau sont les principales raisons de cette évolution constatée. La quantité d'eaux produites s'est située à 62,4 millions de m³ en 2023, contre 63,1 millions de m³ en 2022. La production d'électricité se situe à 3,6 millions de Mwh en 2023, contre 3,2 millions de Mwh en 2022.

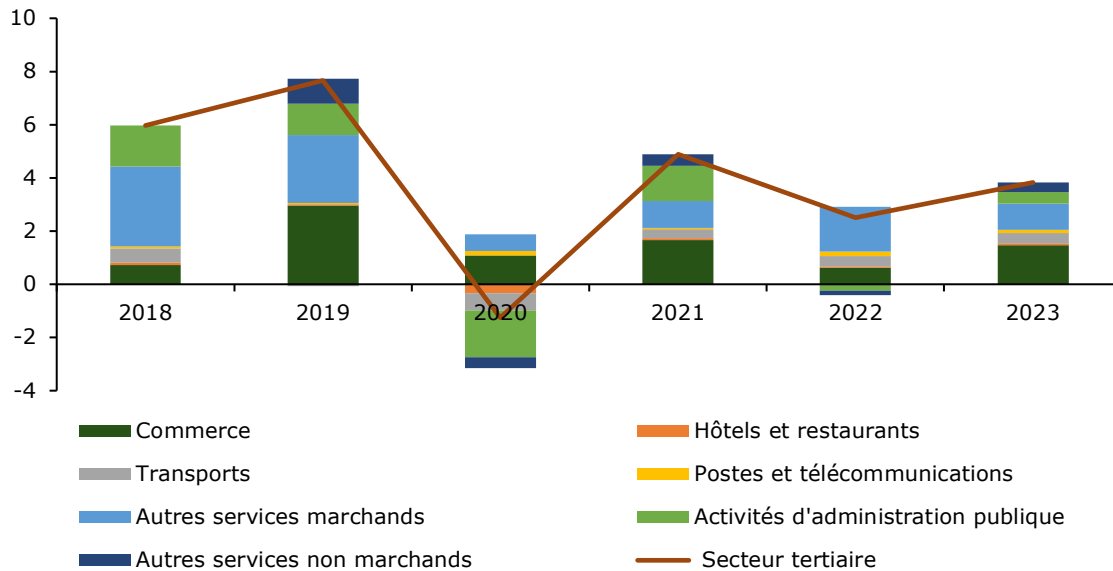
Le taux de croissance des activités de fabrication est passé de 4,3 % en 2022 à 7,3 % en 2023, essentiellement tiré par les activités de « fabrication de produits alimentaires et de boissons » qui ont progressé de 6,2 %, contre 5,8 % l'année précédente. Cette croissance est le fruit de l'amélioration de l'environnement des affaires et de l'augmentation de la demande.

Les activités de construction ont enregistré une progression de 14,0 % en 2023, contre 2,9 % en 2022. Cette évolution résulte de la poursuite de la mise en œuvre des grands projets dans le domaine des infrastructures (routes, écoles, etc.) et de l'intensité des constructions dans l'immobilier.

2.1.3. Secteur tertiaire

Les activités du secteur tertiaire se sont améliorées de 3,8 % en 2023, contre 2,5 % en 2022, tirées notamment par les activités du sous-secteur de commerce qui ont contribué à hauteur de 1,5 pp à la formation de la croissance du secteur.

Graphique 14 : Contribution des sous-secteurs à la croissance du secteur secondaire (en %)



Source : Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

Concernant les activités du sous-secteur de commerce, elles ont augmenté de 3,6 % en 2023, contre une hausse de 1,5 % en 2022, impulsée par une amélioration de la demande intérieure.

Compte tenu de la mise en œuvre des réformes efficaces à la fonction publique, les activités des services de l'administration publique ont progressé de 2,5 % en 2023, contre une baisse de 1,3 % en 2022.

Le taux de croissance des activités de transport s'est établi à 4,6 %, contre 4,5 % en 2022. La performance du sous-secteur provient de l'amélioration du réseau routier, de la construction et l'inauguration d'une aire de stationnement et de repos des conducteurs à Kouré-Mali, et l'acquisition de plusieurs équipements pour l'accélération des opérations de manutention au niveau du Port de Conakry.

La valorisation et l'aménagement de nombreux sites touristiques du pays, ainsi que le lancement de la saison touristique 2023-2024 de la Guinée dans la région administrative de Kindia ont impulsé les activités du sous-secteur des services de l'hôtellerie. Ainsi, ces activités ont progressé de 3,5 % en 2023, contre 3,3 % en 2022.

Les activités du sous-secteur « postes et télécommunications » ont connu une baisse du rythme de croissance de sa valeur ajoutée, en enregistrant un taux de croissance de 6,4 % en 2023, après avoir atteint 9,0 % l'année précédente. Ce ralentissement résulte essentiellement de la baisse du nombre d'abonnés chez certains opérateurs, couplée à des nombreux problèmes techniques enregistrés dans le secteur.

2.2. Analyse de la croissance du côté de la demande

Du côté de la demande, la croissance du PIB en 2023 est portée par toutes les composantes.

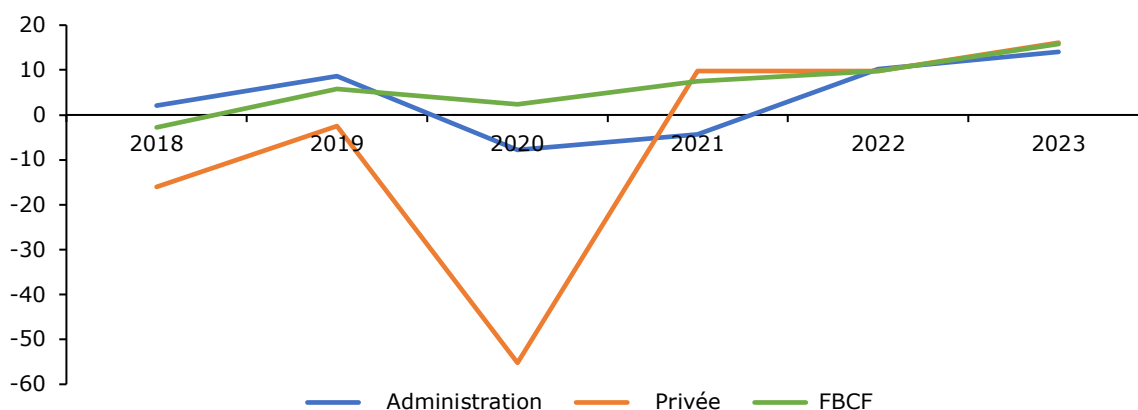
2.2.1. Investissements

Le taux de croissance des investissements est passé de 9,8 % en 2022 à 15,8 % en 2023, tiré à la fois par les investissements privés et publics.

Les investissements privés ont progressé de 16,1 % en 2023, contre une hausse de 9,7 % en 2022, essentiellement imprimés par les investissements dans le secteur minier.

Le taux de progression des investissements publics est passé de 10,2 % en 2022 à 14,0 % en 2023, en lien avec la hausse des investissements sur financement intérieur, malgré la contraction des investissements sous financement extérieur. Ces investissements sur financement intérieur ont été orientés dans la réalisation des « travaux de bâtiments et ouvrages de génie civil » et dans l'achat des « machines et équipements ».

Graphique 15 : Evolution de la formation du FBCF et ses composantes (en %)



Source : Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

2.2.2. Consommation et échanges extérieurs de biens et services

La consommation finale a progressé de 11,7 % en 2023, contre 16,9 % en 2022, résultant du ralentissement de la progression des dépenses de consommation finale privée et publique.

En effet, la consommation finale privée a augmenté de 9,3 % en 2023, contre une augmentation de 12,9 % l'année précédente, en rapport avec la détérioration du pouvoir d'achat des agents économiques. De même, la croissance de la consommation finale publique est passée de 24,2 % en 2022 à 15,8 % en 2023, en lien avec le rationnement des dépenses de l'administration atténuée par la valorisation des salaires des militaires suite à leurs promotions en grade.

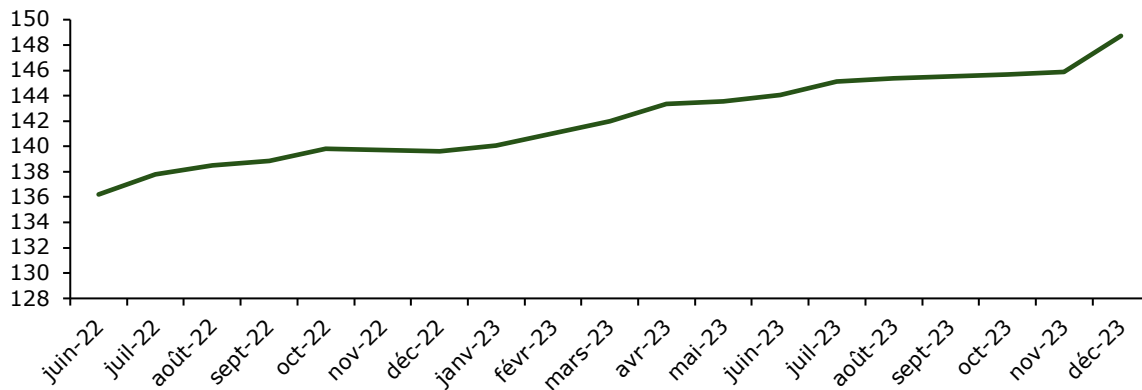
Les exportations ont progressé de 11,3 % en 2023, contre 9,9 % une année plus tôt, essentiellement tirées par les exportations minières, notamment la bauxite. Le taux de croissance des importations est passé de 9,7 % en 2022 à 12,1 % en 2023, en lien

avec l'augmentation des importations des produits pétroliers et des biens d'équipement destinés à la réalisation du projet de Simandou.

2.3. Inflation

L'inflation au niveau national² s'est accélérée en décembre 2023 en s'établissant à 6,5 %, après une baisse de rythme depuis le mois de juillet 2023, dans un contexte de crise liée à l'incendie du principal dépôt d'hydrocarbure de Kaloum. Cette accélération du taux d'inflation est observée au niveau de toutes les régions.

Graphique 16 : Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation



Source : Institut National de la Statistique

2.3.1. Composantes de l'indice des prix à la consommation

Selon les composantes, l'évolution du taux d'inflation au niveau national résulte principalement de l'accélération des prix de la fonction « transport » et, dans une moindre mesure, par celles « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » et « alimentation et boissons non alcoolisées ».

L'indice des prix du poste « transports » a connu une accélération notable pour s'établir à 16,8 % en décembre 2023, après avoir affiché une baisse de 3,8 % en juin 2023. Cette accélération est imputable notamment à l'augmentation des prix de l'essence ordinaire en vrac, du gasoil en vrac, du transport à moto-taxi, conséquence de l'incendie du principal dépôt d'hydrocarbures de Kaloum intervenu dans la nuit du 17 décembre 2023.

Sur cette période, l'économie guinéenne a observé, entre autres, une pénurie de gaz domestique, la hausse des prix du charbon de bois, l'augmentation du loyer brut mensuel dans un appartement, une hausse des prix de la consommation d'électricité de 150 kWh. Cette situation a ainsi impacté les prix de la composante « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », qui ont augmenté, en glissement annuel, de 11,2 % en décembre 2023, contre 9,8 % en septembre 2023 et de 18,6 % en juin 2023.

Parallèlement, la perturbation de la chaîne d'approvisionnement dû aux difficultés de déplacement après l'incendie du dépôt d'hydrocarbure de Kaloum a contribué à l'accélération des prix de la composante « alimentation et boisson non alcoolisées »

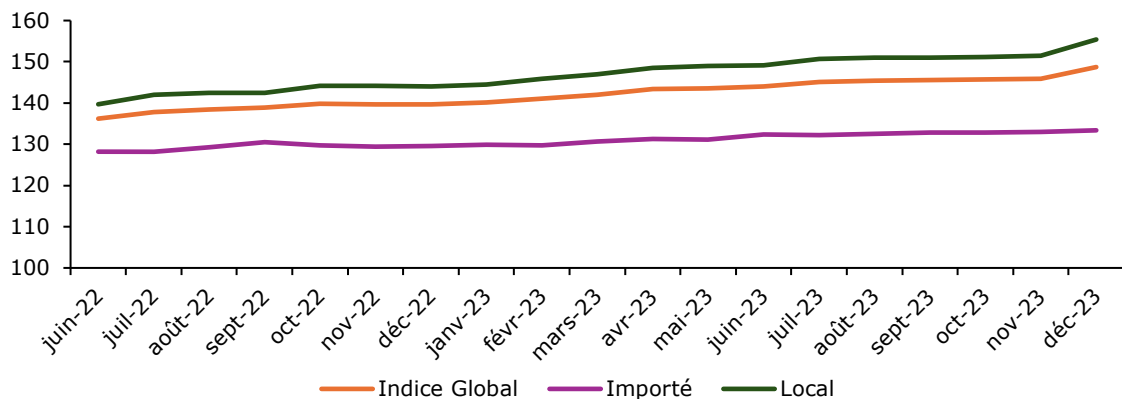
² L'Institut National de la Statistique a commencé à publier l'inflation nationale, en glissement annuel, à partir du mois de juillet 2022.

qui a progressé, en glissement annuel, de 8,0 % en décembre 2023, contre 7,5 % en septembre 2023 et de 6,1 % en juin 2023. Cette accélération est plus marquée par l'augmentation des prix de l'aubergine, des petits poissons fumés, de la banane douce, de la carotte fraîche, de l'oignon local et des crevettes séchées. Toutefois, il est à noter que, avant l'incendie, l'adoption des mesures de restriction des exportations des produits de première nécessité avait amélioré l'offre des produits alimentaires sur le marché local et contribué à contenir les prix des produits de la composante.

En termes de provenance, les prix des produits locaux se sont accélérés depuis le mois d'octobre, après une baisse de rythme de croissance observée depuis juin 2023. En décembre 2023, le rythme de progression des prix des produits locaux est passé de 6,0 % en septembre 2023 à 4,9 % en octobre pour atteindre 7,9 % en décembre 2023. Cette évolution est le résultat de l'impact de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement sur les prix de certains produits locaux, notamment les petits poissons fumés, la carotte fraîche, la banane douce, l'aubergine ronde, le mil en grain vendu au détail, les crevettes séchées et l'oignon local. Au niveau des régions, cet accroissement résulte de l'évolution des prix constatée à Conakry, à Faranah et à Boké.

Les prix des produits importés ont gardé une tendance haussière depuis septembre 2023. En effet, ils ont progressé, en glissement annuel, de 3 % en décembre 2023, contre 1,8 % en septembre 2023. Cette accélération résulte, principalement, de l'augmentation de l'indice des prix de l'essence ordinaire en vrac, du gasoil en vrac, conséquences, entre autres, de l'incendie du principal dépôt du carburant de Kaloum, mais également de l'augmentation du prix des céréales sur le marché international. La hausse des prix des céréales, notamment le riz, sur le marché international, est liée en partie à l'effet des perturbations de la chaîne logistique d'acheminement des produits en provenance des principaux pays partenaires.

Graphique 17 : Indice nationale harmonisé des prix à la consommation et indice des prix des produits locaux et importés



Source : Institut National de la Statistique

2.3.2. Inflation sous-jacente

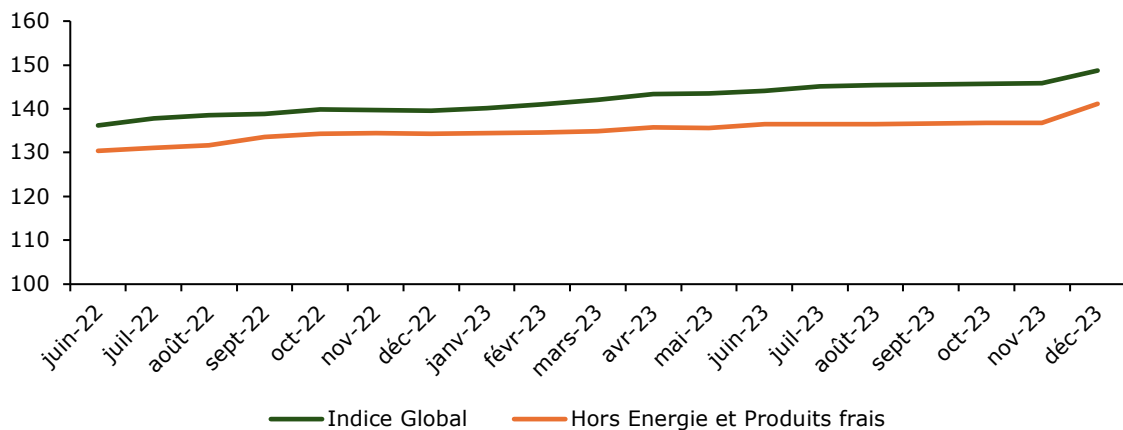
L'inflation sous-jacente, portant sur l'évolution des prix des produits « hors énergie et produits frais », s'est accélérée de 2,7 % par rapport à septembre 2023, pour s'établir à 5,1 % en décembre 2023. Cette hausse du rythme de progression est

principalement observée dans les régions de Kindia, Labé, Faranah, Kankan, et dans une moindre mesure, à Mamou et à Conakry.

Cette tendance de l'inflation sous-jacente notée est expliquée par la hausse des prix au niveau des fonctions suivantes :

- logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles, surtout la consommation d'électricité de 150 kWh ;
- transport, notamment le transport à moto taxi ; et
- biens et services divers, essentiellement les frais d'extrait de casier judiciaire.

Graphique 18 : Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et l'Indice des produits hors énergie et hors produits frais



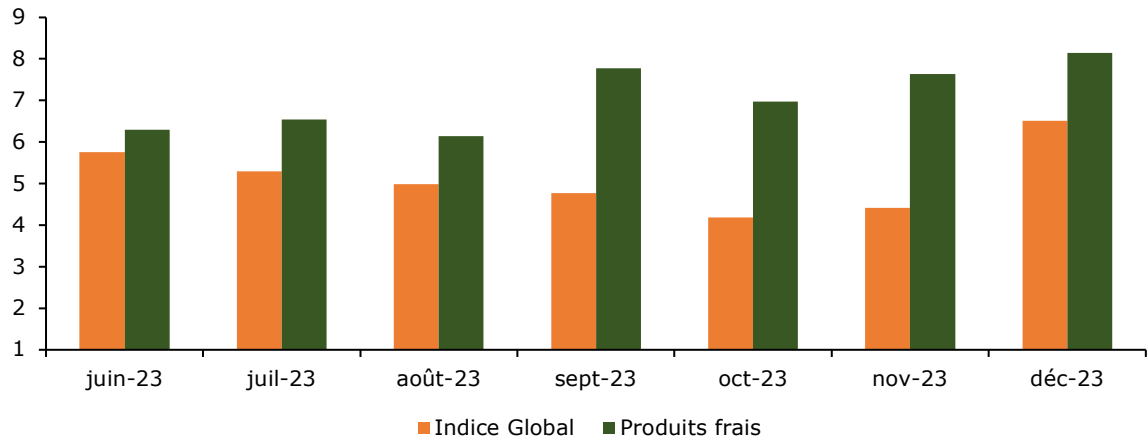
Source : Institut National de la Statistique

A Conakry, l'inflation sous-jacente, en glissement annuel, a atteint 3,7 % en décembre 2023, contre 2,1 % en septembre 2023, reflétant ainsi de la hausse des prix des transports. L'évolution des prix des transports s'est établie à 9,7 % en décembre 2023, soit une hausse de près de 9 pp par rapport à septembre 2023, en lien avec la hausse des coûts du transport, particulièrement des taxi-moto.

2.3.3. Indice des prix des produits frais et énergétiques

Le rythme de progression de l'indice des produits frais s'est accéléré, en passant de 7,8 % en septembre 2023 à 8,1 % en décembre 2023. Cette accélération est plus prononcée à Conakry, à Boké, à Faranah et à Kankan. Au niveau des variétés, cette évolution est liée principalement à celle des prix de l'aubergine ronde (69,8 %), de la banane douce (60,7 %), des petits poissons fumés (60,7 %), de la carotte fraîche (60,1 %), de l'oignon local (55,2 %), de la pastèque (50,8 %), et de la banane alloco simple (45,2 %).

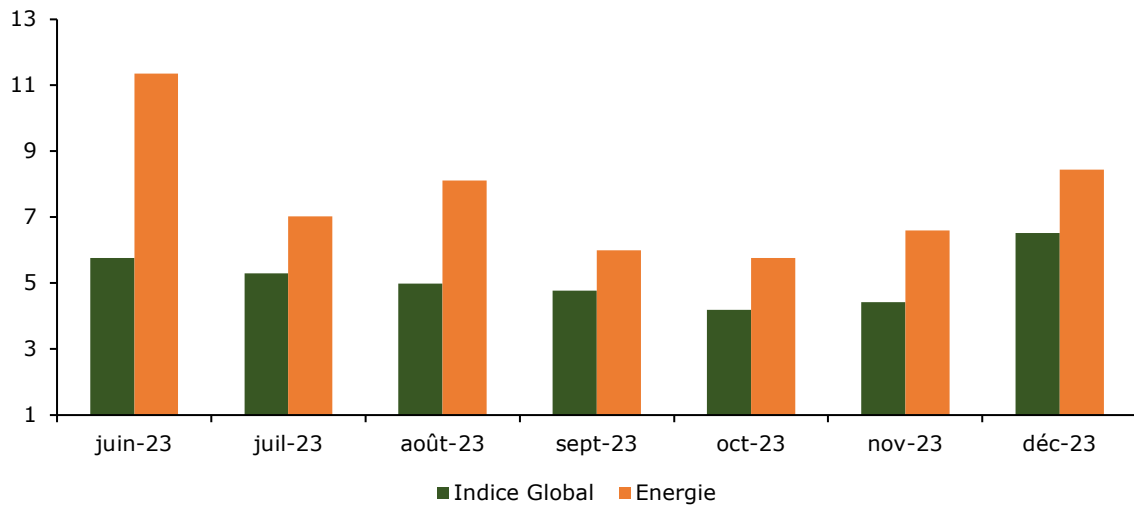
Graphique 19 : Evolution en glissement annuel de l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et de l'indice des produits frais (en %)



Source : BCRG, Institut National de la Statistique

Le taux de progression de l'indice des produits énergétiques s'est accéléré, en se situant à 8,4 % en décembre 2023, contre 6,0 % en septembre 2023. Cette accélération est consécutive à celle constatée à Boké, Conakry, à Faranah et dans une moindre mesure à N'Zérékoré.

Graphique 20 : Evolution en glissement annuel de l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation et de l'Indice des produits énergétiques (en %)



Source : BCRG, Institut National de la Statistique

CHAPITRE 3 : FINANCES PUBLIQUES

3.1. Exécution budgétaire en 2023

En 2023, la politique budgétaire est marquée aussi bien par la poursuite et le renforcement de la mise en œuvre des contrats de performance avec les régies financières que par la mise en œuvre des autres réformes en matière de gestion des finances publiques (digitalisation des régies financières, élargissement de l'assiette fiscale, rationalisation des dépenses publiques). Bien qu'on note une dégradation modérée des principaux indicateurs budgétaires, néanmoins, les efforts des autorités de la transition ont permis de contenir le déficit budgétaire dans la norme communautaire de 3 % du PIB.

3.1.1. Recettes et dons

L'année 2023 a été caractérisée par une amélioration des recettes publiques, notamment en termes de mobilisation aussi bien des recettes totales que celle des dons. Cette situation, fruit des réformes en cours, a permis de noter en glissement annuel une hausse de 15,57 % des recettes publiques pour se situer à GNF 27 079,02 milliards (14,1 % du PIB) en 2023, soit un taux de réalisation de 93,28 %. L'évolution des ressources publiques est portée par une augmentation simultanée des recettes intérieures et des dons.

Tableau 1 : Evolution des ressources publiques (en milliards de GNF)

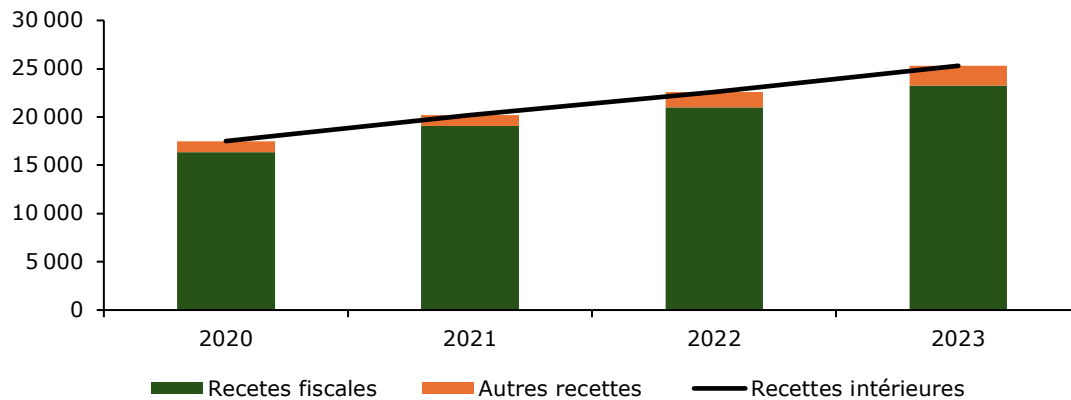
	2020	2021	2022	2023
Ressources publiques	18 319,11	21 066,24	23 430,89	27 079,02
Recettes intérieures	17 501,75	20 217,49	22 599,05	25 302,38
Dons	817,36	848,75	831,84	1 776,64

Source : Ministère du Budget

Les recettes intérieures qui étaient de GNF 22 376,3 milliards (12,8 % du PIB) en 2022 sont en hausse de 12,0 % pour se fixer à GNF 25 302,38 milliards ((13,1 % du PIB) en 2023, soit un taux de réalisation de 92,42 %. Cette réalisation est le fruit de la bonne performance en matière de mobilisation des recettes notée au niveau de la Direction Générale des Douanes (108,5 %), la Direction Générale des Impôts (84,0 %), et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (80,5 %).

Cette performance est liée principalement à la bonne mobilisation des recettes fiscales et dans une moindre mesure de celle des autres recettes. Ce niveau de mobilisation est surtout le fruit de la mise en œuvre des différentes réformes engagées par les régies financières à travers la dématérialisation des recouvrements des recettes, l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement du dispositif de contrôle fiscal.

Graphique 21 : Evolution des recettes intérieures (en milliards de GNF)



Source : Ministère du Budget

Les recettes fiscales sont passées de GNF 21 019,93 milliards (12,7 % du PIB) en 2022 à GNF 23 265,59 milliards (10,9 % du PIB) en 2023, soit un taux de progression de 10,7 %. Ces efforts de mobilisation proviennent essentiellement de certaines composantes telles que : les impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital, les impôts sur les biens et services et les impôts sur le commerce extérieur et les transactions.

L'analyse par secteur souligne que la bonne collecte des recettes fiscales est imputable à l'amélioration de 14,6 % des recettes du secteur non minier, s'élevant à GNF 19 189,87 milliards en 2023, contre GNF 16 747,62 milliards un an auparavant. Cette tendance a été contenue par une contraction des recettes du secteur minier de 4,6 % en glissement annuel pour se situer à GNF 4 075,72 milliards en 2023.

Les impôts sur les biens et services qui représentent près de 50 % des recettes fiscales ont enregistré une hausse de 6,5 % par rapport à 2022 pour atteindre GNF 11 625,00 milliards en 2023, tirée par une bonne performance notée dans la mobilisation des impôts généraux sur les biens et services notamment la taxe sur la valeur ajoutée et dans une moindre mesure par des accises.

Grace aux efforts entrepris par les autorités de la transition pour la mobilisation des ressources publiques, notamment la modification de certaines dispositions du Code des impôts, les impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital maintiennent la tendance d'amélioration, en s'élevant à GNF 5 091,10 milliards en 2023, contre GNF 4 512,84 milliards en 2022, soit une augmentation de 12,8 %. Cette performance est le résultat de l'accroissement des impôts à la charge des personnes physiques et de ceux à la charge des sociétés et autres entreprises, surtout des sociétés minières.

Parallèlement, les impôts sur le commerce extérieur et les transactions sont en progression de 16,2 % par rapport à l'année précédente pour se chiffrer à GNF 5 934,44 milliards en 2023. Cet accroissement est le reflet de l'augmentation des droits des douanes et autres droits à l'importation (+26,1 %), et dans une certaine mesure l'augmentation modérée des taxes à l'exportation (+0,02 %), notamment les taxes non minières à l'exportation. L'augmentation modérée des importations de biens a impacté positivement les droits des douanes et autres droits à l'importation.

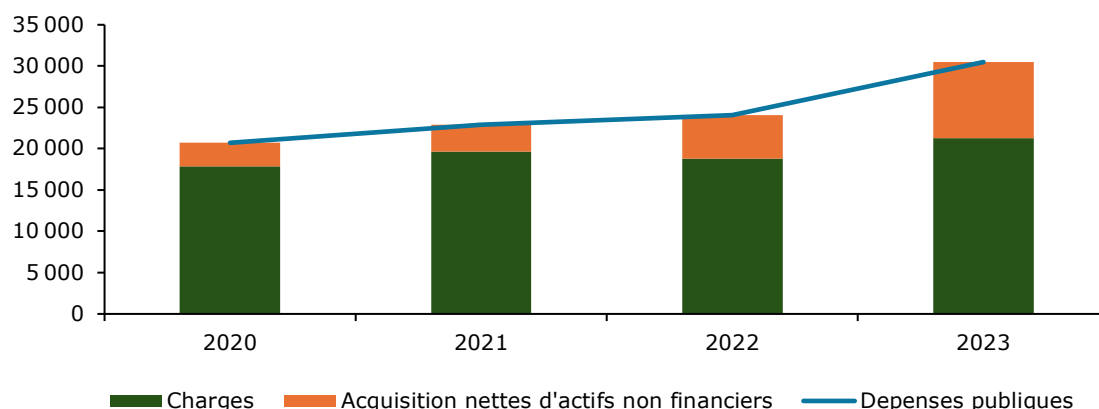
Les autres recettes qui étaient de GNF 1 579,12 milliards il y a un an, se sont inscrits en hausse de 29 % pour se situer à GNF 2 036,79 milliards en 2023, imputable à la fois à l'accroissement des ventes de biens et services (droits administratifs) et les amendes pénalités et confiscation. Cet accroissement a été atténué par une contraction des revenus de la propriété, surtout les dividendes perçus par les résidents.

Contrairement aux années antérieures, les dons mobilisés ont presque doublé, en passant de GNF 831,84 milliards en 2022 à GNF 1 776,64 milliards en 2023. En 2023, ces dons provenant essentiellement des organisations internationales sont constitués, en grande partie, des dons en capital d'un montant de GNF 1 699,99 milliards et dans une moindre mesure des dons en nature de GNF 76,65 milliards.

3.1.2. Dépenses

Avec un taux de réalisation de 79,09 % par rapport à la loi de finances rectificatives, les dépenses totales ont connu une hausse de 22,39 %, en se chiffrant à GNF 29 459,01 milliards en 2023, contre son niveau de GNF 24 070,46 milliards atteint un an auparavant. Cette progression est imputable aussi bien à l'augmentation des charges que celle des dépenses d'investissement.

Graphique 22 : Evolution des dépenses publiques (en milliards de GNF)



Source : Ministère du Budget

Les charges, qui étaient de GNF 18 803,79 milliards en 2022, sont en hausse de 9,67 % pour se situer à GNF 20 621,91 milliards en 2023. Cette hausse est le reflet de l'accroissement de certains postes de dépenses tels que la rémunération des salariés, les achats de biens et de services, les dons accordés et les prestations sociales. Cette hausse a été contenue par une baisse des charges liées aux paiements des intérêts de la dette et aux dépenses de subventions.

Tableau 2 : Evolution des charges des administrations publiques (en milliards de GNF)

	2020	2021	2022	2023
Charges	17 890,67	19 613,65	18 803,79	21 298,36
Rémunération des salariés	6 091,59	6 335,76	6 322,02	6 788,26
Utilisation de biens et services	3 921,53	3 817,17	3 777,45	4 133,10
Intérêts	1 013,67	687,34	703,17	627,44
Subventions	2 921,00	4 659,35	3 486,02	2 831,49
Dons	1 303,09	2 044,14	2 654,64	4 206,80
Prestations sociales	1 544,68	1 624,51	1 568,38	1 824,64
Autres charges	1 095,11	445,38	292,11	886,63

Source : Ministère du Budget

Ainsi, la masse salariale, principale poste des dépenses courantes, a atteint GNF 6 724,67 milliards, contre GNF 6 322,02 milliards en 2022, soit une amélioration de 6,37 %, en lien avec la valorisation des salaires des militaires suite à l'octroi de promotion en grade.

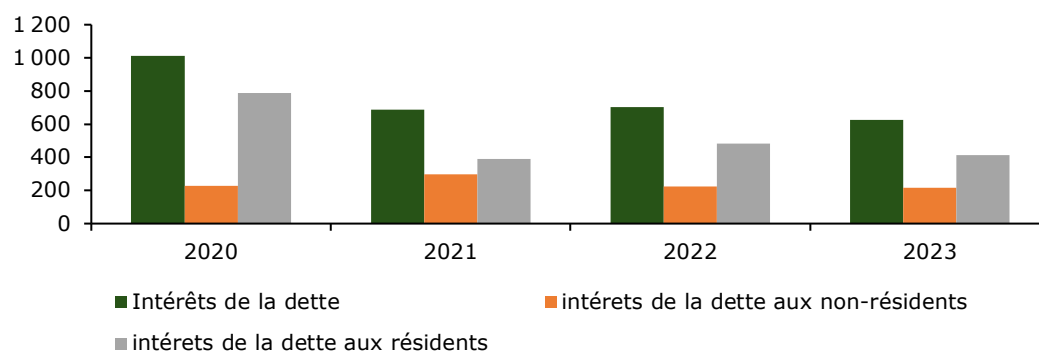
De même, les dépenses en biens et services ont rebondi de 5,0 % par rapport à 2022 pour se situer à GNF 3 965,89 milliards en 2023. Cette évolution est expliquée par l'acquisition des fournitures et des biens pour le fonctionnement normal des départements ministériels.

Parallèlement, les dons accordés destinés essentiellement aux unités des administrations publiques ont enregistré une progression de 54,3 % par rapport à 2022 pour atteindre GNF 4 098,22 milliards.

De même, l'administration de la Sécurité Sociale a engagé des réformes dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des pensionnés à travers, notamment, la valorisation des pensions. Ces réformes ont contribué à l'évolution des dépenses de prestations sociales, qui sont ainsi passées de GNF 1 568,38 milliards en 2022 à GNF 1 824,64 milliards en 2023, soit une augmentation de 16,3 %. Ces dépenses ont servi en partie aux paiements des prestations sociales en espèce, spécifiquement les pensions de retraite.

Par contre, les charges liées aux paiements des intérêts de la dette ont atteint GNF 627,44 milliards en 2023, contre GNF 703,17 milliards un an auparavant, soit une baisse de 10,8 %. Cette baisse est expliquée par un fléchissement des intérêts payés aux résidents et, dans une moindre mesure, par ceux payés aux non-résidents.

Graphique 23 : Evolution des intérêts dus (en milliards de GNF) 2019-2022



Source : Ministère du Budget

De façon similaire, les subventions ont baissé de 28,4 % par rapport à 2022 pour se fixer à GNF 2 496,53 milliards en 2023. Ces subventions accordées essentiellement aux sociétés publiques non financières sont destinées en totalité à la Société d'Électricité de Guinée (EDG).

Le Gouvernement continue d'améliorer les infrastructures publiques, notamment la construction des voiries urbaines et interurbaines. Cette politique publique a surtout impacté l'évolution des dépenses en capital tant dans sa globalité que dans ses modes de financement. A cet effet, les acquisitions nettes d'actifs non financier ou dépenses en capital sont seulement réalisées à hauteur de 61,62 % de la loi de finances rectificatives 2023, se situant ainsi à GNF 8 837,10 milliards, contre GNF 5 266,67 milliards un an auparavant, soit une hausse de 67,79 %. Cette hausse est le reflet de l'augmentation simultanée des dépenses en capital sur financement extérieur et sur financement intérieur. Ces dépenses ont atteint GNF 6 649,70 milliards (+79,68 %) pour les dépenses sur financement extérieur et GNF 7 391,57 milliards (+54,78 %) pour celles sur financement intérieur. Ces investissements ont essentiellement porté sur les actifs fixes, notamment les autres ouvrages de génie civil et la construction des bâtiments non résidentiels.

Tableau 3 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs non financiers (en mds de GNF)

	2020	2021	2022	2023
Acquisitions nettes d'actifs non financiers	2 822,65	3 276,48	5 266,67	9 188,80
Sur financement extérieur	2 102,08	2 106,05	2 751,68	4 944,42
Sur financement intérieur	720,57	1 170,43	2 514,99	4 244,39

Source : Ministère du Budget

3.1.3. Solde budgétaire et financement

En 2023, l'évolution des recettes publiques comparativement à celle des dépenses publiques donne une certaine tendance de dégradation des principaux indicateurs budgétaires. Ainsi, le déficit du solde budgétaire (base engagements, dons inclus) s'est dégradé davantage, passant ainsi de GNF 639,57 milliards (0,38 % du PIB) en 2022 à GNF 3 408,15 milliards (1,72 % du PIB) en 2023. De même, le déficit du solde budgétaire (base engagements, dons exclus) a atteint GNF 5 184,79 milliards (2,63 % du PIB) en 2023, contre un déficit de GNF 1 471,41 milliards (0,86 % du PIB) un an auparavant.

Parallèlement, l'excédent du solde primaire s'est rétréci, en se situant à GNF 387,1 milliards (0,20 % du PIB) en 2023, contre GNF 1 983,40 milliards (1,16 % du PIB) en 2022.

Tableau 4 : Evolution des Indicateurs budgétaire (en milliards de GNF et en % du PIB)

	2020	2021	2022	2023
Solde Global (dons inclus)	-2 394,20	-1 823,89	-639,57	-3 408,15
En % du PIB	-1,78	-1,14	-0,38	-1,72
Solde Global (hors)	-3 211,56	-2 672,64	-1 471,41	-5 184,79
En % du PIB	-2,38	-1,68	-0,86	-2,62
Solde primaire de Base (base engagements)	-95,8	120,8	1 983,4	387,1
En % du PIB	-0,07	0,08	1,16	0,20

Source : Ministère du Budget

Dans un contexte de dégradation des principaux indicateurs budgétaires, le financement net se chiffre à GNF 7 366,3 milliards en 2023, contre GNF 263,2 milliards un an auparavant. Ce financement constaté en 2023 est composé en partie d'une augmentation nette d'actifs financiers de GNF 7 366,3 milliards et d'une augmentation nette de passifs financiers de GNF 10 912 milliards.

Ainsi, l'augmentation nette d'actifs financiers engendrée en 2023 porte principalement sur le financement intérieur d'un montant de GNF 7 362,7 milliards. Ce financement intérieur est constitué d'une augmentation de numéraire et de dépôts de GNF 7 314,2 milliards et d'un remboursement de crédits à hauteur de GNF 136 milliards.

Par ailleurs, l'augmentation nette des passifs financiers porte sur les emprunts intérieurs de GNF 9 399,2 milliards et les emprunts extérieurs de GNF 2 582,7 milliards. Les emprunts intérieurs sont tirés par les titres de créances sur le système bancaire de GNF 3 387,6 milliards et d'un crédit auprès du système bancaire pour un montant de GNF 584,8 milliards. Ces titres de créances sont composés d'une souscription et d'un remboursement des titres publics pour des montants respectifs de GNF 26 468,5 milliards et de GNF 23 080,9 milliards. De même, les emprunts auprès du système bancaire sont constitués en partie par un emprunt auprès de la Banque Centrale de GNF 1 922,7 milliards et d'un remboursement de crédit auprès des banques commerciales de GNF 1 102,2 milliards.

Cependant, les emprunts extérieurs en 2023 portent sur les prêts projets financés par les organisations internationales à hauteur de GNF 3 287,4 milliards et d'un appui budgétaire de GNF 4,1 milliards. Ce financement s'est réalisé dans un contexte d'un désendettement extérieur de GNF 665,9 milliards.

Tableau 5 : Evolution des financements du Solde budgétaire (en milliards de GNF)

Rubriques	2020	2021	2022	2023
Transaction sur actifs financiers et passifs (Financement)	-4059,3	-1 964,3	-919,1	-4 590,5
Actifs financiers	-358,0	-278,4	-263,2	7 391,3
Intérieurs	-305,4	-314,3	-252,8	7 387,7
Extérieurs	-52,7	35,9	-10,4	3,6
Passifs	3 701,3	1 685,9	655,8	11 981,8
Intérieurs	2 246,9	134,3	-722,7	9 399,2
Extérieurs	1 454,4	1 551,6	1 378,5	2 582,7

Source : Ministère du Budget

3.2. Dette Publique

Dans un contexte de besoin de financement croissant du Gouvernement, notamment en matière de réalisation des infrastructures sociales de base, la dynamique de la dette publique est restée sur la trajectoire de la norme communautaire du Programme de Coopération Monétaire des États membres de la CEDEAO fixée à 70,0 % du PIB. Cette situation est rendue possible, grâce à la priorité accordée aux emprunts concessionnels. Ainsi, la dette publique est passée de GNF 57 801,3 milliards (33,9 % du PIB) à fin 2022 à GNF 79 569,1 milliards (40,2 % du PIB) un an plus tôt, soit une augmentation de 37,7 %. Cette hausse est principalement portée par la dette intérieure et dans une moindre mesure par celle de la dette extérieure.

Tableau 6: Evolution de la dette publique (en millions de GNF, en % du PIB)

	2021	2022	2023
Dettes publiques	56 601,2	57 801,3	79 569,1
En % du PIB	35,5	33,9	40,2
Dette extérieure	32 922,5	31 963,7	39 271,8
En % du PIB	20,7	18,8	19,8
En % de la dette totale	58,2	55,3	49,4
Dette intérieure	23 678,7	25 837,7	40 297,3
En % du PIB	14,9	15,2	20,4
En % de la dette totale	41,8	44,7	50,6

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

3.2.1. Dette Publique extérieure

Le niveau de la dette extérieure a atteint GNF 39 271,8 milliards (18,8 % du PIB) à fin 2023, contre GNF 31 963,7 milliards (19,8 % du PIB) un an auparavant, soit une progression de 22,9 %. Cette évolution est expliquée par la signature de nouvelles conventions de prêts et les nouveaux décaissements intervenus. Toutefois, cette évolution est liée aussi bien par l'accroissement de la dette à l'égard des créanciers bilatéraux que ceux multilatéraux.

Ainsi, la dette bilatérale, composée uniquement de l'aide publique au développement, a enregistré une hausse de 13,4 % par rapport à 2022 pour se fixer à GNF 20 540,8 milliards à fin 2023. Parallèlement, la dette à l'égard des créanciers bilatéraux s'est établie à GNF 18 731,0 milliards, contre GNF 13 850,8 milliards à fin 2022, soit un accroissement de 25,2 %. Cette créance multilatérale n'est composée seulement que des prêts concessionnels octroyés par les organisations internationales.

Selon la structure, à fin 2023, la dette extérieure est composée de 52,3 % de la dette à l'égard des créanciers multilatéraux et de 47,7 % de la dette auprès des créanciers bilatéraux.

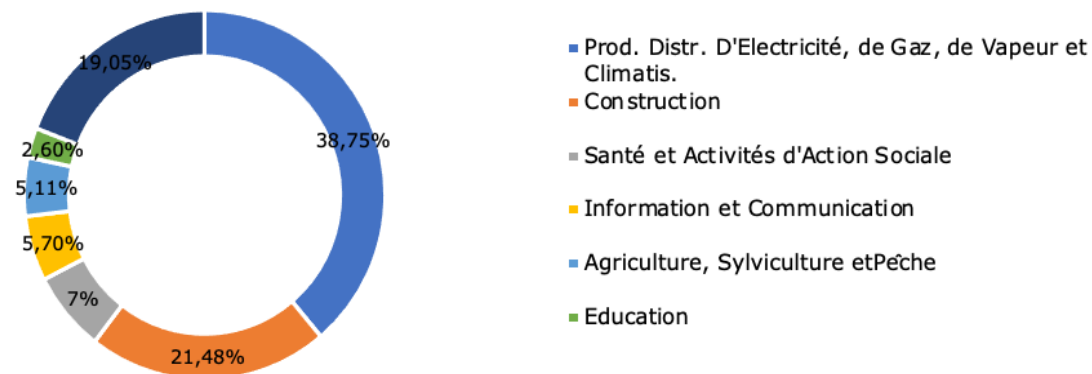
Tableau 7 : Evolution de la dette extérieure (En milliards de GNF et en % du total)

Rubrique	2021	2022	2023	% du total
BILATÉRAL	19 197,4	18 112,9	20 540,8	52,30
Aide Publique au Développement (APD)	19 197,4	18 112,9	20540,8	52,30
Non Aide Publique au Développement	0,0	0,0	0,0	
MULTILATERAL	13 725,0	13 850,8	18 731,0	47,70
Concessionnelles	13 725,0	13 850,8	18 731,0	47,70
Non Concessionnelles	0,0	0,0	0,0	
TOTAL	32 922,5	31 963,7	39 271,8	100

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

L'analyse par secteur d'activités montre que la dette extérieure est orientée principalement dans le financement du secteur énergétique (38,8 %), suivi du secteur de la construction notamment les travaux publics et infrastructures routières (21,5 %), du secteur de la santé et actions sociales (7,0 %). Par ailleurs, les secteurs tels que l'agriculture, l'éducation, l'information et la communication n'absorbent que 13,1 % du total de la dette extérieure.

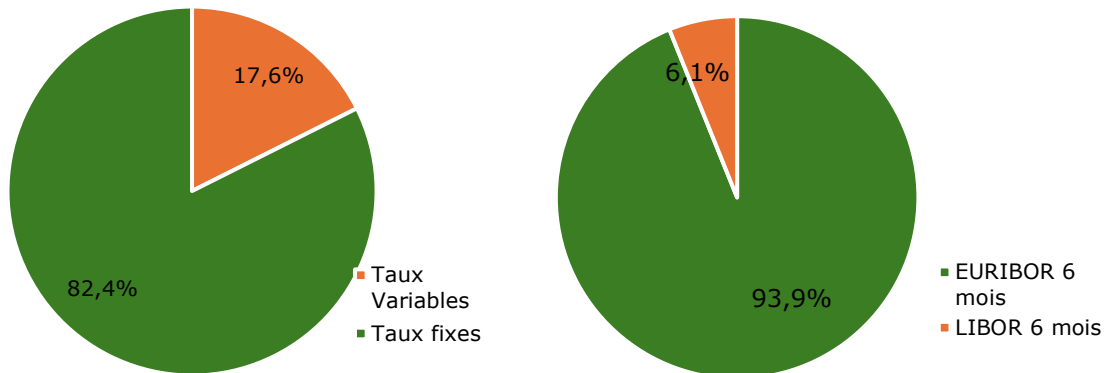
Graphique 24: Structure de la dette extérieure par secteur d'activités (%)



Source : Ministère de l'Économie et des Finances

En termes de taux, la structure de la dette extérieure est dominée par les emprunts à taux fixes, représentant ainsi 82,4 % du total, tandis que les emprunts à taux variables ne représentent que 17,6 % du total. Ces emprunts à taux variables sont constitués de 93,9 % des emprunts à taux EURIBOR (6 mois) et de 6,1 % des emprunts à taux LIBOR (6 mois).

Graphique 25 : Structure de la dette extérieure par type de taux en 2023 (en milliards GNF)



Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Le service de la dette extérieure a atteint GNF 1 486,0 milliards (1,5 % des exportations de biens) en 2023 contre GNF 1 381,9 milliards (1,8 % des exportations de biens) un an auparavant, soit une hausse de 7,5 %. Ce paiement du service de la dette est destiné à 54,4 % aux créanciers bilatéraux contre 45,6 % à l'égard des créanciers multilatéraux.

3.2.2. Dette publique intérieure

Comme les années passées, la dette intérieure continue d'augmenter en raison du besoin croissant du financement des infrastructures publiques et de la politique de la gestion de la dette. Ainsi, le stock de la dette intérieure est passé de GNF 25 837,7 milliards à fin 2022 à GNF 40 297,3 milliards à fin 2023, soit un accroissement de 56 %.

Parallèlement, le service de la dette intérieure a enregistré une progression modérée de 6,3 % pour atteindre GNF 14 247,6 milliards (61,2 % des recettes fiscales) en 2023 contre son niveau de GNF 13 403,1 milliards (63,8 % des recettes fiscales) atteint un an précédemment.

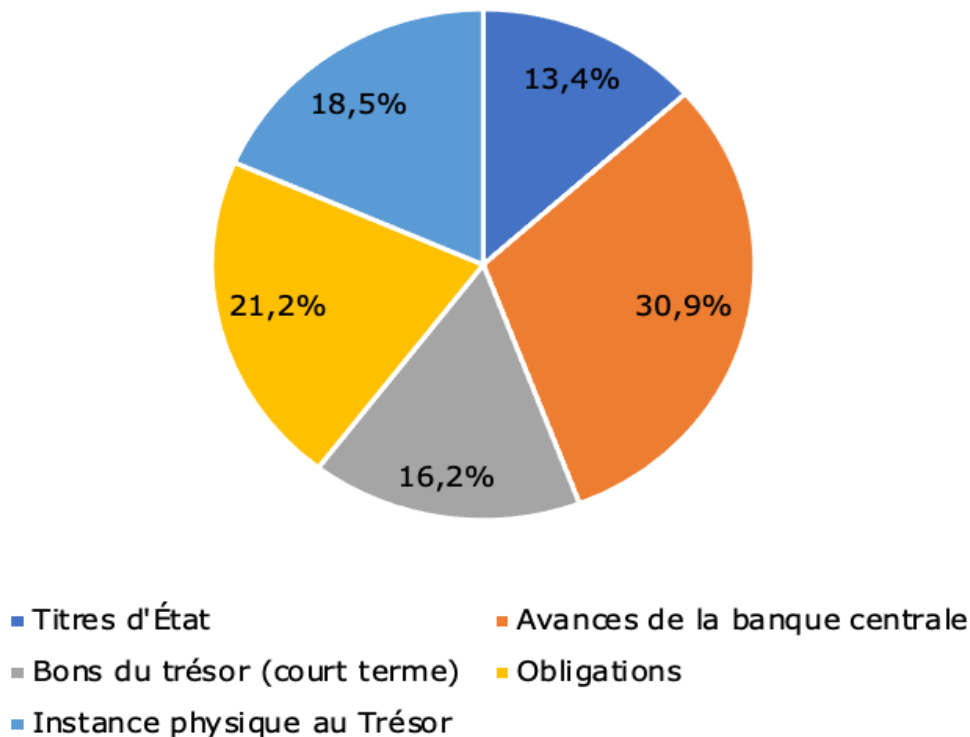
Tableau 8 : Evolution du stock et du service la dette intérieure (en milliards GNF et en % des recettes fiscales)

	2021	2022	2023
Dette intérieure	23 678,7	25 837,7	40 297,3
Service de la dette intérieure	11 767,7	13 403,1	14 247,6
Service de la dette intérieure sur les Recettes fiscales (en %)	61,8	63,8	61,2

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

A fin 2023, la dette intérieure est composée à 30,9 % des avances de la Banque Centrale (GNF 12446,4 milliards), 21,2 % des Obligations (GNF 8527,3 milliards), 16,2 % des Bons du trésor (GNF 6507,8 milliards) et 13,4 % des Titres d'Etat (GNF 5381,3 milliards).

Graphique 26 : Structure de la dette intérieure en 2023 (en % du total)



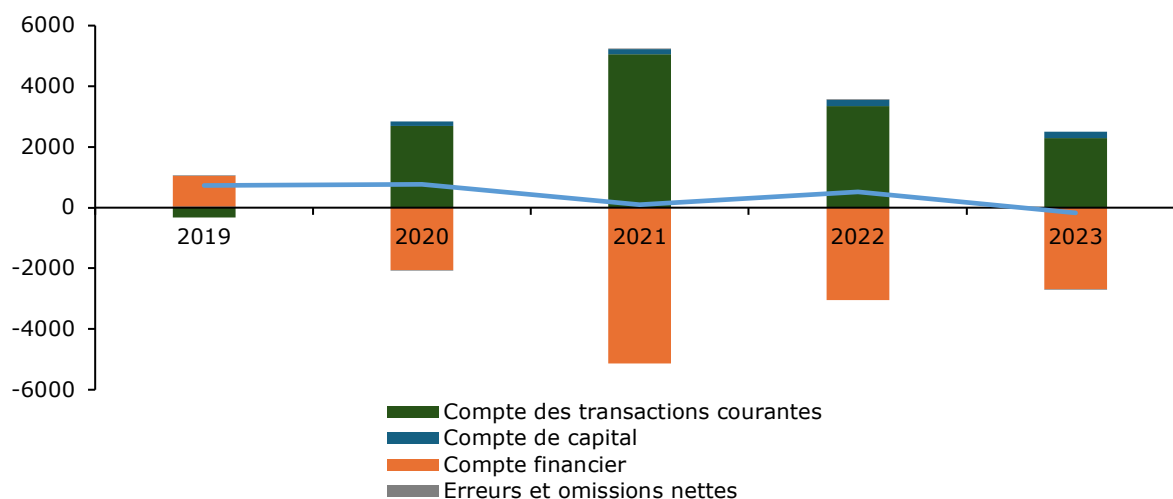
Source : Ministère de l'Économie et des Finances

CHAPITRE 4 : SECTEUR EXTERIEUR

L'année 2023 a été marquée par la poursuite de la guerre entre l'Ukraine et la Russie, les conflits israélo-palestiniens, le récent incendie du dépôt principal d'hydrocarbures de Kaloum et la poursuite de la mise en œuvre du projet minier de Simandou. Ce contexte a affecté les relations de la Guinée avec l'économie mondiale à travers la détérioration du solde global de la balance des paiements. De ce fait, le solde global est passé d'un excédent de USD 516,2 millions (2,4 % du PIB) en 2022 à un déficit de USD 172,3 millions (0,7 % du PIB) en 2023. Cette détérioration est le reflet principalement de la baisse de l'excédent du solde des transactions courantes et de la baisse de l'acquisition nette d'actifs du compte financier, et cela, dans un contexte d'amélioration progressive de l'excédent du solde du compte capital.

Ces différentes évolutions, notamment le cumul des soldes du compte des transactions courantes et du compte capital, ont occasionné une baisse de la capacité de financement de l'économie guinéenne, qui s'est établie à USD 2,5 milliards en 2023, contre USD 3,6 milliards un an auparavant.

Graphique 27 : Evolution du solde global de la balance des paiements (en millions de USD)

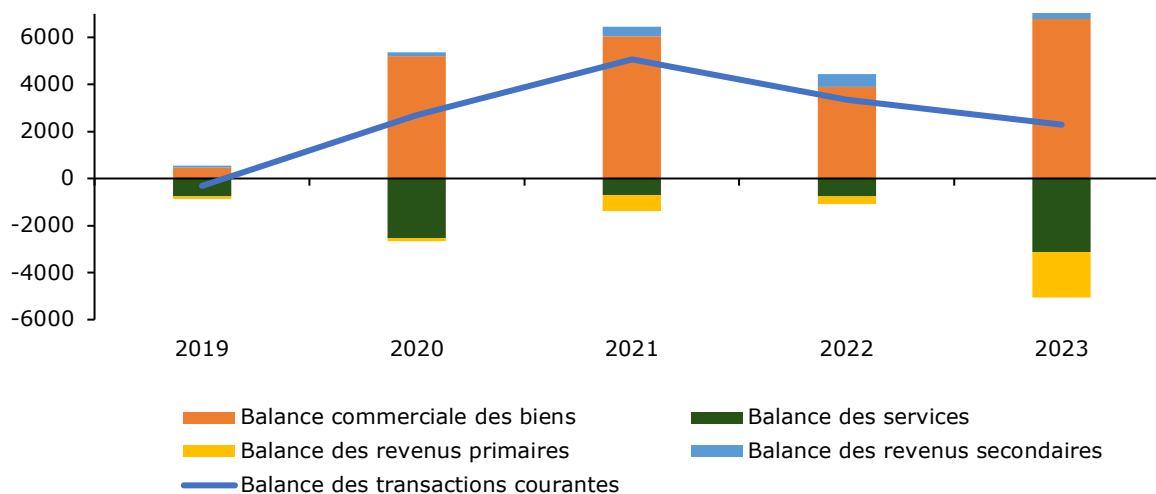


Source : Banque Centrale de la République de Guinée

4.1. Compte des transactions courantes

En 2023, l'excédent du compte des transactions courantes s'est situé à USD 2,3 milliards (9,8 % du PIB) en 2023, contre USD 3,4 milliards (15,8 % du PIB) en 2022, soit une contraction de 31,7 %. Cette baisse résulte de l'effet combiné de la dégradation des soldes des services et des revenus primaires dans un contexte d'amélioration de la balance commerciale des biens et celle des revenus secondaires.

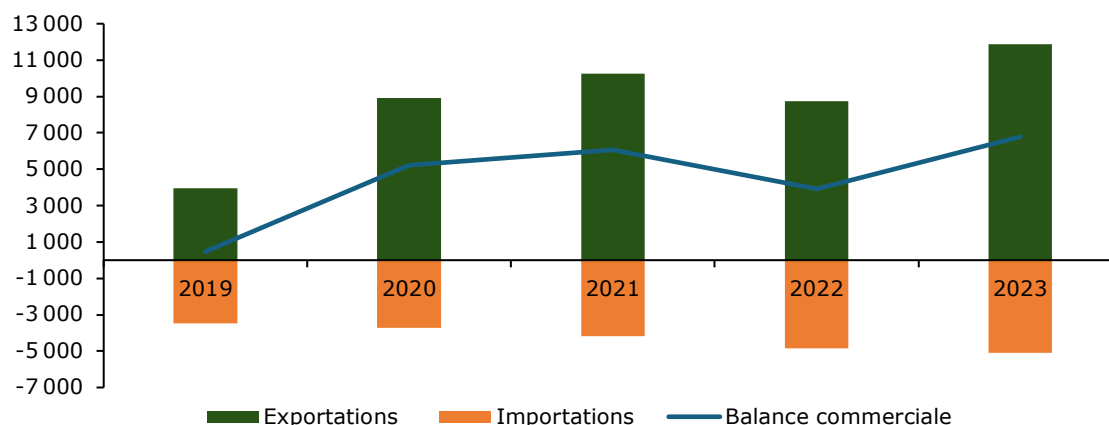
Graphique 28 : Evolution des composantes du compte des transactions courantes (en millions USD)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

4.1.1. Balance commerciale

Le secteur minier, principal pourvoyeur de recettes en devises du pays, continue d’enregistrer des réformes majeures, notamment la mise en œuvre du projet de SIMANDOU et de l’octroi de permis à de nouvelles sociétés. Cette tendance de dynamisation s’est surtout reflétée sur la balance commerciale des biens, dont l’excédent s’est renforcé davantage, en se chiffrant à USD 6,9 milliards en 2023, contre USD 3,9 milliards l’année précédente. Cette évolution est attribuable à la hausse des exportations de biens plus accentuée (+35,5 %) que celle des importations de biens (+4,9 %). Ainsi, il en a résulté une forte hausse du taux de couverture du commerce extérieur, qui est passé de 108,7 % en 2022 à 233,6 % en 2023.



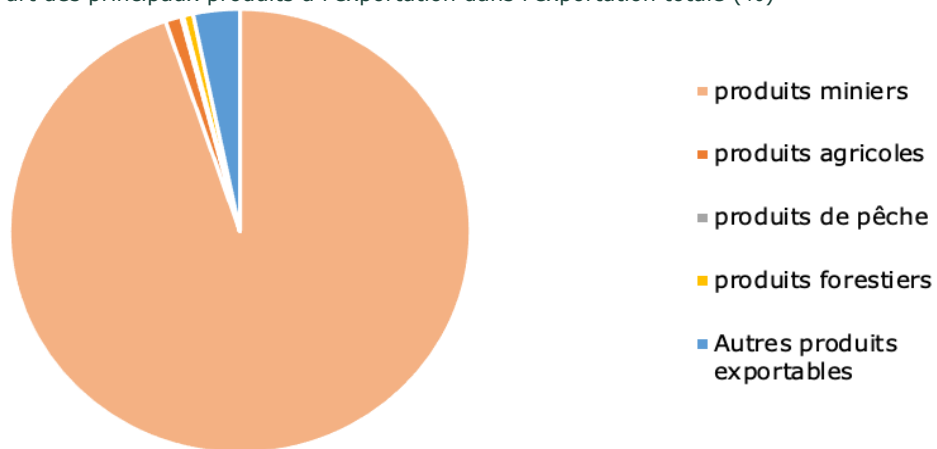
Graphique 29 : Evolution des principaux postes de la balance commerciale (en millions de USD)

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

En hausse de 35,5 % par rapport à l'année précédente, les exportations de biens ont atteint USD 11,2 milliards en 2023, par rapport à l'année précédente, impulsées principalement par les exportations des produits miniers notamment la bauxite et dans une certaine mesure par celles des produits forestiers et des produits alimentaires. Cette hausse a été contrebalancée par le fléchissement des exportations des produits agricoles et de la pêche.

Comme les années antérieures, la structure des exportations en 2023 a été dominée par les exportations des produits miniers qui ont atteint 94,8 % des exportations totales. Ces exportations minières sont constituées en partie des produits aurifères, de la bauxite, du diamant et de l'alumine. Elles seront suivies par les exportations des produits forestiers, des produits de pêche et des produits agricoles, avec un poids cumulé de 2 %.

Graphique 30 : Part des principaux produits à l'exportation dans l'exportation totale (%)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Les exportations des produits miniers, qui étaient de USD 8 250,3 millions en 2022, ont connu une hausse de 36,2 % pour se fixer à USD 11 240,8 millions en 2023. Cette hausse est due principalement à l'amélioration des exportations de la bauxite, bien que les exportations de l'or aient enregistré une baisse.

En revanche, les exportations de bauxite, qui étaient de USD 3,5 milliards en 2022, se sont établies à USD 6,8 milliards en 2023, soit une amélioration de 91,8 %. Cette évolution, liée à l'effet volume, est expliquée par le renforcement du système d'évaluation de la quantité de la bauxite au niveau des ports d'embarquement et la reprise des opérations de ALUFER après le contentieux avec l'administration minière. Cette situation a été accompagnée par une hausse du volume exporté de bauxite, qui passe désormais de 88,5 tonnes en 2022 à 120,9 millions de tonnes. Ces exportations de bauxite sont essentiellement destinées à la Chine (92,6 %), à l'Inde (3,6 %) et aux Emirats Arabes Unis (2,9 %).

En revanche, les exportations de l'or ont atteint USD 4,3 milliards en 2023, contre USD 4,6 milliards un an auparavant, soit une contraction de 4,6 %. Bien que le cours de l'or sur le marché international ait augmenté de 7,8 % en moyenne entre 2022 et 2023, la baisse des exportations de l'or est surtout liée à la fermeture de deux sociétés semi-industrielles, suite au décret du Gouvernement règlementant l'activité de l'orpaillage en Guinée. Le volume des exportations de l'or est passé de 86,5 tonnes en 2022 à 76,1 tonne en 2023, soit une baisse de 12,0 %. Ces exportations

de l'or sont destinées en grande partie aux pays tels que, les Émirats Arabes Unis (57,7 %), l'Inde (21,9 %), l'Afrique du Sud (14,8 %) et la Suisse (5,3 %).

Concernant les exportations des produits forestiers, elles ont poursuivi leur tendance haussière amorcée depuis l'année 2022. En valeur, les exportations de produits forestiers ont augmenté de 53,7 % en glissement annuel pour se fixer à USD 82,7 millions en 2023. Cette évolution est le fruit des exportations en volume des produits forestiers qui sont passées de 46,74 millions de kg en 2022 à 64,4 millions de kg en 2023, soit une hausse de 37,8 %.

Parallèlement, les exportations des produits alimentaires ont presque doublé pour se fixer à USD 17,6 millions en 2023, contre USD 12,6 millions en 2022.

En revanche, le prix de certains de ces produits, notamment le cacao et le café, continue d'augmenter sur le marché international, en moyenne autour de 37,1 % et 15,0 %, respectivement entre 2022 et 2023. Bien que cette hausse ait été observée, l'évolution des exportations des produits agricoles ne bénéficie que de l'effet volume. Ces exportations ont enregistré une baisse de 11,7 %, en se situant à USD 132,8 millions en 2023, contre son niveau de USD 150,4 millions atteint l'année précédente, résultant de la contraction du volume exporté de 20,4 % en glissement annuel.

De même, les exportations des produits de la pêche ont fléchi de 26,6 % par rapport à 2022 pour se chiffrer à USD 18,55 millions en 2023. Cette contraction est expliquée par la baisse des exportations en volume, qui passe de 13 820 tonnes en 2022 à 11 830 tonnes en 2023, soit une baisse de 14,4 %, résultant principalement de l'effet de la décision du Gouvernement d'interdire temporairement les exportations de certains produits halieutiques ³sur la période allant du 1^{er} juillet au 31 août 2023. Cette mesure visait à approvisionner le marché national en denrées de première nécessité de qualité et en quantité suffisante, au cours de la période du repos biologique.

Tableau 9 : Les principaux produits d'exportation (en millions USD et en % du total)

	2019	2020	2021	2022	2023
Les produits agricoles	102,3	73,8	131,6	150,4	132,8
Part en % des Exportations	2,6	0,8	1,3	1,7	1,1
Les produits de pêche	25,3	19,1	25,6	25,3	18,5
Part en % des Exportations	0,6	0,2	0,3	0,3	0,2
Les produits forestiers	40,2	39,7	145,1	53,8	82,7
Part en % des Exportations	1,0	0,4	1,4	0,6	0,7
Les produits miniers	3 518,9	8 394,9	8 539,0	8 250,3	11 240,8
Part en % des Exportations	89,2	94,0	83,4	94,3	94,8
Or	1 193,5	5 352,1	5 499,1	4 555,7	4 345,9
Diamants	19,5	7,6	15,0	8,8	11,5
Bauxite	2 228,7	2 950,4	2 889,6	3 546,9	6 803,4
Alumine	77,3	74,9	102,4	113,5	75,6

³ Sont exclus de ces mesures d'interdiction, les produits suivants : les poulpes, les seiches, les calamars et les crevettes.

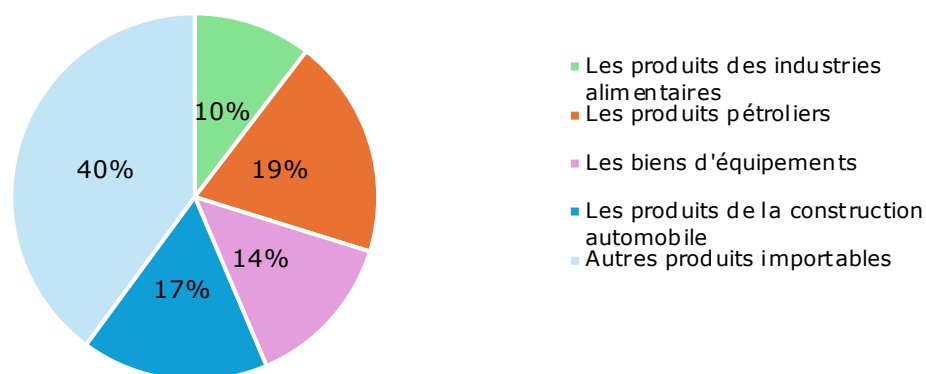
Fer et Argent	0,0	9,9	32,9	25,4	4,4
Autres produits exportables	258,7	403,6	1 397,6	272,8	387,2
Part en % des Exportations	6,6	4,5	13,6	3,1	3,3

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Dans une proportion moindre que les exportations, les importations de biens ont progressé de 4,9 %, en s'établissant à USD 5,1 milliards en 2023, contre USD 4,8 milliards l'année précédente. Cette hausse modérée des importations s'explique par la hausse des produits de la construction automobile et des biens d'équipements dans un contexte de baisse des importations des produits pétroliers.

Toutefois, la structure des importations de la Guinée en 2023 est essentiellement constituée par les produits pétroliers, les produits de construction automobile, les biens d'équipements et les produits alimentaires, avec des parts respectives de 19,4 %, 16,5 %, 13,8 % et de 10,4 %.

Graphique 31 : Part des principaux produits à l'importation dans l'importation totale (%)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

En effet, les importations des produits de la construction automobile sont passées de USD 662,93 millions en 2022 à USD 835,50 millions en 2023, soit une hausse de 26 %.

Consécutivement, les importations des biens d'équipement se sont fixées à USD 699,0 millions en 2023, en hausse de 21,9 % par rapport à son niveau atteint un an auparavant. Cette progression est liée aux grands travaux en cours dans le pays, notamment dans le domaine des BTP.

Les importations de produits alimentaires se sont établies à USD 529,5 millions en 2023, contre USD 501,5 millions en 2022, soit une hausse de 5,6 %, résultant principalement de l'effet prix. En effet, la hausse des importations des produits alimentaires est expliquée par la flambée des prix de certains produits sur le marché international tels que le sucre, les produits laitiers. Par ailleurs, le volume des importations de ces produits s'est établi à 2 004,3 millions de kg en 2023, contre 1 930 millions de kg l'année précédente, soit une baisse de 16,8 %, imputable à la contraction des importations du riz. Cette baisse des importations du riz témoigne des effets positifs de la politique agricole prônée par les autorités de la transition, à travers la vente des engrais à bas prix, la création des facilités d'obtention des équipements agricoles, pour ne citer que cela.

Par contre, bien que leur volume ait augmenté, l'évolution des exportations des produits pétroliers en 2023 est tributaire de celle de l'effet prix sur le marché international. Le cours du Brent a enregistré une baisse de 17,2 % entre 2022 et 2023. Cette baisse a surtout contribué au fléchissement de 29,5 % des exportations de produits pétroliers, qui passe de USD 1,4 milliard en 2022 à USD 982,6 millions en 2023. Cette tendance baissière a été observée au niveau de l'importation de certains produits pétroliers tels que l'essence, le gazole, le fioul lourd, les huiles lubrifiantes pour moteur et les produits pétroliers raffinés solides.

Tableau 10 : Les principaux produits d'importation (en millions USD et en % du total)

	2019	2020	2021	2022	2023
Les produits des industries alimentaires	389,7	436,1	565,6	501,5	529,5
Part en % des importations	11,2	11,7	13,5	10,4	10,4
Les produits pétroliers	614,8	513,7	1 055,6	1 393,4	982,6
Part en % des importations	17,7	13,8	25,2	28,8	21,9
Les biens d'équipements	480,8	462,6	469,1	573,2	699,0
Part en % des importations	13,9	12,4	11,2	11,8	13,8
Les produits de la construction automobile	505,0	367,8	328,5	662,9	835,5
Part en % des importations	14,6	9,9	7,8	13,7	16,5
Autres produits importables	1 479,7	1 947,3	1 768,5	1 711,5	2 031,5
Part en % des importations	42,6	52,2	42,2	35,3	39,9

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

4.1.2. Balance des services

Depuis 2021, le déficit du solde des services continue de se creuser davantage, en se situant à USD 3 140,1 millions (13,5 % du PIB), contre USD 760,5 millions (3,9 % du PIB) un an auparavant. Cette dégradation s'explique principalement par l'alourdissement du déficit du solde des services de transport et, dans une faible proportion, par celui des autres services aux entreprises.

Le déficit du solde des services de transport est passé de USD 524,2 millions en 2022 à USD 613,3 millions en 2023, résultant du creusement du déficit aussi bien des services de transport maritimes que ceux aériens.

Le déficit du solde des transports maritimes a atteint USD 496,5 millions en 2023, en dégradation de 8,3 % par rapport à son niveau enregistré un an précédemment. Cette détérioration est le reflet de la baisse plus marquée des recettes des autres transports maritimes, bien que les dépenses sur les frets maritimes aient également enregistré une baisse sur la période sous-revue. Les recettes au titre des autres transports maritimes ont connu presque une baisse de 100 % par rapport à son niveau de 2022. Par ailleurs, les dépenses sur les frets maritimes se sont contractées de 0,4 % en glissement annuel pour se fixer à USD 496,5 millions en 2023, en raison de la normalisation au niveau mondial de la crise sanitaire de COVID-19 et du contexte de poursuite de la guerre en Ukraine.

De même, le déficit du solde de la rubrique transports aériens a quasiment doublé pour s'afficher à USD 115,1 millions en 2023, contre USD 65,2 millions l'année précédente, en lien avec l'augmentation de 4,3 % des dépenses sur les frets.

Parallèlement, la balance des autres services aux entreprises affiche un déficit historique de USD 2 260,1 millions en 2023, contre un déficit de USD 38,4 millions

enregistré un an auparavant. Cette forte dégradation s'explique par le creusement du déficit plus prononcé au niveau des services spécialisés et des services de conseils en gestion, qui passe de USD 13,1 millions en 2022 à USD 2 186,3 millions en 2023.

Tableau 11 : Evolution de la balance des services (en millions USD)

Rubriques	2019	2020	2021	2022	2023
Transports	-415,6	-1 070,8	-460,7	524,17	-613,3
Transports maritimes	-335,2	-1 008,1	-409,4	-458,4	-496,5
Transports aériens	-80,2	-61,7	-51,4	-65,2	-115,1
Autres modes de transports	0,5	0,1	0,2	0,2	0,3
Autres services aux entreprises	-148,7	-695,8	-87,0	-38,4	-2 260,1
services de recherche-développement	-27,1	-87,8	-10,5	-2,8	-1,3
services spécialisés et services de conseils en gestion	-87,5	-547,9	-49,3	-13,1	-2 186,3
services techniques et services liés au commerce international	-34,0	-60,2	-27,2	-22,5	-72,5
Solde des services	-754,7	-2 521,2	-714,6	-760,5	-3 140,1

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

4.1.3. Balance des revenus primaires

Le déficit du solde des revenus primaires s'est situé à USD 1,9 milliard (8,3 % du PIB) en 2023, après avoir atteint USD 336,6 millions (1,7 % du PIB) en 2022. Ce solde reste très élevé par rapport au niveau enregistré au cours des années passées. Ce creusement du déficit est principalement imputable à la détérioration du solde des revenus des investissements, notamment des investissements directs. Toutefois, le déficit du solde des rémunérations des salariés s'est réduit, tandis que l'excédent du solde des autres revenus primaires s'est davantage amélioré.

Ainsi, le solde des revenus des investissements directs a affiché un énorme déficit de USD 1,7 milliard en 2023, après avoir enregistré un autre déficit de USD 30,7 millions l'année précédente. Cette détérioration s'explique par le fait que les investissements directs étrangers en Guinée étant plus importants évoluent plus vite que ceux des encours des investissements de la Guinée à l'étranger. Les revenus des investissements versés aux non-résidents sont passés de USD 31,1 millions en 2022 à USD 1,8 milliard en 2023, soit une hausse de USD 1,7 milliard, résultant en partie des investissements massifs réalisés par les sociétés étrangères en Guinée, surtout dans le secteur minier. Ces investissements massifs ont généré des intérêts de USD 1,7 milliard en 2023, contre USD 0,37 million un an auparavant.

Cependant, le déficit du solde des revenus des travailleurs (rémunération des salariés) s'est fortement réduit, en se situant à USD 4,7 millions en 2023, contre USD 68,5 millions en 2022, en lien avec la baisse du paiement des salaires aux travailleurs et experts étrangers.

De même, le déficit du solde des revenus des autres investissements s'est réduit de 23 %, en s'affichant à USD 164,1 millions en 2023, contre USD 219,3 millions en 2022. Cette réduction de ce déficit est imputable principalement à la baisse de 23 % du paiement des intérêts sur les autres investissements aux non-résidents, qui atteint désormais un niveau de USD 186,7 millions en 2023, contre sa valeur de USD 213,1 millions l'année précédente. Par ailleurs, les intérêts sur les autres

investissements versés aux résidents sont passés de USD 16,2 millions en 2022 à USD 22,7 millions en 2023, soit une hausse de 40,1 %.

L'excédent du solde des autres revenus primaires, composés essentiellement des revenus des administrations (Taxes et subventions portant sur les importations, exportations ou la production) s'est renforcé de 34 % par rapport à l'année passée pour ressortir à USD 6,7 millions en 2023.

Tableau 12 : Evolution du solde des revenus primaires par composante (en millions USD)

Rubriques	2019	2020	2021	2022	2023
Rémunération des salariés	18,8	-4,9	-12,2	-68,5	-4,7
Revenus des investissements	-136,0	-141,0	-628,2	-273,1	-1 935,6
Revenu des investissements directs	-73,8	-24,5	-95,5	-30,7	-1 759,5
Revenu des investissements de portefeuille	-7,1	-15,7	-33,1	-34,8	-29,6
Revenus des autres investissements	-53,7	-102,0	-499,4	-213,1	-164,1
Revenu des avoirs de réserves	-1,3	1,2	-0,2	5,5	23,5
Autres revenus primaires	3,2	1,1	-11,6	5,0	6,7
Solde des revenus Primaires	-114,1	-144,8	-652,0	-336,6	-1 933,5

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

4.1.4. Balance des revenus secondaires

Comme les années précédentes, l'excédent du solde des revenus secondaires s'est davantage renforcé, en passant de USD 537,3 millions (2,7 % du PIB) en 2022, contre USD 576,5 millions (2,5 % du PIB) en 2023. Cette amélioration est attribuable à l'accroissement de l'excédent des revenus secondaires des autres secteurs (sociétés financières, non-financières, ménages, ISBLSM) et cela dans un contexte de réduction progressive du déficit du solde des revenus secondaires des administrations publiques.

En effet, l'excédent de la balance des revenus secondaires des autres secteurs a atteint USD 602,6 millions en 2023, contre USD 579,2 millions un an auparavant, soit une hausse de 4,0 %, en raison de l'amélioration du solde des autres transferts courants. L'excédent de la balance des revenus secondaires est contenu par une baisse des envois de fonds des travailleurs. Le solde des autres transferts courants a augmenté de 61 % pour se situer à USD 190,6 millions en 2023, après avoir atteint USD 118,3 millions l'année précédente.

Par ailleurs, l'excédent du solde des envois de fonds des travailleurs est passé de USD 460,9 millions en 2022 à USD 412,0 millions en 2023, soit une réduction de 10,6 %, en lien avec la baisse des envois des travailleurs. Ces envois de fonds des travailleurs ont atteint USD 492,6 millions en 2023, en baisse de 6 % par rapport au niveau enregistré un an auparavant.

Par ailleurs, le déficit des revenus secondaires des administrations publiques se réduit de presque de moitié pour s'établir à USD 26,1 millions en 2023. Cette réduction est le reflet de la baisse des transferts courants des administrations publiques versés aux non-résidents, qui se sont établis à USD 35,2 millions en 2023, contre USD 42 millions l'année précédente.

Tableau 13 : solde des revenus secondaires (en millions USD et en % du PIB)

	2019	2020	2021	2022	2023
Revenus secondaires des Administrations publiques	4,0	11,5	-27,4	-41,9	-26,1
Cotisation sociales	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1
Coopération internationale courante	22,2	40,6	7,2	-1,3	8,0
Transferts courants divers des administrations publiques	-18,5	-29,2	-34,6	-40,7	-34,2
Revenus secondaires des autres secteurs	74,9	135,5	417,1	579,2	602,6
Transferts personnels	56,7	4,8	312,5	460,9	412,0
Envoi de fonds des travailleurs	52,9	0,0	312,5	460,9	412,0
Autres transferts courants	18,2	130,7	104,5	118,3	190,6
Solde des revenus secondaires	78,9	147,0	389,7	537,3	576,5

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

4.2. Compte de capital

Le solde du compte capital a maintenu son amélioration amorcée depuis 2019. Ainsi, l'excédent du solde du compte capital s'est renforcé de 5,2 % pour s'établir à USD 223,8 millions (1 % du PIB) en 2023, contre son niveau de USD 212,8 millions (1,1 % du PIB) atteint un an auparavant. Cette hausse s'explique par l'amélioration du solde des transferts en capital, notamment les transferts en capital des administrations publiques. L'excédent du solde des transferts en capital des administrations publiques s'est affiché à USD 201,3 millions en 2023, contre USD 88,0 millions en 2022, résultant de l'augmentation des dons projets des partenaires extérieurs du pays et la cession d'actifs non-financiers non-produits. Ces dons ont atteint USD 207,5 millions en 2023, contre USD 92,9 millions l'année précédente.

Tableau 14 : Mouvement des capitaux (en millions USD)

	2019	2020	2021	2022	2023
Balance du compte capital	40,7	147,1	159,0	212,8	223,8
Acquisition/cession d'actifs non financiers non produits	-0,5	-3,3	-1,1	124,7	22,5
Transferts en capital	41,2	150,4	160,0	88,0	201,3
dont transferts en capital des administrations publiques	41,2	150,4	160,0	88,0	201,3

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

4.3. Compte financier

Le compte financier a dégagé une acquisition nette d'actifs financiers de USD 2,7 milliards en 2023, contre une rentrée nette de capitaux de USD 3,0 milliards l'année précédente. Ce solde reflète en partie de l'acquisition nette d'actifs financiers au niveau des autres investissements.

Ainsi, les autres investissements se sont soldés par une augmentation nette d'actifs financiers de USD 4,1 milliards en 2023, contre une augmentation nette d'actifs financiers de USD 3,6 milliards un an auparavant. Les flux des entrées au titre des autres investissements a atteint USD 5,3 milliards en 2023, contre USD 3,9 milliards en 2022. Cette évolution des flux entrants des autres investissements provient principalement de l'augmentation de la monnaie fiduciaire et des dépôts des sociétés résidentes.

Par ailleurs, en 2023, les sorties nettes de capitaux au titre des investissements directs étrangers se sont situées à USD 1,3 milliard, contre USD 650,1 millions en 2023. Cette

évolution s'explique par un accroissement des flux entrants des investissements directs étrangers, qui ont presque doublé pour se fixer à USD 1,3 milliard en 2023, contre USD 658,3 millions un an auparavant. Ces flux entrants d'IDE portent essentiellement sur les créances d'investissement direct sur les entreprises, notamment dans le secteur minier.

En termes de secteurs bénéficiaires, ces flux entrants d'IDE sont orientés en grande partie vers le secteur minier (84,4 %), suivi du secteur des industries (17,6 %) et du secteur financier (1 %), dont les banques et les assurances. Par contre, les flux sortants d'IDE ont atteint USD 19,8 millions en 2023, contre USD 8,2 millions en 2022.

Parallèlement, les investissements de portefeuille ont enregistré une augmentation nette de passifs (sortie nette) de USD 78,7 millions en 2023, contre une entrée nette de capitaux de USD 72,2 millions un an auparavant, en raison de la baisse constatée sur les avoirs. En 2023, les avoirs au titre des investissements de portefeuille ont baissé à USD 77,4 millions, contre une augmentation de USD 71,8 millions l'année précédente. Ces avoirs portent sur les titres de créances des établissements de dépôts autres que la banque centrale et des autres secteurs de l'économie.

Tableau 15 : Solde du Compte financier (en millions de USD)

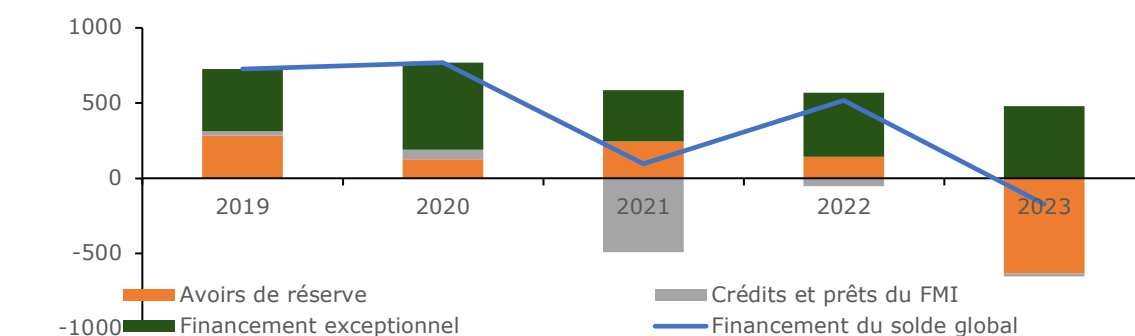
	2019	2020	2021	2022	2023
Compte financier	-997,6	2 063,1	5 126,6	3 046,9	2 682,7
Investissements directs	-43,4	-174,0	-200,7	-650,1	-1 288,2
Avoirs	1,0	2,4	-3,1	8,2	19,8
Engagements	44,4	176,3	197,6	658,3	1 308,0
Investissements de portefeuille	-5,5	12,0	19,6	72,2	-78,7
Avoirs	0,0	0,0	19,6	71,8	-77,4
Engagements	5,5	-12,0	0,0	-0,4	1,3
Autres Investissements	-948,7	2 225,0	5 307,7	3 624,8	4 049,5

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

4.4. Solde global et financement

Le déficit du solde global s'est fixé à USD 172,3 millions (0,7 % du PIB) en 2023, contre un excédent de USD 516,2 millions (2,6 % du PIB) un an auparavant. Ce niveau de déficit a été financé, grâce à la réduction des avoirs de réserves de USD 631,38 millions et au recours au financement exceptionnel pour un montant de USD 478,9 millions, et cela, dans un contexte de remboursement des crédits et prêts du FMI de USD 19,8 millions.

Graphique 32 : Evolution du financement du solde global de la balance des paiements (en millions USD)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

CHAPITRE 5 : SECTEUR FINANCIER

En 2023, l'ensemble du secteur financier guinéen enregistre une résilience, qui reste caractérisé par une amélioration des activités au niveau des différents acteurs. Toutefois, les activités financières restent dominées par le secteur bancaire.

En effet, le secteur bancaire s'est caractérisé par un dynamisme avec une hausse des crédits accordés dans un contexte d'une légère baisse des dépôts de la clientèle.

De même, le secteur des assurances est resté performant, caractérisé par une augmentation des primes totales émises, des placements et des commissions payées.

Les institutions financières inclusives ont également contribué à la performance du secteur financier, avec un accroissement, pour les institutions de microfinances, du nombre d'agences, du total des dépôts, des emprunts et des encours de crédits.

5.1. Secteur bancaire

L'année 2023 est marquée par la rentrée en activité d'une nouvelle institution financière spécialisée, signe d'une bonne tenue des activités du secteur bancaire.

Ce secteur a connu une amélioration de son total bilan à travers une augmentation de l'encours des crédits bancaires, dans un contexte de contraction des dépôts bancaires.

5.1.1. Présentation du secteur bancaire

En 2023, le secteur bancaire Guinéen a enregistré la rentrée en activité d'une nouvelle institution financière spécialisée, le Fond de Garantie des Prêts aux Entreprises (FGPE), portant le nombre d'établissements de crédit à vingt-deux (22) dont dix-neuf (19) banques et un établissement financier. Il a aussi connu l'ouverture de onze (11) nouvelles agences et de cinq (5) nouveaux distributeurs automatiques, portant le réseau à 216 agences et 223 distributeurs automatiques de billets. Pour assurer la continuité des activités au niveau de ce secteur, l'effectif total du personnel a été de 2 686 en 2023, en baisse de 7,8 % par rapport à l'année précédente.

Sur la période sous-revue, le nombre de clients a augmenté de 25,8 % par rapport à 2022, pour se situer à 1 243 770 à fin 2023, dont 1 019 497 particuliers et 109 723 entreprises.

Le secteur bancaire guinéen continue d'être dominé par trois banques, appelées « grandes banques », qui captent 44,5 % des parts de marché en termes de total bilan, 46,2 % en termes de total dépôts et 47,5 % en termes de total crédits.

Quant aux banques moyennes, au nombre de 4, elles représentent 27,9 % du total bilan, 28,0 % du total dépôts et 24,1 % du total crédits. Les petites banques représentent 27,5 % du total bilan, 25,8 % du total des dépôts et 28,4 % du total des crédits.

5.1.2. Evolution des activités bancaires

En 2023, l'activité bancaire est restée performante avec un total bilan qui a progressé de 7,0 % en glissement annuel pour s'établir à GNF 51 274 milliards. Du côté du passif, la hausse s'explique à la fois par les ressources hors trésorerie de GNF 1 355 milliards (2,9 %) et les ressources de trésorerie de GNF 1 976,8 milliards (159,7 %). Les ressources hors trésorerie sont constituées des dépôts de la clientèle (79,4 %), des fonds propres (11,5 %) et des autres ressources à court terme (9,14 %). Quant

aux ressources de trésorerie, elles sont essentiellement constituées des emprunts à terme auprès de la BCRG pour 60,2 %, dont prise de pension (26,0 %), emprunts au marché monétaire (23,1 %), emprunts à terme (11,1 %). Les dépôts des correspondants étrangers au niveau des banques représentent 33,8 % et les dépôts des autres banques 5,8 %.

Concernant l'actif, la hausse est justifiée par les emplois hors trésorerie de GNF 4 185 milliards (20,2 %) et atténuée par une légère baisse des emplois de trésorerie de GNF 853 milliards (-3,1 %).

5.1.2.1. Évolution des dépôts

Contrairement à la tendance haussière enregistrée ces dernières années, les dépôts collectés par le système bancaire auprès de la clientèle en 2023 ont légèrement baissé de 1,2 % par rapport à l'année précédente pour s'établir à GNF 38 157,5 milliards. Cette baisse des dépôts est imputable aux comptes à vue, qui se sont contractés de 5,7 % pour s'établir à GNF 25 126,5 milliards en 2023. Toutefois, cette baisse est contenue par l'accroissement de 13,7 % des comptes d'épargne sur livret et de 3,5 % des dépôts à terme.

Tableau 16 : Evolution des dépôts dans les banques (en milliards de GNF)

	2021	2022	2023	Variation (%)
Dépôts à vue (DAV)	18 145,4	26 636,8	25 126,5	-5,7
Comptes chèque	3 416,6	4 074,6	3 849,1	-5,5
Comptes courant	10 984,1	13 049,5	14 431,3	10,6
Autres comptes	3 744,7	9 512,8	6 846,2	-28,0
Comptes en GNF	784,4	1 835,2	1 359,1	-25,9
Comptes en devises	2 960,3	7 677,6	5 487,1	-28,5
Comptes d'Épargne sur livret	6 147,2	6 191,4	7 037,8	13,7
Dépôts à terme (DAT)	3 915,8	5 551,7	5 745,0	3,5
Durée < 2ans	3 915,8	5 551,7	5 745,0	3,5
Durée > 2ans	0,0	0,0	0	
Bons de caisse	59,9	58,6	79,3	35,3
Autres produits financiers	197,5	171,6	168,9	-1,6
TOTAL des Dépôts	28 465,9	38 610,0	38 157,5	-1,2
Part des dépôts à vue (%)	63,7	69,0	65,8	-4,6
Part des comptes sur livret (%)	21,6	16,0	18,4	15,0
Part des dépôts à terme (%)	13,8	14,4	15,1	4,9

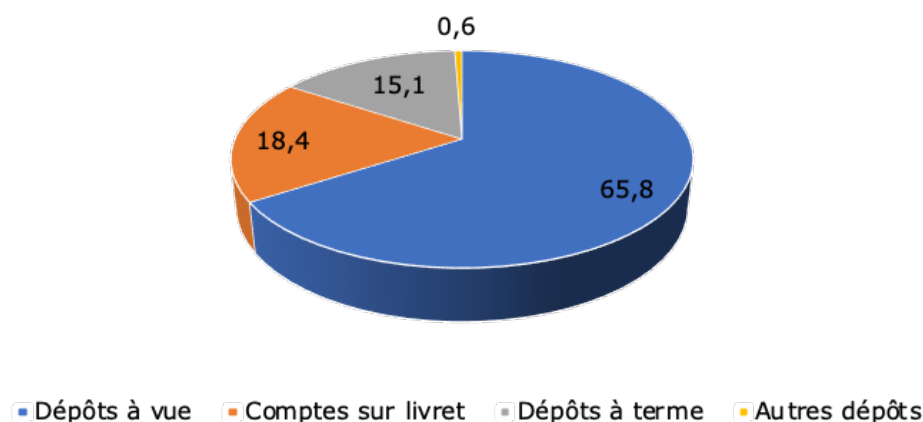
Source : Banque Centrale de la République de Guinée

En termes de structure, l'épargne de la clientèle reste, essentiellement, dominée par les comptes à vue avec une part de 66 % du total des dépôts. Ils sont suivis par les comptes sur livrets (18 %) et les dépôts à terme (15 %).

Ainsi, les dépôts du système bancaire guinéen sont essentiellement transférables (85 %), regroupant les comptes à vue et les comptes d'épargne sur livret, alors que les dépôts non transférables (comptes à terme) ne représentent que 15 % du total des dépôts. La prédominance des comptes à vue dans le total des dépôts collectés traduit la préférence du public pour la liquidité plus tôt que pour des placements.

L'analyse par agents économique montre que les dépôts sont constitués à 95 % des dépôts de la clientèle privée et 5 % de dépôts du secteur public.

Graphique 33 : Structure des dépôts de la clientèle en 2023(en %)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Tableau 17: structure des dépôts de la clientèle des banques (en milliards de GNF et en %)

	2021	2022	2023	Variation (%)
Secteur Public	577,4	3228,5	1 945,1	-39,8
Part en % des dépôts	2,0	8,4	5,1	-39,3
Compagnie d'assurance	56,5	45,9	48,0	4,6
Part en % des dépôts	0,2	0,1	0,1	0,0
Sociétés privées	12541,1	17762,3	17 662,4	-0,6
Part en % des dépôts	44,1	46,0	46,3	0,7
Entrepreneurs individuels	2582,7	3295,9	3 439,5	4,4
Part en % des dépôts	9,1	8,5	9,0	5,9
Particuliers et divers	12445,6	14050,6	14 721,0	4,8
Part en % des dépôts	43,7	36,4	38,6	6,0
Non-résidents	262,6	226,8	341,5	50,6
Part en % des dépôts	0,9	0,6	0,9	50,0
TOTAL des Dépôts	28465,9	38610,0	38 157,5	-1,2

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

5.1.2.2. Évolution des crédits

Contrairement à l'année précédente, les crédits octroyés par les banques en 2023 n'ont pas suivi la même tendance de baisse que les dépôts. En effet, à la fin de l'année 2023, l'encours global des crédits a progressé de 8,1 % par rapport à 2022 pour se situer à GNF 17 017 milliards, résultant principalement d'une injection supplémentaire GNF 1 276,61 milliards de crédits dans l'économie. Sur la période, les crédits à court et à moyen terme ont augmenté de 8,8 % et 5,3 %, respectivement, pour atteindre GNF 10 208,4 milliards et GNF 6097,1 milliards.

L'augmentation des crédits à court terme résulte de celle des autres crédits à court terme, autres que les crédits de trésorerie et les facilités de caisse, accordés aux particuliers et aux entrepreneurs individuels. Quant aux crédits à moyen terme,

leur progression provient des crédits d'investissements, essentiellement destinés au secteur public et aux sociétés privées.

Parallèlement, les crédits à long terme se sont établis à GNF 711,5 milliards en 2023, en hausse de 24,7 % par rapport à 2022, tirés principalement par les crédits d'investissements destinés, notamment aux entrepreneurs et aux particuliers.

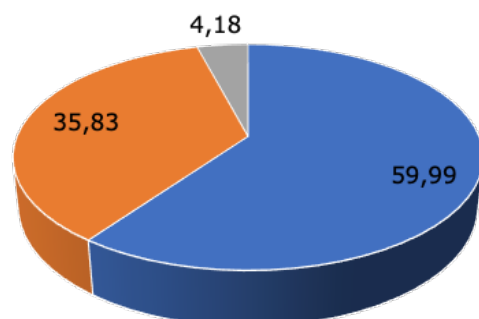
Tableau 18 : Evolution du crédit dans les banques (en milliards de GNF et en %)

	2021	2022	2023	Variation	
				Absolute	En %
Crédits à Court Terme (CCT)	6 215,1	9 381,2	10 208,4	827,3	8,8
Part des CCT en %	51,9	59,6	60,0		
Crédits à Moyen Terme (CMT)	5 430,8	5 788,5	6 097,1	308,6	5,3
Part des CMT en %	45,3	36,8	35,8		
Crédits à Long Terme (CLT)	335,8	570,7	711,5	140,8	24,7
Part des CLT (%)	2,8	3,6	4,2		
Total crédits	11 981,6	15 740,4	17 017,0	1 276,6	8,1

Source : Banque Centrale de la République de Guinée/DPMC

En 2023, l'analyse de la structure des crédits par terme confirme la prédominance des crédits à court terme qui totalisent environ 60,0 % du total de l'encours de crédit, contre 35,8 % et 4,2 % pour les crédits à moyen terme et les crédits à long terme, respectivement.

Graphique 34 : Structure des crédits par durée en 2023 (en %)

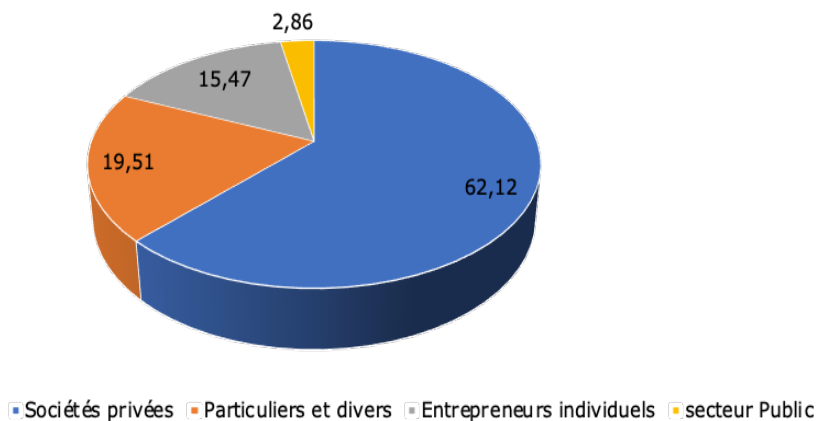


■ Crédits à court terme ■ Crédits à moyen terme ■ Crédits à long terme

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

En termes de répartition par agent économique, 62,1 % de l'encours des crédits à court terme est détenu par les sociétés privées, 19,5 % par les « particuliers et divers ». La part du secteur public est de 2,9 %. Quant à l'encours des crédits à moyen terme, ils sont détenus à 45,1 % par les sociétés privées et à 44,1 % par les particuliers. Concernant l'encours des crédits à long terme, la part accordée aux particuliers représente 61,3 %, celle des sociétés privées et des entrepreneurs individuels 33,3 % et les non-résidents (5,4 %).

Graphique 35 : Structure des crédits à court terme par agents économiques 2023 (en %)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

5.1.2.3. Qualité du portefeuille de Crédit

Le taux moyen de dégradation du portefeuille client (NPL) du secteur s'est fixé à 10,7 % à fin 2023, contre 9,7 % une année auparavant. Durant l'année sous revue, cinq banques ont enregistré un taux de dégradation du portefeuille supérieur au taux moyen du secteur. Le taux moyen de provisionnement a augmenté de 14 points de pourcentage par rapport à fin 2022, pour atteindre 66,5 % au 31 décembre 2023. Le taux de dégradation le plus élevé par banque ressort à 32,2 % et le taux de provisionnement le plus élevé est de 100 %. Le taux de dégradation le plus bas est de 0,16 % et le taux de provisionnement le plus faible est de 20,6 %.

5.1.2.4. Rentabilité des Banques

En 2023, le secteur a enregistré une bonne performance, qui s'est reflétée par les niveaux des principaux indicateurs de résultats. Ainsi, le résultat net cumulé du secteur bancaire s'est davantage renforcé, en passant de GNF 1 080 milliards à fin 2022 à GNF 1 370 milliards à fin 2023. Une seule banque, sur les dix-neuf banques en activité, a enregistré une perte, au titre de l'exercice 2023, pour un montant cumulé de GNF 1 milliard.

Le Produit Net Bancaire (PNB) s'est établi à GNF 4 967 milliards à fin 2023, en hausse de 23,5 % par rapport à l'année précédente. Cet accroissement est le reflet de l'augmentation de 17,2 % des produits des opérations avec la clientèle, de 27,6 % des produits des opérations de trésorerie et interbancaires, et de 23,4 % des reprises d'amortissements et de provisions. Quant aux commissions reçues, elles ont cru de 23,3 %, résultant, notamment, de la hausse de 30,9 % des commissions des opérations en devises, de 20,3 % des produits des engagements bancaires divers et de 10,5 % des commissions sur effets et comptes.

De même, les coûts des ressources ont progressé de 27,6 % pour atteindre GNF 734,9 milliards en 2023, tirés essentiellement par les charges sur des emprunts de trésorerie et interbancaires (86,7 %) et les charges des opérations avec la clientèle (14,4 %). Les autres charges bancaires se sont accrues de

13,2 %, résultant de l'augmentation des frais sur chèques et effets (73 %) et des charges des opérations sur devises (23,1 %).

5.2. Secteur des assurances

En 2023, le secteur des assurances est marqué par un accroissement des émissions de primes, notamment au niveau des assurances-vie. Il reste dominé par quatre compagnies qui couvrent près de 70 % de part de marché.

5.2.1. Présentation du secteur des assurances

Le marché guinéen des assurances compte 13 compagnies d'assurances dont 12 opèrent sous le statut de société anonyme et 1 constituée en société mutuelle. La majorité des compagnies (9) opèrent en assurances dommages et 4 sont spécialisées en assurances-vie.

Ce marché est également animé par un réseau de distribution comprenant 85 agents mandataires des compagnies, 45 sociétés et cabinets de courtage et 133 bureaux directs et des producteurs en assurance vie. Quelques établissements financiers tels que les banques et les institutions de microfinance viennent s'ajouter à cette liste en raison de leur pratique des activités de bancassurance et de micro-assurance. Ce réseau couvre la plupart des régions du pays, offrant ainsi des services de proximité aux assurés et aux bénéficiaires de contrats.

Interviennent, par ailleurs, sur le marché, dans le cadre de leur métier, des experts chargés d'évaluer les portefeuilles et les sinistres, ainsi que des médecins et des enquêteurs. En outre, on note la présence d'un Bureau National de la Carte Brune CEDEAO qui gère les sinistres transfrontaliers dans la sous-région, et d'un Fonds de Garantie Automobile (FGA) dont le rôle consiste à prendre en charge les victimes d'accidents de la circulation pour lesquelles les responsables ne sont pas connus ou sont connus, mais non solvables.

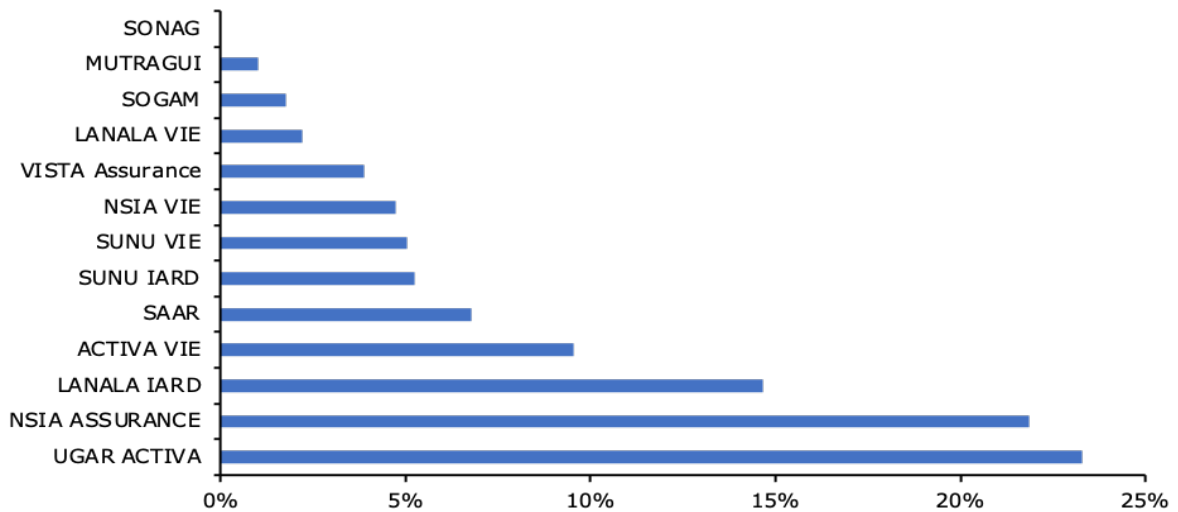
5.2.2. Activité des compagnies d'assurance

En 2023, le chiffre d'affaires de l'industrie des assurances a progressé de 24,9 %, par rapport à 2022, pour se situer à GNF 1 035,8 milliards. Cet accroissement est lié aux émissions de primes d'assurances et est surtout plus marqué au niveau des assurances non-vie (28,7 %), contre une croissance de 12,5 % pour les assurances-vie et la capitalisation. Les assurances non-vie dominent le marché avec 78,51 % de la production globale, contre 21,5 % pour l'assurance vie.

En 2023, les primes totales émises par le marché des assurances se sont établies à GNF 1 035,8 milliards, en augmentation de 24,9 % par rapport à 2022. Le secteur reste dominé par quatre compagnies, les leaders du marché, qui réalisent 69,4 % du total des primes.

En assurance vie et capitalisation, les primes émises s'élèvent à GNF 222,64 milliards en 2023, contre GNF 197,84 milliards un an auparavant, soit une progression de 12,5 %. En assurance dommage, les primes émises ont augmenté de 28,7 % pour se situer à GNF 813,14 milliards en 2023.

Graphique 36 : part de marché du Chiffre d’Affaires 2023 (en %)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Les placements réalisés par l’ensemble des entreprises opérant sur le marché des assurances ont progressé de 37,4 % pour se situer à GNF 722,84 milliards en 2023. Les placements des sociétés vie et capitalisation ont atteint à fin décembre 2023 GNF 525,48 milliards, contre GNF 436,86 milliards l’année précédente. Au 31 décembre 2023, les sociétés Non-vie ont effectué des placements à hauteur de GNF 197,36 milliards, contre GNF 89,33 milliards en 2022. Comme l’année précédente, les principaux actifs de placement du secteur des assurances, durant l’exercice 2023, sont constitués de « valeurs mobilières et immobilières assimilées » et de « droits réels immobiliers ». Compte tenu de l’insuffisance de véhicules d’investissement, notamment l’absence d’une bourse des valeurs, les placements restent dominés par les placements en banques et les investissements immobiliers. On note également une forte préférence des sociétés d’assurance pour les titres d’Etat, notamment les Bons du Trésor.

Les commissions payées aux intermédiaires pour l’acquisition des contrats d’assurance ont augmenté de 22,0 %, pour s’établir à 79,36 milliards en 2023. En assurances dommage, les commissions se sont situées à GNF 64,72 milliards en 2023, contre GNF 14,63 milliards pour les commissions des assurances vie et capitalisation. Ainsi, les frais de gestion (commissions + frais généraux) se sont accrus de 16,3 % pour se chiffrer à GNF 310,11 milliards en 2023, équivalent de 29,9 % du chiffre d’affaires.

5.2.3. Activité des sociétés en réassurances

En 2023, les cessions de primes se sont élevées à GNF 432,53 milliards, en hausse de 34,9 % par rapport à 2022, résultant de la hausse de cessions de primes constatées principalement au niveau de quatre sociétés représentant 91,7 % des cessions durant l’exercice. Le taux de cession de primes représente 41,8 % des primes totales collectées, contre 38,7 % en 2022.

La contribution des Réassureurs au règlement des sinistres s’est située à GNF 184,99 milliards en 2023, contre GNF 19,9 milliards un an auparavant. La hausse

de cette contribution provient de celle observée au niveau d'une seule compagnie d'assurance, qui représente 94,2 % des sinistres cédés en 2023.

Parallèlement, le montant des primes acquises aux réassureurs s'est accru de 55,8 % par rapport à 2022, pour atteindre GNF 513,95 milliards à fin 2023. Quant à la part des réassureurs dans les charges, elle s'est établie à GNF 1 171,88 milliards en 2023, contre GNF 288,26 milliards l'année précédente. Ainsi, le solde de réassurance de l'exercice 2023 est favorable au marché des assurances à hauteur de GNF 657,93 milliards, contre GNF 41,55 milliards (solde favorable aux réassureurs) en 2022.

5.3. Institutions financières inclusives

En 2023, le nombre d'institutions financières inclusives (IMF) est resté le même qu'en 2022 tandis que le nombre d'établissements de monnaies électroniques (EME) a légèrement baissé. Toutefois, le nombre d'agences des IMF, le nombre de points de service des EMES et le nombre de transaction des EME ont connu une augmentation durant l'année.

5.3.1. Institutions de microfinances

Au 31 décembre 2023, le secteur de la microfinance compte vingt (20) Institutions de Microfinance, qui sont réparties en deux catégories, à savoir :

- 16 IMF qui collectent des dépôts et accordent des prêts à leurs membres ou au tiers ; et
- 4 IMF qui accordent des prêts, sans exercer l'activité de collecte de dépôts.

Toutefois, le nombre d'agences ou de points de vente de services du secteur s'est accru de 43,6 %, par rapport à 2022, pour atteindre 4 543 à fin 2023. Le secteur comptabilise au total 1 164 372 clients et 1 924 employés en 2023.

Tableau 19 : Répartition des points de services par catégorie d'IMF

Agences et Points de service	2022	2023	Part (%)	Variation (%)
IMF de type coopératif et mutualiste	160	151	3,3	6
IMF de type société anonyme – SA	2 992	4 380	96,4	46
IMF ne collectant pas d'épargne	11	12	0,3	9

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Les IMF proposent généralement à la clientèle des services de dépôts à vue et de crédits à court terme. Certaines parmi elles offrent, en plus de ces services de base, d'autres services comme le transfert d'argent, la commercialisation de produits d'assurance, la vente de cartes bancaires, des services financiers mobiles, la formation et le conseil.

Les ressources des IMF de la première catégorie sont composées principalement des dépôts à vue (ressources à court terme) et des emprunts divers. Le total des dépôts est en hausse de 14 % par rapport à 2022, pour s'établir à GNF 986,29 milliards. Cette hausse provient à 98,5 % de la contribution de cinq IMF, contre 86 % observée en 2022.

Tableau 20: Evolution des principaux agrégats du secteur et variation sur 2022/2021.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Variation
Nombre d'IMF	22	17	19	20	20	0
Nombre d'agences et PS	461	683	2 363	3 163	4 548	44
Nombre d'employés	1 071	936	1 556	1 691	1 924	12
Nombre de clients	856 464	816 236	956 960	1 136 757	1 164 372	2
Nombre de crédits accordés	378 187	363 468	157 052	201 255	187 939	-7
Volume des crédits	951,56	880,28	1 132,28	1 417,18	1 528,44	7,85
Encours des crédits	706,43	698,52	819,61	946,86	1 119,4	18
Encours en souffrance	53,98	71,73	91,35	92,03	146,57	59
Encours de dépôts	446,08	658,24	799,74	863,98	986,29	14

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Par ailleurs, les ressources des IMF de la deuxième catégorie, c'est-à-dire celles qui ne collectent pas l'épargne, sont restées stables à GNF 1 333 milliards en 2023. Ces ressources proviennent des lignes de crédits accordées par les bailleurs de fonds dans le cadre de programmes d'aide au développement ou d'emprunts.

Les emprunts se sont chiffrés à GNF 192,29 milliards en 2023, en augmentation de 6 % par rapport à 2022.

L'encours des crédits a progressé de 18 % par rapport à 2022, pour atteindre GNF 1 119,4 milliards en 2023. Ces crédits, constitués uniquement des crédits à court terme, montrent une certaine dominance des ressources à court terme dans l'encours total des ressources collectées par IMF.

En 2023, les liquidités des IMF se sont chiffrées à GNF 240,9 milliards, enregistrant une baisse de 7 % par rapport à l'année précédente. Quant aux investissements nets, ils ont enregistré une diminution de 3 %, pour s'établir à GNF 163,05 milliards en 2023.

Comme l'année précédente, en termes de part de marché, trois institutions continuent d'occuper la position de leader du secteur de la microfinance. Ces trois institutions cumulent 65 % du total des dépôts du secteur et 55 % du portefeuille de crédits du secteur.

En 2023, les financements ont été encore orientés en majorité vers le secteur « commerce, restauration et hôtellerie », qui bénéficie de plus de la moitié des crédits accordés (58 %), suivis par les autres secteurs (15 %), puis des « Travaux publics, Bâtiments et Logements » (15 %) et celui de « l'Agriculture, Élevage et Pêche » (8 %).

Tableau 21: Evolution des concours accordés par secteur d'activités (en %)

Secteur d'activité	2019	2020	2021	2022	2023
Agriculture, Élevage et Pêche	8,9	12,6	8,76	10	8
Travaux publics, Bâtiments et Logements	15,7	11,4	13,54	10	15
Commerce, Restauration et Hôtellerie	46,6	54,2	56,26	65	58
Industrie et Artisanat	3,3	2,9	1,58	1	1
Transport et Communication	12,4	7,1	3,66	4	3
Autres secteurs	13,1	11,8	16,20	11	15

Source : Banque Centrale de la République de Guinée.

A fin 2023, le taux d'impayés de crédits du secteur des institutions de microfinances est passé de 10 % en 2022 à 13 % en 2023, soit une hausse de 3 %. Le sous-secteur

« Commerce, Restauration et Hôtellerie » affiche le taux d'impayés le plus élevé (6 %), suivi de « Autres secteurs », (4 %), de « Agriculture, Élevage et Pêche » (2 %) et de « Travaux publics, Bâtiments et Logements » (1 %).

5.3.2. Établissement de Monnaies Électroniques

Au 31 décembre 2023, le secteur financier guinéen compte six établissements de monnaies électroniques (EME) agréés, contre sept l'année précédente. Parmi ces EME, quatre sont en activité et deux n'ont pas encore démarré leurs activités après obtention de leurs agréments.

Le nombre total de comptes ouverts se chiffre à plus de 15 millions en 2023, en augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente, résultant de l'amélioration de la part de marché d'un opérateur. Le nombre de comptes actifs est passé de 3,362 millions en 2022 à 4 030 millions en 2023, soit une augmentation de 19 %. Toutefois, le taux d'inactivité du total des comptes ouverts s'est établi à 73 % en 2023, contre 88 % une année plus tôt.

Le nombre de points de services a atteint 105 872 à fin 2023, en progression de 22,1 % par rapport à fin 2022.

Les activités des EME restent fortement concentrées dans la zone spéciale de Conakry, qui regroupe 44 % de l'ensemble des points de ventes. Les régions de Kindia et de Kankan regorgent 12 % et 10 %, du nombre total des points de ventes, respectivement. Celles de Faranah et Mamou comptent 5,7 % et 4,9 % du nombre total des points de vente des EME, respectivement.

Le nombre de transactions a augmenté de 22,8 % pour atteindre 699 millions en 2023, contre 639 millions en 2022.

Les rechargements et les retraits de fonds sur les comptes continuent de dominer l'utilisation de la monnaie électronique par les clients. En 2023, ils ont représenté 52 % de l'ensemble des transactions. Quant aux paiements, ils représentent 9 % de l'ensemble des transactions.



CHAPITRE 6 : PERSPECTIVES ECONOMIQUES INTERNATIONALES ET NATIONALES

6.1. Perspectives économiques internationales

Selon les perspectives économiques mondiales du FMI, l'économie mondiale a fait preuve d'une résilience solide dans un contexte de poursuite des tensions géopolitiques, issues de la guerre Russo-Ukrainienne et au Moyen Orient et les conséquences à long terme de la COVID-19. Cette résilience inattendue a été soutenue par une demande domestique plus élevée que prévue, notamment la consommation privée et les dépenses publiques, aussi bien dans les économies avancées (particulièrement aux Etats-Unis) que dans les pays à revenu intermédiaire. Côté offre, la croissance a été soutenue, par les hausses du taux d'activité et de la population active plus important que prévus. Dans la zone euro, toutefois, les perspectives économiques ont été plus faibles, entraînées par le peu de confiance des consommateurs, le coût de l'emprunt élevé et défavorable à l'investissement des entreprises et des effets persistants des prix élevés de l'énergie.

De même, des progrès significatifs ont été enregistrés au niveau de l'évolution des prix, avec un net recul des taux d'inflation dans la plupart des pays, à mesure que l'activité économique se stabilisait. Cependant, les niveaux d'inflation n'ont pas encore atteint leurs cibles. Dans les pays à faible revenu, les taux d'inflation sont restés élevés et supérieurs aux prévisions, en raison des dépréciations de leurs monnaies et des répercussions des prix alimentaires, des combustibles et des engrais élevés.

En conséquence, le FMI prévoit une stabilisation de l'économie mondiale à 3,2 % en 2024 et en 2025, le même niveau de croissance qu'en 2023. Les économies avancées devraient connaître une croissance de 1,7 % en 2024, légèrement au-dessus de celle de 2023, estimée à 1,6 %. Aux Etats-Unis, le taux de croissance progresserait de 0,2 point de pourcentage à 2,7 %, après 2,5 % en 2023. De même, l'activité économique dans la zone euro pourrait s'accélérer pour s'établir à 0,8 %, après 0,4 % en 2023, soutenue par le rebond en Allemagne (0,2 % contre -0,3 % en 2023), tandis que la croissance décélérerait en France (0,7 % contre 0,9 % en 2023). Au Royaume-Uni, le taux de croissance s'établirait à 0,5 % en 2024, après 0,1 % en 2023, orienté par la baisse des prix de l'énergie et le desserrement des conditions monétaires. Au Japon, comme en 2023, la croissance reculerait à 0,9 % en 2024, après une nette progression de 1,9 % en 2022, en lien avec la baisse prévue du secteur du tourisme qui a nettement dopé la croissance en 2023. De leur côté, les Pays Émergents et en Développement devraient se stabiliser avec une croissance de 4,2 % attendue en 2024 et en 2025, légèrement au-dessous de celle de 4,3 % enregistrée en 2023. Plus spécifiquement, l'activité économique décélérerait pour situer à 4,6 % et 6,8 % en Chine et en Inde, respectivement, après 5,2 % et 7,8 % en 2023. De même, le taux de croissance reculerait en Russie et au Brésil pour s'établir à 3,2 % et 2,2 %, respectivement, après 3,6 % et 2,9 % en 2023.

En Afrique Sub-saharienne l'activité économique devrait progresser en 2024 et 2025 pour se situer à 3,8 % et 4,0 %, respectivement, après 3,4 % en 2023. Le taux de croissance se situerait à 3,3 % et 0,9 % au Nigeria et en Afrique du Sud, respectivement, contre 2,9 % et 0,6 % en 2023.

Tableau 22 : Perspectives économiques mondiales – taux de croissance (%)

	2022	2023	2024	2025
Monde	3,5	3,2	3,2	3,2
Économies avancées	2,6	1,6	1,7	1,8
États Unis d'Amérique	1,9	2,5	2,7	1,9
Zone euro	3,4	0,4	0,8	1,5
Japon	1,0	1,9	0,9	1,0
Économies Émergentes et en Développement d'Asie	4,4	5,6	5,2	4,9
Chine	3,0	5,2	4,6	4,1
Inde	7,0	7,8	6,8	6,5
Économies Émergentes et en Développement d'Europe	1,2	3,2	3,1	2,8
Russie	-1,2	3,6	3,2	1,8
Amérique Latine et Caraïbes	4,2	2,3	2,0	2,5
Brésil	3,0	2,9	2,2	2,1
Afrique Sub-saharienne	4,0	3,4	3,8	4,0
Afrique du Sud	1,9	0,6	0,9	1,2
Nigeria	3,3	2,9	3,3	3,0

Source : Perspectives Économiques Mondiales - FMI

Le taux d'inflation mondial atteindrait 5,3 % en 2024 et 4,0 % en 2025, après 6,2 % et 8,9 % les deux précédentes années. Cette baisse devrait davantage être marquée dans les Économies avancées qui atteindraient leurs cibles en 2025.

Ainsi, le taux d'inflation se situerait à 2,4 % et 2,3 % aux États-Unis et dans la Zone Euro, respectivement, en 2024, contre 3,2 % et 2,9 % en 2023.

Dans les Pays Émergents et en Développement, le taux d'inflation devrait augmenter de 1 point de pourcentage et se stabiliser à 2,8 % en 2024 et 2025, après 1,8 % en 2023, entraîné par la sortie de la Chine de l'inflation négative (-0,3 % en 2023 à 1,9 % en 2024).

L'inflation devrait, toutefois, nettement décélérer dans d'autres économies émergentes telles qu'en Inde (4,4 % en 2024, après 5,1 % en 2023), en Russie (5,3 % en 2024, après 7,4 % en 2023) et au Brésil (3,8 % en 2024, après 4,6 % en 2023).

De même, en Afrique subsaharienne, les pressions inflationnistes connaîtront un net recul, avec un taux d'inflation qui se situerait à 13,7 % et 10,7 % en 2024 et 2025, respectivement, contre 16,6 % en 2023. De façon spécifique, en Afrique du Sud, le taux d'inflation devrait baisser 1 point de pourcentage pour se stabiliser à 4,5 % en 2024 et en 2025, tandis qu'au Nigeria, il resterait toujours élevé à moyen terme, soit autour de 20 %.

Tableau 23 : Perspectives économiques mondiales – taux d’inflation

	2022	2023	2024	2025
Monde	8,9	6,2	5,3	4,0
Économies avancées	7,3	3,1	2,3	2,0
États Unis d’Amérique	6,4	3,2	2,4	2,0
Zone euro	9,2	2,9	2,3	2,0
Japon	3,9	2,9	2,0	2,0
Économies Émergentes et en Développement d’Asie	4,0	1,8	2,8	2,8
Chine	1,8	-0,3	1,9	2,0
Inde	6,2	5,1	4,4	4,1
Économies Émergentes et en Développement d’Europe	26,5	20,4	15,2	10,4
Russie	11,9	7,4	5,3	4,4
Amérique Latine et Caraïbes	14,6	16,6	12,7	6,5
Brésil	5,8	4,6	3,8	3,0
Afrique Sub-saharienne	16,1	16,6	13,7	10,7
Afrique du Sud	7,4	5,5	4,5	4,5
Nigeria	21,3	28,9	24,0	19,0

Source : Perspectives Économiques Mondiales - FMI

Les perspectives de l’économie mondiale reposent sur l’évolution anticipée des produits de base, et l’assouplissement des politiques monétaires couplé à un durcissement des politiques budgétaires dans la plupart des économies avancées.

Ainsi, les projections du FMI sur les produits de base indiquent que les prix des combustibles et ceux du pétrole devraient reculer de 9,7 % et 2,5 %, respectivement, en 2024. Cette baisse serait entraînée par le niveau de stock important, couplé à une forte augmentation de l’offre des pays non-membres de l’OPEP+. De même, les prix du charbon et ceux du gaz naturel devront ralentir à nouveau de 25,1 % et 32,6 % en 2024, respectivement, et 32,6 % en 2024, du fait de l’existence de stocks élevés et d’un ralentissement de la demande globale. Aussi, les cours des métaux de base et ceux des produits alimentaires devraient reculer de 1,8 % et 2,2 % en 2024, respectivement.

Au niveau de la politique monétaire, à mesure que les taux d’inflation s’approchent de leurs cibles, les autorités monétaires des économies avancées devraient desserrer les conditions monétaires. Ainsi, le FMI prévoit que la FED devrait ramener son taux directeur à 4,6 % contre 5,4 % actuellement et la BCE de 4,0 % à 3,3 %. De même, la Banque d’Angleterre devrait réduire son taux directeur de 5,3 % en 2023 à 4,8 %.

Au niveau des politiques budgétaires, les projections indiquent un durcissement dans les économies avancées en 2024, voire au-delà, tandis que les pays émergents et ceux en développement devraient adopter une orientation de politique monétaire neutre en 2024 avant de durcir les conditions monétaires en 2025.

6.2. Perspectives économiques nationales

Les autorités guinéennes prévoient une amélioration de l’activité économique nationale à moyen terme qui s’explique par la poursuite de la mise en œuvre des différents programmes de développement, à savoir le Programme de Référence Intérimaire (PRI)

et le Plan de Relance Économique (PRE), ainsi que les réformes en cours dans le secteur minier, en particulier l'entrée en production du projet minier Simandou. Toutefois, les bonnes perspectives macroéconomiques ont été revues à la baisse à la suite de l'incendie du principal dépôt de carburant du pays en décembre 2023 et de ses répercussions sur l'économie nationale.

Ainsi, l'ensemble des secteurs économiques du pays devrait connaître un ralentissement qui pourrait s'expliquer par les difficultés rencontrées dans l'approvisionnement en produits pétroliers à travers le pays. En conséquence, le taux de croissance économique décélérerait à 4,2 % en 2024 avant de rebondir à 5,2 % en 2025, respectivement, contre une croissance de 5,9 % en 2023.

Tableau 24 : Perspectives économiques nationales – taux de croissance (%)

	2022	2023	2024	2025
Taux de croissance	4,0	5,9	4,2	5,2
Secteur primaire	4,8	6,1	2,5	3,2
Secteur secondaire	5,7	9,4	6,4	8,2
Secteur tertiaire	2,5	3,8	3,2	4,1

Source : Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

Selon les secteurs, le secteur primaire devrait enregistrer un net recul de croissance à 2,5 % en 2024, avant de remonter légèrement à 3,2 % en 2025, contre 6,1 % en 2023, en lien avec l'augmentation des prix des intrants agricoles, la perturbation du calendrier agricole de contre saison provoquée par les difficultés d'acheminement des récoltes dans les différents marchés du pays, ainsi qu'aux conséquences des délestages électriques pour les entrepôts de stockage dans la zone portuaire et à l'intérieur du pays.

Au niveau du secteur secondaire, le taux de croissance ralentirait de 3 points de pourcentage pour s'établir à 6,4 % en 2024, avant de s'accélérer l'année suivante à 8,2 %. Le ralentissement, attendu en 2024, s'expliquerait par la réduction de l'activité de machinerie dans les mines et de transport sur les sites, en lien avec les perturbations enregistrées dans l'approvisionnement en produits pétroliers.

Le secteur tertiaire devrait également décélérer à 3,2 % en 2024, mais il pourrait rebondir avec une progression de 4,1 % en 2025, soit à un niveau plus important que la croissance d'avant incendie de 3,8 % en 2023. La décélération attendue en 2024 est en lien avec les délestages électriques qui ont négativement impacté toutes les activités de services à travers le pays.

Du côté de la demande, la croissance serait tirée par la consommation publique et privée, grâce à l'augmentation progressive des salaires des fonctionnaires et à la poursuite des investissements publics dans le pays. Toutefois, l'investissement privé devrait ralentir à la suite de la fin des travaux d'installation par certaines sociétés minières et des effets du délestage électrique.

Au niveau des prix, les perspectives indiquent un retour à deux chiffres du taux d'inflation (Conakry), à court et à moyen terme, qui s'explique par la hausse des prix des denrées alimentaires, l'augmentation des frais de logement et surtout la pénurie des produits pétroliers dans les points de vente du pays.

S'agissant de la politique monétaire, les autorités monétaires prévoient de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de ramener l'inflation à un chiffre, tout en

continuant à soutenir le financement de l'économie. La BCRG prévoit une baisse des pressions inflationnistes dès 2024, grâce, notamment à la stabilité du franc guinéen observée au cours des deux dernières années et à la normalisation progressive de l'approvisionnement des stations de services en carburant. En effet, le franc guinéen devrait rester stable vis-à-vis du dollar (+0,1 %) en 2024 et s'apprécier légèrement (-0,4 %) en 2025. Cette stabilité du taux de change serait soutenue par le renforcement des réserves de change du pays, qui devrait couvrir plus de 3 mois d'importations en 2024 et 2025, soutenu par la poursuite du rapatriement effectif des recettes d'exportations et le démarrage du projet Simandou.

Ainsi, avec la tendance baissière de l'inflation attendue, la BCRG, pourrait adopter la neutralité en maintenant le taux directeur inchangé à court terme. Tout de même, la masse monétaire pourrait croître de 11,2 % en 2024 et de 13,6 % en 2025 pour s'établir à GNF 55 965,6 milliards fin 2025, tirée par le renforcement plus marqué des avoirs extérieurs nets.

Au niveau des finances publiques, les autorités budgétaires prévoient de poursuivre les efforts en vue de maintenir la viabilité du secteur des finances publiques. A cet effet, le gouvernement projette de maintenir des déficits budgétaires à 3,0 % du PIB en 2024 et en 2025, conformément au programme de coopération monétaire de la CEDEAO. De même, le solde primaire devrait rester positif à 3,4 % du PIB et 4,3 % du PIB en 2024 et 2025, respectivement. Quant à la dette publique, elle devrait s'établir à USD 9 851,5 millions (35,3 % du PIB) en 2024 et USD 9 851,5 millions (35,9 % du PIB) en 2025, contre USD 8 431,3 millions (36,2 % du PIB) en 2023. Ce niveau de déficit et de la dette montre que le pays dispose suffisamment de marge pour maintenir les finances publiques à un niveau soutenable à court et à moyen terme.



CHAPITRE 7 : POLITIQUE MONETAIRE, CONDITIONS MONETAIRES ET FINANCIERES

Dans un contexte de baisse tendancielle du niveau de l'inflation et de relance de l'activité économique prônée par les autorités de la transition, la conduite de la politique monétaire en 2023 a été marquée par un assouplissement des conditions monétaires. Cette situation a impacté aussi bien l'évolution des principaux taux que celle du financement de l'activité économique.

7.1. Politique monétaire

Dans son rôle de défense de la valeur interne et externe de la monnaie nationale, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a continué d'activer ses principaux instruments de politique monétaire, notamment le taux directeur, les opérations d'open market et le coefficient des réserves obligatoires.

7.1.1. Taux directeur et taux d'intérêt du marché monétaire

En 2023, le Comité de Politique Monétaire de la BCRG, au cours de sa session ordinaire du 15 septembre 2023, a décidé le 15 septembre 2023 d'assouplir les conditions monétaires, à travers la baisse du taux directeur de 11,5 % à 11 % et du taux des réserves obligatoires de 15 % à 13 %. Cette décision, dont l'objectif était de renforcer la résilience de l'économie guinéenne en libérant davantage de liquidité pour le système bancaire, a impacté aussi bien le taux des pensions livrées que ceux du marché monétaire. Ainsi, le taux de pension livrée de la BCRG qui joue le rôle de plafond est passé de 15,5 % à 15 %.

Les taux d'intérêt se sont détendus sur les guichets de refinancement. Le taux moyen pondéré des opérations d'injection de liquidité est passé de 11,82 % à fin décembre 2022 à 10,87 % à fin décembre 2023, soit une hausse de 0,95 point de base. De même, le taux moyen pondéré des opérations interbancaires a baissé de 0,63 point de base en glissement annuel pour s'établir à 9,08 % à fin décembre 2023.

Parallèlement, sur le compartiment du marché des Bons du Trésor, les taux moyens pondérés pour toutes les maturités (91 jours, 182 jours et 364 jours) ont enregistré une hausse. Ainsi, le taux moyen pondéré des Bons du Trésor à 91 jours est passé de 13,23 % à fin décembre 2022 à 13,56 % à fin décembre 2023, soit une hausse de 0,33 %. Aussi, le taux moyen pondéré des Bons du Trésor à 182 jours a progressé de 1,09 % en glissement annuel pour se chiffrer à 14,28 % fin décembre 2023. Consécutivement, le taux moyen pondéré des Bons du Trésor à 364 jours s'est fixé à 14,75 %, contre 13,71 % en décembre 2022.

Tableau 25 : structure des taux d'intérêts (en %)

	2019	2020	2021	2022	2023
A la BCRG					
Taux Directeur	12,50	11,50	11,50	11,50	11,00
Coefficient RO	16,00	15,00	16,00	15,00	13,00
Sur le marché monétaire					
Taux moyen des opérations de ponction					
Taux moyen des opérations d'injection	16,50	11,52	11,85	11,82	10,87
Taux moyen pondéré interbancaire	9,09	11,5	9,83	9,71	9,08
Taux des BDT					
91 jours	6,66	11,5	13,25	13,26	13,56
182 jours	8,47	12	13,2	13,46	14,28
364 jours	11,83	15	13,71	14,48	14,75
Dans les banques					
Taux moyen des comptes sur livret	2,60	2,76	2,85	2,86	2,95
Taux moyen des DAT	5,84	5,89	5,69	5,87	5,89
Taux débiteur moyen	15,96	15,54	15,33	14,46	14,88

Source : Banque centrale de la République de Guinée

Au cours de l'année 2023, les taux d'intérêt pratiqués par le système bancaire ont connu des évolutions divergentes. Les taux de rémunération des dépôts se sont inscrits, en général, en hausse, alors que les taux des prêts ont globalement baissé.

En effet, le taux d'intérêt moyen sur les comptes sur livret pratiqué par les banques a atteint 2,95 % à fin décembre 2023, contre 2,85 % à fin décembre 2022, soit une augmentation de 0,1 %. Concernant les dépôts à terme, le taux appliqué a progressé en moyenne de 0,02 % en glissement annuel pour se situer à 5,89 % en décembre 2023. Par ailleurs, une baisse est observée dans l'évolution du taux débiteur moyen, qui s'est établi à 14,88 % à fin décembre 2023, alors qu'il était en moyenne de 15,32 % un an auparavant.

7.1.2. Opérations d'open market

Dans le cadre des opérations d'open market, la BCRG utilise comme collatéral les titres publics, principalement les Bons du Trésor (BdT). En plus de ses opérations, elle utilise aussi le guichet de pensions livrées pour faire face au besoin pressant de liquidité de certaines banques de la place.

En effet, le volume des opérations de pension *overnight* a atteint GNF 4 312 milliards en 2023, contre GNF 7 516 milliards en 2022. Ces opérations ont été utilisées par certaines banques pour combler leurs besoins de trésorerie liés au respect des réserves obligatoires ou pour éviter des positions débitrices à la compensation.

Parallèlement, la BCRG a continué son programme d'injection de liquidités pour permettre aux banques de continuer à assurer leur rôle de financement des activités économiques. C'est à ce titre que le montant injecté s'élève à GNF 16 347 milliards, contre GNF 16 814 milliards fin 2022.

7.1.3. Réserves obligatoires et excédentaires

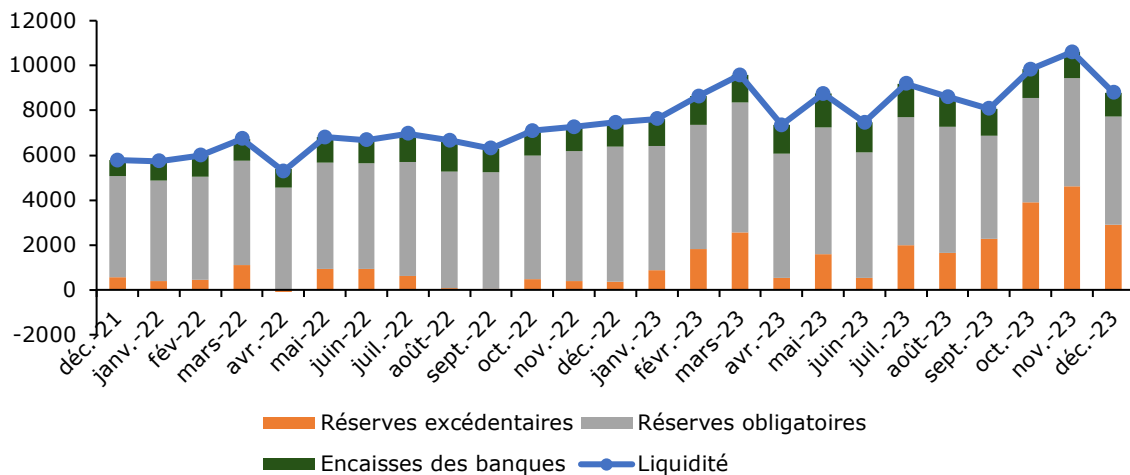
La révision à la baisse du coefficient des réserves obligatoires de 15 % à 13 % décidée par le Comité de Politique Monétaire visait, essentiellement, à apporter des

liquidités supplémentaires au système bancaire, afin de permettre au système financier d'octroyer plus de crédits à l'économie. Cette décision a surtout impacté l'évolution de la liquidité bancaire dans sa composition, notamment le niveau des réserves obligatoires, des réserves excédentaires et des encaisses des banques.

Ainsi, à fin décembre 2023, la liquidité brute du système bancaire s'est chiffrée à GNF 8 789,4 milliards, en hausse de 17,8 % par rapport à fin décembre 2022. Cette évolution est liée principalement à l'amélioration des réserves excédentaires et, dans une moindre mesure, de celle des encaisses des banques.

Les réserves excédentaires ont presque été multipliées par huit, en passant de GNF 362 milliards à fin décembre 2022 à GNF 2 915,7 milliards un an auparavant, résultant, entre autres, de la baisse du coefficient des réserves obligatoires et aux remboursements des titres publics d'un montant global de GNF 13 892,4 milliards dont GNF 12 165,8 milliards pour les Bons du Trésors, GNF 1 452,9 milliards pour les titres d'États et GNF 273,8 milliards pour les emprunts obligataires. Cette évolution des réserves excédentaires a été atténuée par la forte souscription aux emprunts obligataires (GNF 6 273,8 milliards), aux titres d'État (GNF 3 391,1 milliards) et aux Bons du Trésor.

Graphique 37 : Evolution de la liquidité bancaire (en milliards de GNF)



Source : Banque centrale de la République de Guinée

Par ailleurs, la hausse de la liquidité globale a été également contenue par une baisse du volume des réserves obligatoires de 20,1 % en glissement annuel pour se situer à GNF 2 915,69 milliards en 2023, en raison de la baisse des dépôts bancaires, notamment les comptes à vue. En termes de composition, la baisse des réserves obligatoires est le reflet aussi de la contraction des réserves en GNF que celles en devises.

7.2. Marché monétaire

Comme l'année précédente, le marché monétaire a encore enregistré une bonne performance en 2023. Cette performance est constatée à travers l'augmentation du volume des activités sur les différents compartiments, notamment le marché interbancaire et le marché des titres publics.

7.2.1. Marché interbancaire

Sur ce marché toujours dynamique, les banques ont satisfait leur besoin de trésorerie à court terme à travers des opérations en blanc ou de garantie basée sur des collatéraux. Ainsi, le volume des échanges de liquidité a presque triplé pour atteindre GNF 15 020 milliards en 2023, contre GNF 4 195 milliards pour la même période en 2022. Cette dynamique est soutenue grâce à l'opérationnalisation continue du système de paiements automatisé, qui a permis aux banques d'utiliser comme collatéral les Bons du Trésor et autres titres publics pour des emprunts interbancaires ou auprès de la Banque Centrale.

7.2.2. Marché des titres publics

Le marché des titres publics est caractérisé par les échanges, portant principalement sur les Bons du Trésors, les emprunts obligataires et les titres d'État. Le dynamisme constaté sur ce marché témoigne une fois encore du besoin de financement de l'État, notamment pour faire face aux contraintes de trésorerie et de financement des infrastructures publiques.

Sur le marché des Bons du Trésors, le volume global des émissions de la BCRG au compte du Ministère de l'Économie et des Finances 'est chiffré à GNF 32 446,25 milliards en 2023, contre GNF 22 523 milliards en 2022, soit une progression de près de 44 %. Le volume total souscrit par les Banques, les Assurances et les Mutuelles est passé de GNF 16 180,50 milliards en 2022 à GNF 19 957,93 milliards en 2023, soit une augmentation de 23 %.

Consécutivement à cette émission, le volume global des offres adjudgées sur le marché des BDT a bondi de 28 % par rapport à 2022 pour se chiffrer à GNF 16 382,13 milliards en 2023, résultant du besoin croissant de trésorerie de l'État. Le taux d'absorption s'est établi à 82,1 % en 2023 contre 78,6 % en 2022 et 82,3 % en 2021.

L'encours total des BdT s'est fixé à GNF 6 373,75 milliards à fin décembre 2023, contre GNF 8 225,75 milliards à fin décembre 2022, correspondant à un désendettement du Trésor de GNF 1 852 milliards.

Au 31 décembre 2023, l'encours des Bons du Trésor a baissé de 22,51 % en glissement annuel pour s'établir à GNF 6 373,75 milliards à fin décembre 2023, en lien avec la baisse de l'encours des bons du Trésor de 182 jours et 364 jours, et contenue par une hausse de l'encours des Bons du Trésor de 91 jours.

Tableau 26 : Evolution du volume des émissions, souscriptions, adjudications et remboursement des BdT (en milliards de GNF)

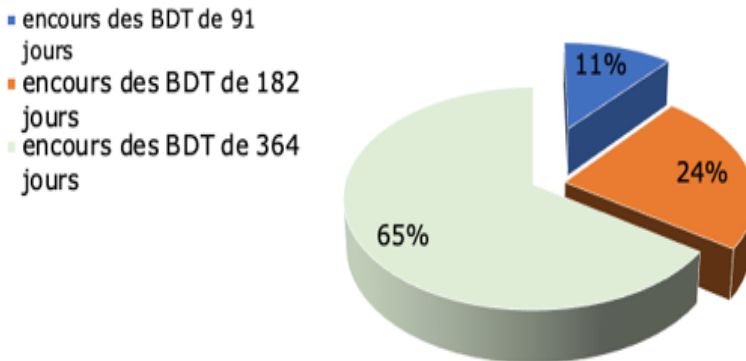
	2019	2020	2021	2022	2023
Volume des émissions	7 231,30	12 712	16 260,50	2 505,50	4 483,75
Volume des souscriptions	9 839	12 092,30	13 370,50	1 270,75	566,25
Volume adjudgé	5 954,30	8 910,80	11 003,50	1 108,25	566,25
Volume des remboursement	5 702	6 858,80	10 067,80	1 091,25	862,00

Source : Banque centrale de la République de Guinée

L'analyse par structure montre que l'encours des BdT en 2023 reste dominé par la maturité de 364 jours (65,37 %), suivie de celle de 182 jours (23,57 %). Ainsi, à fin décembre 2023, l'encours des BdT est composé de GNF 4 166,25 milliards pour la

maturité de 364 jours, de GNF 1 502,50 milliards pour celle de 182 jours et de GNF 705,0 milliards pour les Bons à 91 jours.

Graphique 38 : Structure des encours de BDT par maturité en 2023 (en %)



Source : Banque centrale de la République de Guinée

Dans le cadre de la mobilisation des ressources pour le financement des projets d'infrastructures, la BCRG a accompagné l'État dans l'organisation des émissions des obligations du Trésor. Au 31 décembre 2023, l'encours total des titres publics s'est élevé à GNF 14 996,22 milliards dont GNF 6 432,265 milliards pour les obligations du Trésor, GNF 5 865,75 milliards en Bons du Trésor et GNF 2 698,2 milliards pour les autres titres communément appelé titres d'État.

7.3. Evolution des agrégats monétaires

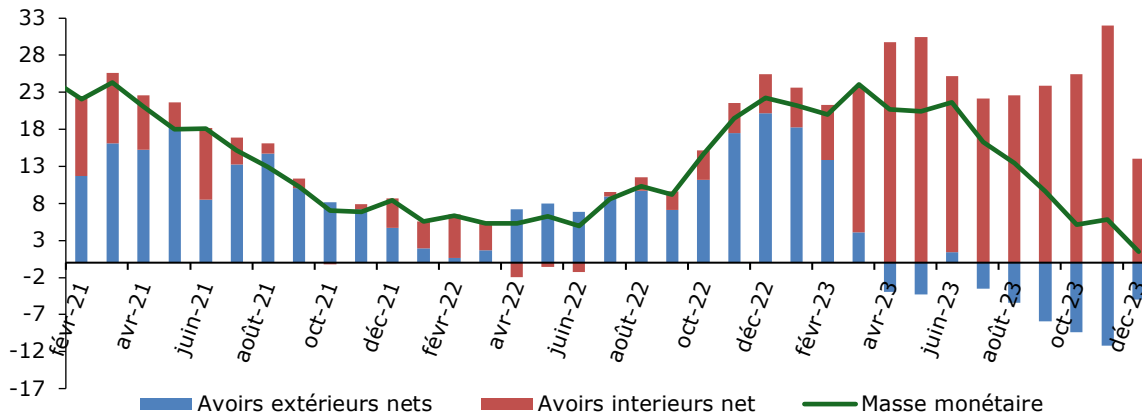
L'année 2023 est marquée par un accroissement modéré de la masse monétaire. Cette évolution se reflète aussi bien dans l'évolution des contreparties que celle des composantes.

Ainsi, la masse monétaire est passée de GNF 49 598,51 milliards à fin décembre 2022 à GNF 50 337,55 milliards à fin décembre 2023, soit une légère hausse de 1,5 %. En termes de contreparties, ce niveau d'accroissement résulte de la hausse des avoirs intérieurs nets. Il est contenu par la baisse des avoirs extérieurs nets. Selon les composantes, la hausse de la masse monétaire est reflétée par l'accroissement simultané de la circulation fiduciaire et des dépôts en francs guinéens associée à la baisse des dépôts en devises.

7.3.1 Contreparties de la masse monétaire

La hausse de la masse monétaire constatée en 2023 est liée à l'amélioration des avoirs intérieurs de 18,1 % et atténuée par une baisse des avoirs extérieurs nets de 22,3 %.

Graphique 39 : contribution des contreparties de la masse monétaire (en %)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

7.3.1.1.1. Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets se sont établis à GNF 15 810,90 milliards à fin décembre 2023, contre GNF 20 351,88 milliards à fin décembre 2022, soit une baisse de 22,3 %, liée à contraction, à la fois, des avoirs extérieurs de la Banque Centrale et de ceux des banques commerciales.

En effet, les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale ont chuté de 21,7 % par rapport à fin décembre 2022, pour s'établir à GNF 9 545,15 milliards à fin décembre 2023. Cette baisse s'explique principalement par :

- les transferts à l'étranger, effectués par la BCRG pour le compte des banques résidentes (USD 1 211,09 millions) ;
- les règlements des dépenses courantes de l'État (USD 248,06 millions) ;
- les paiements des intérêts de la dette extérieure (USD 111,71 millions) ; et
- le paiement des dépenses pour le compte des entreprises publiques (USD 129,12 millions).

De même, les avoirs extérieurs nets des banques ont enregistré une contraction de 23,2 % en glissement annuel pour se chiffrer à GNF 6 265,75 milliards à fin décembre 2023. Cette contraction est essentiellement imputable aux règlements des lettres de crédits de la Société Nationale des Pétroles (USD 758,40 millions) entre janvier et décembre 2023.

Tableau 27: Croissance des Avoirs intérieurs nets et de ses composantes (en %)

	2019	2020	2021	2022	2023
Croissance des avoirs extérieurs nets	37,3	27,3	20	47,6	-22,31
Croissance des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale	51,4	12,4	8,5	40,8	-21,72
Croissance de la position extérieure nette des banques de dépôts	-2,3	92,5	49,4	59,1	-23,20

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

7.3.1.1.2. Avoirs intérieurs nets

À fin décembre 2023, les avoirs intérieurs nets ont atteint GNF 34 526,65 milliards, alors qu'ils étaient de GNF 29 246,63 milliards un an auparavant, soit une augmentation de 18,1 %. Cette progression est le résultat de la détérioration de la

Position Nette du Trésor dans les livres de la Banque Centrale et des banques commerciales, et de la hausse des créances sur le secteur privé.

En effet, la Position Nette du Trésor dans les livres de la BCRG s'est établie à GNF 10 903,74 milliards à fin décembre 2023, contre GNF 9 575,49 milliards à fin décembre 2022, soit une détérioration de 13,9 %. Cette dégradation est liée principalement aux remboursements des titres d'État (GNF 1 452,95 milliards), des emprunts obligataires et des Obligations du Trésor (GNF 626,97 milliards).

La Position Nette du Trésor dans les banques commerciales est en détérioration de 24,5 % en glissement annuel, se chiffrant à GNF 11 957,26 milliards à fin décembre 2023, résultant principalement des souscriptions aux Obligations du Trésor (GNF 6 464,72 milliards) et des souscriptions nettes aux Bons du Trésor (GNF 4 190,74 milliards) contenues par les remboursements des titres d'État et des emprunts obligataires.

Par rapport à fin décembre 2022, les créances au secteur privé se sont raffermies de 8,9 % pour atteindre GNF 18 780,52 milliards à fin décembre 2023. Ces crédits ont été essentiellement orientés vers les secteurs du commerce, des hydrocarbures, de l'industrie, de l'énergie et des BTP.

Tableau 28 : Avoirs intérieurs nets et ses composantes (en milliards de GNF)

	2019	2020	2021	2022	2023
Avoirs intérieurs nets	20 845,70	25 234,00	26 795,90	29 246,60	34 526,65
Créances sur le secteur public	14 889,30	20 478,00	20 546,00	20 003,93	23 380,02
Créances sur le secteur privé	12 044,00	13 008,80	13 886,40	17 249,16	18 666,73
Autres postes nets	-6 087,60	-8 252,80	-7 636,50	-8 006,50	-7 520,10

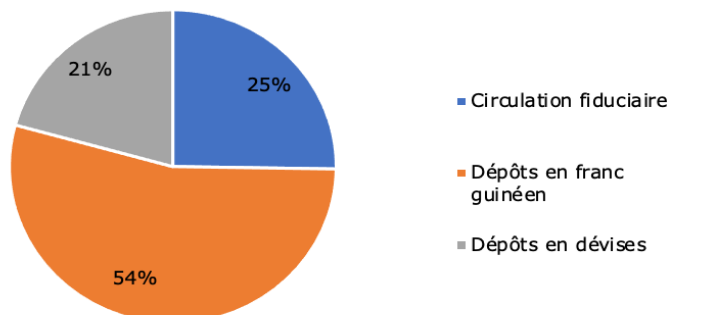
Source : Banque Centrale de la République de Guinée

7.3.1.2. Composantes de la masse monétaire

Selon les composantes, l'évolution de la masse monétaire à fin décembre 2023 est reflétée par la hausse simultanée de la circulation fiduciaire et des dépôts en francs guinéens bien qu'on ait enregistré une baisse des dépôts en devises.

En termes de structure, à fin décembre 2023, la masse monétaire est constituée en grande partie par les dépôts en franc guinéen (54 %), suivis de la circulation fiduciaire (25 %) et des dépôts en devises (21 %).

Graphique 40: Structure de la masse monétaire selon les composantes en 2023(en %)



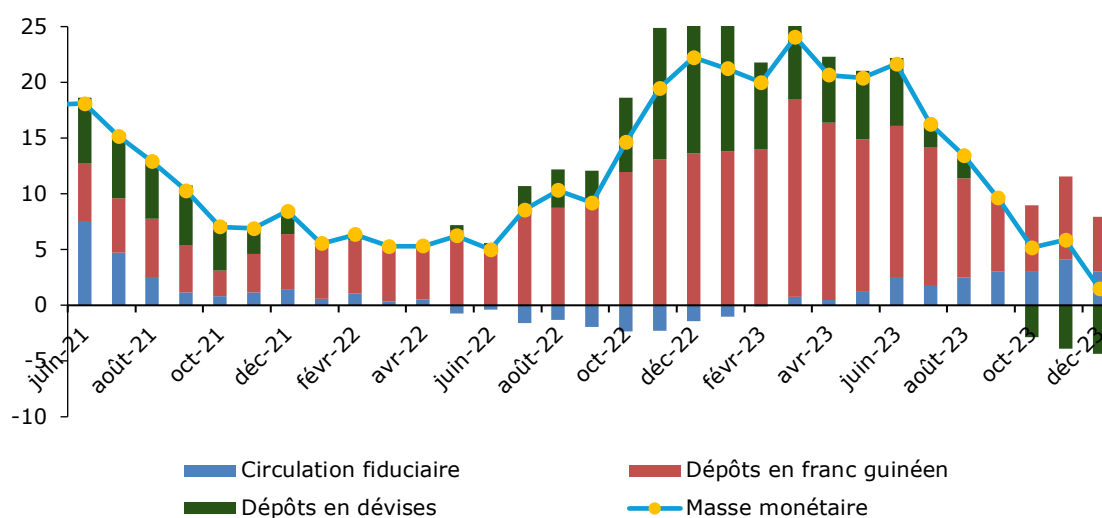
Source : Banque Centrale de la République de Guinée

La circulation fiduciaire s'est élevée à GNF 12 708,74 milliards à fin décembre 2023, en hausse de 12,4 % par rapport à fin décembre 2022. Cette évolution est due en grande partie à la détérioration de la Position Nette du Trésor dans les livres de la BCRG.

Les dépôts en francs guinéens ont progressé de 8,8 % par rapport à fin décembre 2022, pour se situer à GNF 27 197,19 milliards à fin décembre 2023. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des crédits accordés au secteur privé. Ces dépôts proviennent essentiellement des clients évoluant dans les secteurs des mines, des hydrocarbures, des BTP et des télécommunications.

Toutefois, les dépôts en devises ont fléchi de 21,6 % par rapport à fin décembre 2022 pour s'établir à GNF 10 431,63 milliards à fin décembre 2023. Cette baisse est liée aux règlements des lettres de crédit à l'étranger pour le compte de la clientèle résidente des banques commerciales, qui se répercute aussi sur l'évolution des avoirs extérieurs nets des banques de la place.

Graphique 41 : Evolution de la masse monétaire et de ses composantes (en %)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

CHAOITRE 8 : GESTION DES MOYENS DE PAIEMENT ET DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE

En 2023, la Banque Centrale a poursuivi son rôle régalién d'approvisionnement de l'économie guinéenne en moyens de paiements. Ainsi, au titre des virements, le nombre et le montant reçus par la Banque centrale ont nettement baissé, tandis que ceux ordonnés par la Direction Nationale du Trésor et autres entités au bénéfice des banques primaires ont progressé. Aussi, les chèques reçus à la télé-compense ont connu une hausse aussi bien en nombre qu'en valeur. Il en est de même des opérations de caisses en GNF et en devises qui ont enregistré une progression au cours de l'année 2023. En outre, la Banque Centrale a continué son mandat régalién d'émission de monnaie et d'assainissement de la circulation fiduciaire. Elle a poursuivi ses réformes dans le but de l'amélioration du système de paiements, conformément aux normes et standards internationaux. Elle a également poursuivi sa politique de lutte contre la circulation des faux billets.

8.1. Gestion des comptes courants, virements et compensations

8.1.1. Virements et compensations

En 2023, le nombre et le montant des virements reçus par la Banque centrale ont nettement baissé par rapport à l'année précédente. Ainsi, le nombre de virements reçus est passé de 3 142 en 2022 à 2 453 en 2023, soit un recul de 21,9 %. De même, le montant total des virements reçus a chuté de 71,9 % pour s'établir à GNF 155,8 milliards en 2023, contre GNF 554,0 milliards en 2022. Les principaux bénéficiaires de ces virements sont, entre autres, le receveur spécial des douanes et celui des impôts, l'Agence des Dépôts du Trésor et le receveur central du Trésor.

Concernant les virements ordonnés, leur nombre et leur montant ont progressé de 39,4 % et de 58,1 %, respectivement. A ce titre, la Banque Centrale a effectué 45 594 virements pour un montant total de GNF 751,9 milliards, contre 30 522 virements d'un montant de GNF 475,5 milliards en 2022. Ces virements ont été ordonnés par la Direction Nationale du Trésor et d'autres entités au bénéfice des banques primaires.

En ce qui concerne les chèques reçus à la télé-compense, le nombre et le montant ont connu une hausse de 25,1 % et 68,5 % pour s'établir à 17 449 et GNF 3 330,9 milliards, respectivement. De même, le nombre et le montant des chèques émis à la télé-compense ont nettement progressé pour se situer, respectivement, à 23 169 et GNF 3 790,0 milliards en 2023, contre 2 252 et GNF 143,8 milliards en 2022.

8.1.2. Opérations de caisse en GNF

Durant l'année 2023, les versements en espèces reçus aux guichets de la BCRG se sont chiffrés à GNF 310,8 milliards contre GNF 282,3 milliards en 2022, soit une augmentation de 10,1 %. Cette augmentation s'explique essentiellement par les versements au titre du pèlerinage (Hadj) dont le nombre de pèlerins est passé de 3 000 personnes en 2022 à plus de 10 000 en 2023. De l'autre côté, le montant total des décaissements a nettement progressé pour se situer à GNF 8 671,8 milliards, contre GNF 6 122,9 milliards en 2022, soit une augmentation de 41,6 %. Cette hausse est imputable, notamment à l'accroissement des dépenses publiques de l'État au cours de la période.

Tableau 29 : virements, compensations et opérations de caisse (milliards, GNF)

	2022	2023	Variation (%)
Virements reçus	554,0	155,8	-71,9
Virements ordonnés	475,5	751,9	58,1
Chèques reçus (Télé-compense)	1977,0	3330,9	68,5
Chèques émis (Télé-compense)	143,8	3790,0	2535,6
Versements reçus (GNF)	282,3	310,8	10,1
Décaissements (GNF)	6122,9	8671,8	41,6

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

8.1.3. Opérations de caisse en devises

Les opérations en devises ont porté sur les transactions financières pour le compte de l'État, de la Banque centrale et des banques primaires. Ces transactions ont concerné les cessions, les virements et les opérations de change scripturales. L'essentiel des transactions en devises est effectué en USD et en Euro.

Pour les opérations en USD, le montant total des versements a progressé de près d'un-quart pour s'établir à USD 334,2 millions, contre USD 270,9 millions en 2022. Ces versements en USD proviennent de la Banque Centrale (USD 148,2 millions, soit 44,3 %), des clients (USD 155,0 millions, soit 46,4 %) et des banques commerciales (USD 31,0 millions, soit 9,3 %). S'agissant des paiements effectués, ils ont reculé de 27,1 % pour se situer à USD 177,2 millions contre USD 242,9 millions en 2022.

Quant aux opérations en euro, les versements ont chuté de plus de 71,0 % pour se situer à Euro 33,7 millions, en lien avec les mesures restrictives des versements en euro dans les guichets de la Banque Centrale au cours de la période. Les versements de la clientèle se sont élevés à Euro 20,9 millions et le reste (Euro 12,8 millions) provenant de la Banque centrale. En ce qui concerne les paiements, ils ont fortement augmenté pour s'établir à EUR 64,08 millions contre 3,01 millions en 2022. Les paiements se sont envolés à la suite de la levée de l'interdiction de paiement en Euro par les autorités.

Tableau 30 : versements et paiements en dollars US et euro (millions)

	2022	2023	Variation (%)
Versements reçus (USD)	270,9	334,2	23,4
Paiements (USD)	242,9	177,2	-27,1
Versements reçus (Euro)	116,0	33,7	-71,0
Paiements (Euro)	3,0	64,1	2 028,9

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

8.2. Gestion de la monnaie fiduciaire

En 2023, la Banque Centrale a continué son rôle régalién d'émission de monnaie et d'assainissement de la circulation fiduciaire. Elle a poursuivi ses réformes dans le but de l'amélioration du système de paiements, conformément aux normes et standards internationaux.

Par ailleurs, pour lui permettre de lutter efficacement contre la circulation des faux billets en Guinée, la Banque Centrale a mis en place un nouveau dispositif de reporting et de centralisation des statistiques sur la contrefaçon.

8.2.1. Émission et monnaie en circulation

En 2023, la Banque Centrale a émis 214,5 millions de billets neufs pour un montant total de GNF 2 399,5 milliards, soit une hausse de 19,0 % en volume et 28,7 % en valeur par rapport à 2022. En nombre, les coupures de 20 000 et celles de 10 000 ont représenté respectivement 39,3 % et 21,9 % du total de l'émission. Ensuite, celles de 5 000 et 2 000 suivent avec 17,2 % et 10,4 %, respectivement.

Tableau 31: Structure des émissions de billets

Coupure	2022		2023		Variation par rapport à 2022 (%)		Part relative en volume
	Nombre	Montant (en milliards de GNF)	Nombre	Montant (en milliards de GNF)	Nombre	Montant (en milliards de GNF)	
20 000	58 050 000	1161,0	84 300 000	1686,0	45,2	45,2	39,3
10 000	46 200 000	462,0	46 900 000	469,0	1,5	1,5	21,9
5 000	38 850 000	194,3	36 850 000	184,3	-5,1	-5,1	17,2
2 000	14 800 000	29,6	22 400 000	44,8	51,4	51,4	10,4
1 000	11 650 000	11,7	6 850 000	6,9	-41,2	-41,2	3,2
500	10 600 000	5,3	17 150 000	8,6	61,8	61,8	8,0
Total	180 150 000	1 863,8	214 450 000	2 399,5	19,0	28,7	100

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

S'agissant de la circulation fiduciaire, le volume et la valeur se sont accrus de 8,5 % et 4,6 % pour s'établir à 2,3 milliards et GNF 17 435,2 milliards, respectivement, à fin 2023. Les dénominations faciales de la monnaie en circulation sont structurées comme suit :

- les grosses coupures : GNF 20 000, GNF 10 000 et GNF 5 000 représentant 97,6 % en valeur et 66,7 % en volume ;
- les petites coupures : GNF 2 000, GNF 1 000, GNF 500, GNF 100, GNF 50 et GNF 25, représentant 2,4 % en valeur et 33,3 % en volume.

En outre, à fin 2023, 73,67 % des billets et pièces sont détenus par le public, soit une hausse de 10,0 % en valeur et 47,5 % en volume. Le reste de la monnaie en circulation, soit 26,6 % de la valeur totale, correspondant à 741,6 millions de monnaie en circulation pour une valeur de GNF 4 643,3 milliards, est détenu par la BCRG et les banques primaires.

8.2.2. Assainissement de la circulation fiduciaire

En 2023, comme dans les années antérieures, la Banque Centrale a poursuivi ses efforts d'assainissement de la circulation fiduciaire.

Ainsi, le stock de billets retirés de la circulation (BRC) s'est chiffré à GNF 312,3 milliards, contre GNF 553,4 milliards à fin décembre 2022, soit une diminution de 43,6 %.

Tableau 32 : Situation des billets retirés de la circulation (BRC, milliards, GNF)

Coupages	Stock de BRC à fin 2022	Réception de BRC en 2023	Destruction de BRC en 2023	Stock de BRC à fin 2023
20000	65,02	109,60	155,17	44,60
10000	419,27	384,20	1 118,21	201,93
5000	67,07	228,20	269,13	65,75
2000	1,31	1,88	7,42	0,03
1000	0,69	21,98	22,67	0,01
500	0,02	8,01	8,03	0,00
100		0,01	0,01	
TOTAL	553,4	753,9	1580,6	312,3

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Aussi, au cours de l'année 2023, la BCRG a réceptionné un montant de GNF 753,9 milliards, soit une baisse de 34 % par rapport à l'année précédente. En ce qui concerne la destruction des Billets Retirés de la Circulation (BRC), la BCRG en a détruit pour GNF 1 580,6 milliards, contre GNF 673,6 milliards en 2022, soit une hausse de 134 %. Cette hausse est la conséquence de l'opération de démonétisation des coupures GNF 10 000 de la série 2012. Ces coupures représentent 70,7 % du total des billets détruits. Les autres coupures concernent principalement les GNF 5 000 et les GNF 20 000 qui représentent 17,0 % et 9,8 % du volume total, respectivement. En outre, les opérations de destruction en 2023 ont eu lieu principalement à Conakry pour 70,8 % du volume total, Labé (27,7 %) et le reste à Kankan (1,4 %).

Concernant spécifiquement l'opération de la démonétisation des billets de GNF 10 000 de la série 2012, lancée en mai 2022, et qui porte sur un volume total de 325 900 000 billets pour une valeur GNF 3 259,00 milliards, celle-ci a pris fin en décembre 2023. A la fin de l'opération, 5,6 millions de billets (soit 1,7 %) pour une valeur de GNF 55,6 milliards, n'avaient pas été récupérés par la BCRG.

Par ailleurs, la BCRG poursuit ses efforts de lutte contre le faux monnayage dans un contexte de recrudescence de la contrefaçon contre principalement les coupures de GNF 20 000 et de GNF 10 000. Ainsi, la BCRG a enregistré 26 065 de faux billets, contre 4 274 faux billets en 2022, soit une augmentation de 509,8 %. Cette augmentation s'explique surtout par l'implication des banques commerciales dans la remontée des statistiques à la BCRG et des agences BCRG en province. La part des banques commerciales représente plus de 72 % des billets, soit 18 789 billets pour une valeur de GNF 336,6 millions et celle des agences en province représente 24,3 % des billets, soit 6 320 billets pour un montant de GNF 118,5 millions.

8.2.3. Approvisionnement des agences et représentations

En 2023, la BCRG a procédé à des mouvements de fonds vers ses agences et représentations. A ce titre, elle a effectué des missions dans le cadre des mouvements de fonds au nombre de 34 dessertes réparties comme suit : 04 à Kankan ; 07 à Labé ; 03 à Boké ; 03 à N'Zérékoré ; 13 à Mamou ; 02 à Kindia et à 02 Faranah. Ainsi, les envois de fonds du siège vers les Agences et Représentation se sont nettement accrus passant de GNF 211,25 milliards en 2022 à GNF 1 313,23 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par la forte demande des mises à disposition des orpailleurs à l'agence BCRG de Kankan qui passe de GNF 5,0 milliards en 2022 à GNF 1 188,4 milliards en 2023. De son côté, le

rapatriement de fonds des Agences et Représentations vers le siège ont progressé d'un-quart pour atteindre GNF 1 058,55 milliards contre GNF 850,56 milliards en 2022. Ces rapatriements de fonds proviennent des agences de Labé, Mamou, Boké et N'Zérékoré.

8.3. Systèmes et moyens de paiements

En 2023, la BCRG a poursuivi ses réformes dans le but de l'amélioration du système de paiements conformément aux normes et standards internationaux. A ce titre, diverses activités ont été réalisées au compte du système des paiements au cours de l'année, dont, entre autres :

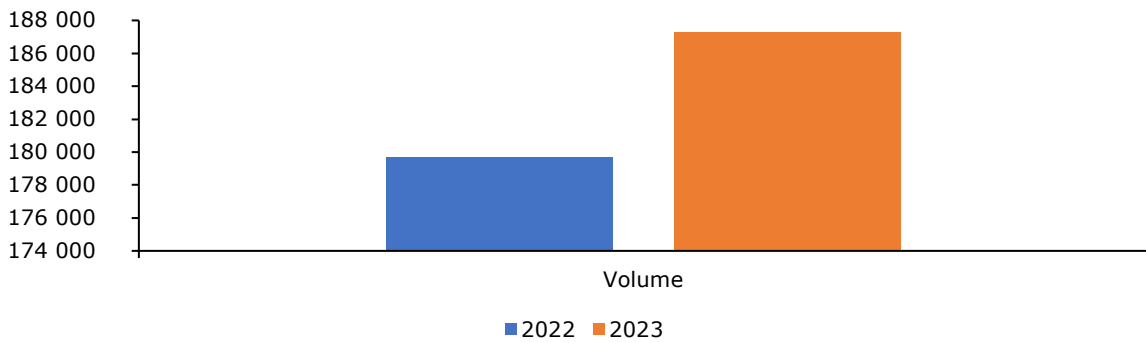
- ✓ la finalisation et la stabilisation de la migration du système de compensation nationale ;
- ✓ la finalisation de la mise en œuvre du Système de Paiement et de Règlement Panafricain (PAPSS) et le financement du compte de règlement ;
- ✓ la coordination et le suivi de la mise en œuvre des interfaces des systèmes d'information (SI) des banques avec le e-Tax ;
- ✓ le suivi et la finalisation de l'interface des SI des banques avec le système RTGS ;
- ✓ les études de l'offre de migration du système RTGS ;
- ✓ la finalisation et la stabilisation du cadre des emprunts Obligataires du Trésor ;
- ✓ la participation à la définition de l'architecture et des critères d'hébergement du Système de Paiement et Règlement de la CEDEAO (EPSS) ;
- ✓ la reconfiguration du domaine réseau de backup du système de compensation et la bascule du système sur le backup ;
- ✓ l'intégration de 3 nouvelles banques aux systèmes de paiement ;
- ✓ la coordination de la mise en œuvre du système Comptable Intégré du Trésor ;
- ✓ la stabilisation des fichiers de solde consolidé des participants de la Guinéenne de Monétique (GuiM) ; et
- ✓ l'examen du projet de mise en place d'une infrastructure de paiement instantanée dans le cadre du projet Moojalop.

8.3.1. Le Système de Règlement Brut en Temps Réel (RTGS)

En Guinée, le RTGS est un système multidevise, qui permet d'effectuer les transactions en Franc guinéen (GNF), en Dollar (USD) et en Euro (EUR). Depuis février 2019, toutes les transactions en faveur des régies financières de l'État sont exécutées dans le système RTGS, exceptées certaines opérations de la Douane qui sont exécutées dans le ACP/ACH (Flash Cash). Le RTGS est interfacé avec les autres systèmes tels que le ACP/ACH, les Systèmes d'Information des banques, le Switch national et le Dépositaire Central des Titres (DCT).

Le volume de transactions via le système RTGS s'est élevé à 187 288 en 2023, après 179 632 en 2022, soit une hausse de 4,3 %.

Graphique 42 : Volume de transactions via le système RTGS en 2022 et 2023

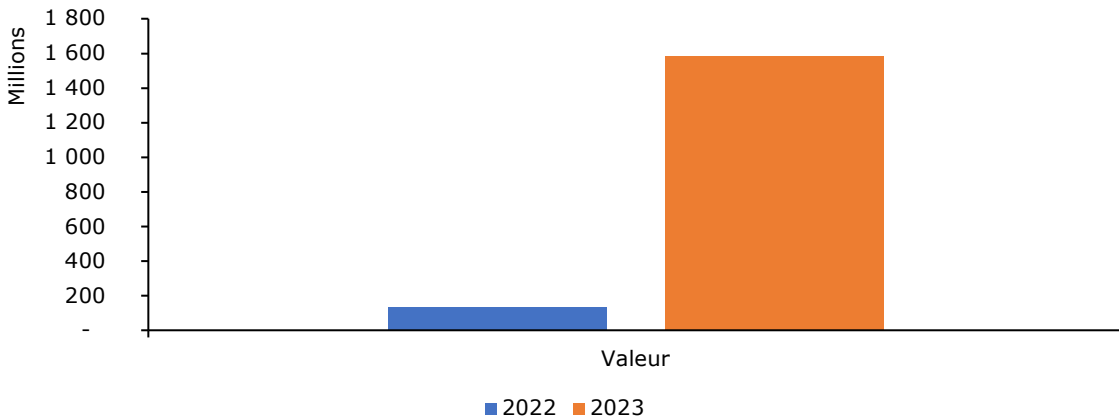


Source : Banque Centrale de la République de Guinée

La valeur des transactions, quant à elle, a été multipliée par douze en 2023 pour s'établir à GNF 1,6 milliard en 2023 contre 132,1 millions en 2022. En outre, deux banques ont effectué 20 % des opérations en 2022 et en 2023.

Un projet de migration du système vers une nouvelle version (appelée Génération 10) est en cours depuis 2022 et devrait se terminer en 2024.

Graphique 43 : Valeur des transactions via le système RTGS en 2022 et 2023



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

8.3.2. Le système de Télécompensation nationale

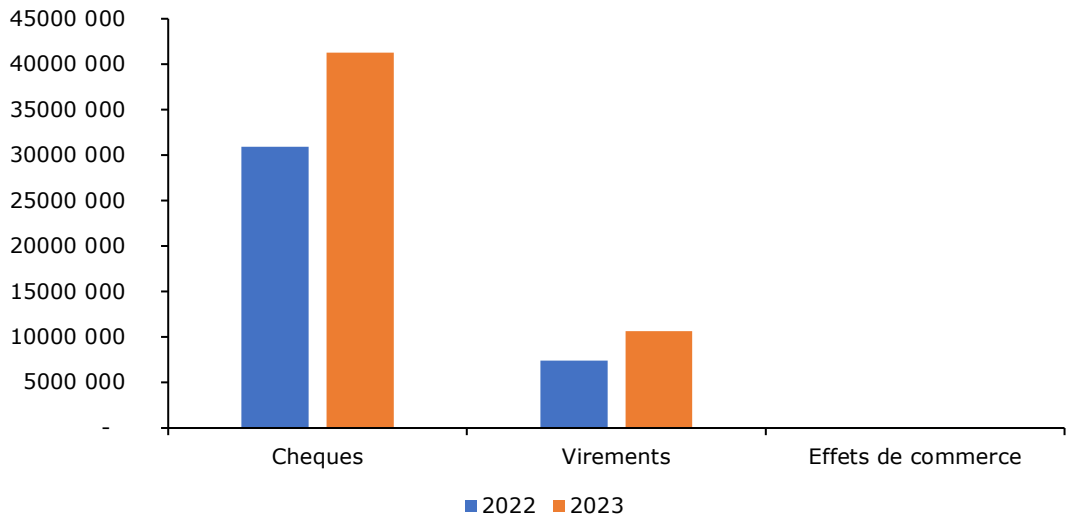
Le système de compensation concerne l'ensemble des opérations interbancaires de chèques, de virements de moins d'un milliard et d'effets de commerce.

Le volume des opérations par chèques des banques est passé de 269 236 en 2022 à 41 261 304 en 2023, soit une augmentation de 15,2 %. Les valeurs, quant à elles, ont connu une hausse d'un tiers pour s'établir à GNF 41,3 millions en 2023, après avoir atteint GNF 30,9 millions en 2022. Il est à noter que deux banques ont effectué 25 % des opérations de chèques en 2023. Les opérations interbancaires de chèques restent très concentrées, avec 5 banques sur 21 ayant effectué plus de la moitié des transactions en volume et en valeurs en 2022 et en 2023.

En ce qui concerne les opérations de virements des banques, leur volume s'est établi à 392 714 en 2023, contre un volume de 293 415 en 2022, correspondant à une hausse de 33,8 %. De même, la valeur des virements bancaires s'est accrue de

43,3 % pour atteindre GNF 10 662,9 milliards en 2023. Il est à noter que deux (2) banques ont effectué la moitié des virements bancaires, aussi bien en volume qu'en valeur, en 2023.

Enfin, les effets de commerce peinent encore à se développer en Guinée avec néanmoins une hausse importante passant d'un volume de 132 en 2022 à 388 en 2023, tandis que la valeur s'est située à GNF 100 539 millions en 2023, après GNF 109 038 millions en 2022, soit une augmentation de 8,4 %. Une seule banque a encaissé plus de la moitié des effets de commerce au cours de 2022 et 2023.



Graphique 44: Montant de chèques, virements et effets de commerce en 2022 - 2023

(millions de GNF)

Source : Banque Centrale de la République de Guinée





II- MISSIONS DE GOUVERNANCE DE LA BANQUE CENTRALE

CHAPITRE 9 : POLITIQUE DES CHANGES ET GESTION DES RESERVES DE CHANGE

En 2023, la BCRG a poursuivi ses réformes de politique de change, axée sur le renforcement des réserves de change, à travers, entre autres, le suivi du rapatriement des recettes issues de l'exportation et de la vente de l'or via la BCRG et le nivellement systématique des positions de change brutes hebdomadaires des banques. Ces réformes ont permis de maintenir la tendance d'appréciation continue du franc guinéen et de contribuer ainsi à la stabilité du niveau général des prix.

Parallèlement, le budget en devises a été marqué par un déficit de USD 246,3 millions à fin décembre 2023, contre un excédent de USD 362,6 millions à fin décembre 2022, soit une baisse de 167,9 %. De même, les réserves internationales brutes se sont contractées de 11,8 %, en glissement annuel, pour s'établir à USD 1 972,2 millions à fin décembre 2023.

Le volume des transactions en devises a enregistré une hausse au niveau des achats et des ventes pour le dollar américain, tandis que les ventes de l'euro ont baissé.

9.1. Marché des changes

En 2023, le franc guinéen a poursuivi sa tendance d'appréciation, amorcée depuis le premier trimestre de 2021. Par rapport au dollar américain (USD), la monnaie nationale s'est appréciée, tant sur le marché officiel que sur le marché des bureaux de changes agréés. En revanche, elle s'est dépréciée par rapport à l'euro sur les deux marchés.

En effet, à fin décembre 2023, sur le marché officiel, le cours de change du dollar US par rapport au franc guinéen s'est établi à 8 512,0638, contre 8 553,2812 un an plus tôt, soit une appréciation de 0,5 %. Dans les bureaux de change agréés, il s'est établi à GNF 8 600 à fin décembre 2023, contre GNF 8 691,6667 un an plus tôt, soit une appréciation du franc guinéen de 1,1 %.

En moyenne, le taux de change du franc guinéen par rapport au dollar sur le marché officiel s'est établi à GNF 8 510,8413 en 2023, contre GNF 8 693,1790 en 2022, soit une appréciation de 2,1 %. De même, dans les bureaux de change agréés, il s'est situé en moyenne à GNF 8 636,9438 en 2023, contre GNF 8 755,6078, permettant au franc guinéen de s'apprécier ainsi de 1,4 %. Cette tendance d'appréciation du franc guinéen vis-à-vis du dollar américain s'explique par l'amélioration de l'offre de devises sur le marché des changes, en raison du suivi régulier des positions de change brutes hebdomadaires des banques primaires, de même que le suivi de la mesure de rapatriement des recettes issues de l'exportation et de la vente de l'or via la Banque Centrale.

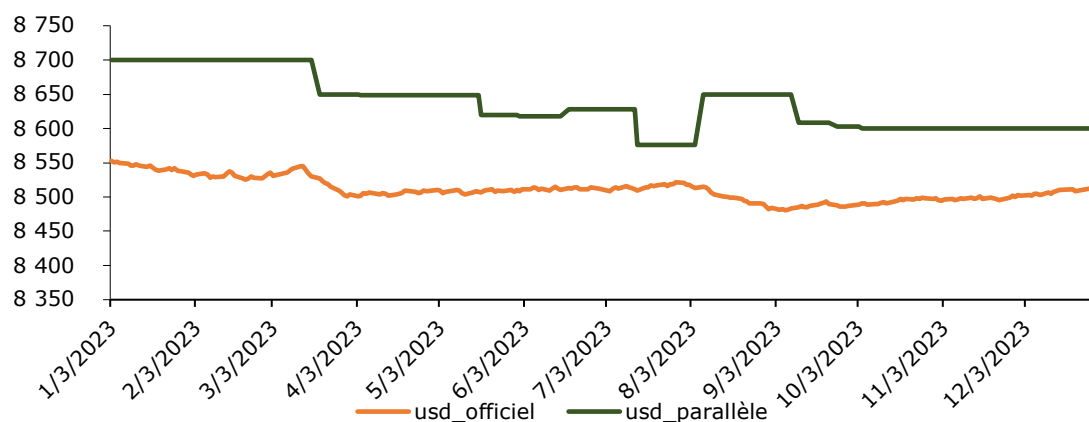
Quant au cours de change de l'euro, sur le marché officiel, il s'est situé à GNF 9 379,9896 à fin décembre 2023, contre GNF 9 085,2923 un an auparavant, soit une dépréciation de la monnaie nationale de 3,2 %. En revanche, dans les bureaux de change agréés, le franc guinéen s'est apprécié de 3,3 %, le cours de change passant de GNF 8 858,3333 à fin décembre 2022 à GNF 9 150 à fin décembre 2023.

En moyenne, vis-à-vis de l'euro, la monnaie nationale s'est dépréciée de 0,4 % et de 0,1 % sur le marché de change officiel et dans les bureaux de change agréés, respectivement.

S'agissant de la prime de changes sur le dollar US, elle s'est réduite, passant de 1,6 % à fin décembre 2022 à 1,0 % à fin décembre 2023. De même, sur la même période, elle

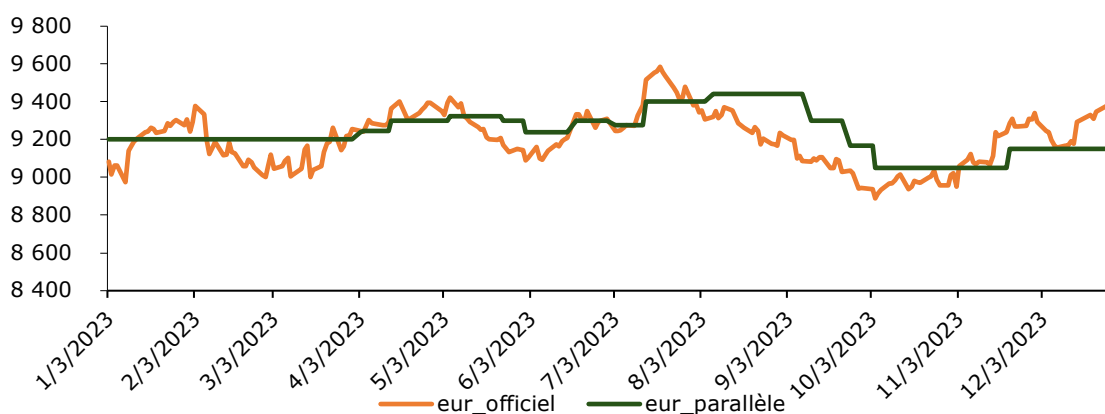
s'est contractée en valeur absolue pour l'Euro, passant de -2,6 % à - 2,1 %. Cela traduit la relative appréciation du franc guinéen par rapport au dollar et la légère dépréciation par rapport à l'euro.

Graphique 45 : Evolution du taux de change du franc guinéen par rapport dollars US



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Graphique 46 : Evolution du taux de change du franc guinéen par rapport à l'euro



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

9.1.1. Transactions en devises

En 2023, les transactions en devises se sont caractérisées par une croissance des achats aussi bien du dollar que de l'euro. S'agissant des ventes, celles du dollar ont augmenté, tandis que celles de l'euro a baissé.

En effet, le volume annuel des achats du dollar américain (USD) par le système bancaire s'est accru de 19,6 %, passant de USD 2 597,934 millions en 2022 à USD 3 105,815 millions en 2023. Le volume global des ventes du dollar américain s'est également accru de 25,7 %, entre 2022 et 2023 pour s'établir à USD 3 337,594. Ainsi, il en a résulté une position de change brute déficitaire de USD 231,778 millions en 2023. Ce déficit s'est accentué de USD 175,225 millions par rapport à celui enregistré en 2022, traduisant une forte dynamique de vente du dollar américain du système bancaire.

S'agissant des transactions en euro, en 2023, le volume annuel des achats a légèrement augmenté de 1,7 % par rapport à 2022, pour s'établir à EUR 468,51 millions en 2023. Cependant, les ventes annuelles de l'euro ont enregistré une contraction de 24,9 % sur la même période pour se situer à EUR 507,17 millions en 2023. Ainsi, la position de change brute annuelle en euro a enregistré un déficit de EUR 38,66 millions en 2023. Ce déficit est en baisse de EUR 175,8 millions par rapport à l'année précédente.

Tableau 33: Transaction en devises

Transaction	Dollar US (en millions)			Euro (en millions)		
	2022	2023	Variation	2022	2023	Variation
Achat	2 597,90	3 105,82	19,6 %	460,60	468,51	1,7 %
Vente	2 654,50	3 337,59	25,7 %	675,00	507,17	-24,9 %
Position de change	56,60	231,78	309,5 %	214,40	38,66	-82,0 %

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

La dynamique des transactions en devises résulte de l'approvisionnement en devises des marchés de change, aussi bien, en dollar américain qu'en euro, en lien avec le suivi des positions de change brutes des banques et du rapatriement des recettes des exportations, particulièrement de l'exportation de l'or via la Banque Centrale.

9.1.2. Marché aux enchères basées sur les règles

En 2023, la Banque Centrale a organisé des séances de cession et d'acquisition de devises. Elle a organisé sept séances d'enchères de vente de devises aux banques, pour un montant global de USD 70 millions, soit deux sessions de plus qu'en 2022 (USD 37 millions).

En termes d'acquisition au cours de l'année 2023, les opérations d'achat de devises par la Banque Centrale auprès des entités habilitées se sont renforcées. Cette dynamique a été marquée par une hausse de 30,7 % du montant de devises achetées, passant de USD 55,4 millions l'année précédente à USD 72,4 millions en 2023.

Comme en 2022, l'accroissement de la liquidité en devises sur le marché des changes et des réserves de change de la Banque Centrale explique la hausse des opérations sur le marché aux enchères basées sur les règles.

9.1.3. Placements de devises

En 2023, la conduite d'une politique monétaire restrictive des Banques Centrales des économies avancées et la forte remontée des taux d'intérêt sur le marché monétaire ont permis à la Banque Centrale de réaliser des gains relativement importants sur les opérations de placement. En effet, en 2023, elle a procédé à des placements pour un montant global de USD 1 850 millions pour des maturités de 7 à 30 jours, au taux moyen de 4,8 %. Ce placement a généré un gain de GNF 34,4 milliards (soit USD 4 millions), améliorant ainsi le compte d'exploitation de la Banque Centrale.

Tableau 34 : Placement de devises

Période	déc.-20	déc.-21	déc.-22	déc.-23
Montant placé (Millions USD)	535,0	535,0	600,0	1 850
Intérêts sur placements (milliards de GNF)	31,4	983	88,4	34,4

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

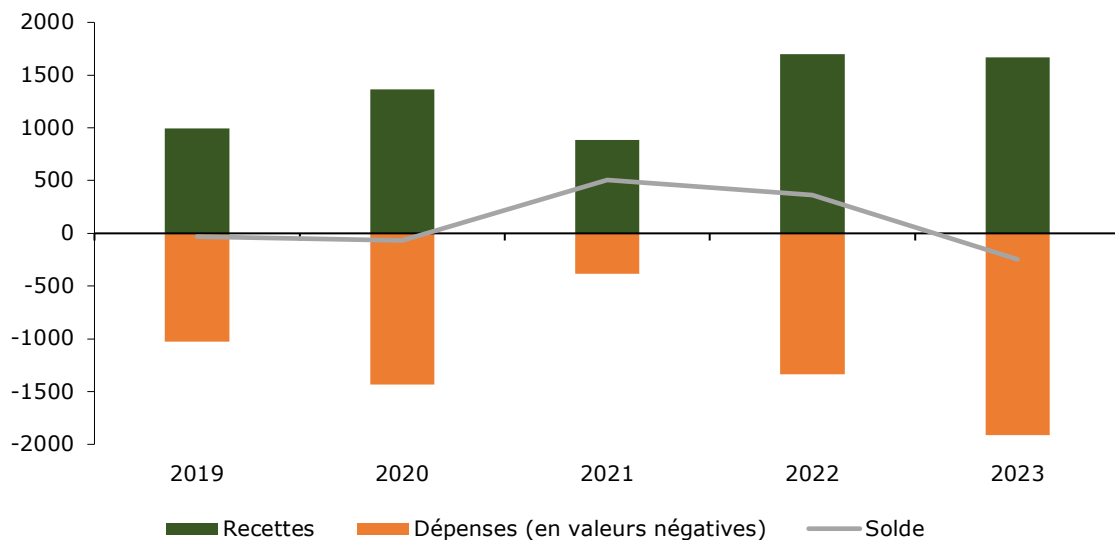
9.2. Budget en devises

En 2023, l'exécution du budget en devises s'est caractérisée par un déficit de USD 246,3 millions, contre un excédent de USD 362,6 millions en 2022, soit une baisse de 167,9 %. Cette détérioration du budget en devise s'explique principalement par la baisse des recettes en devises dans un contexte de hausse des dépenses en devises.

En effet, au cours de l'année 2023, les recettes se sont chiffrées à USD 1 669,1 millions, contre USD 1 701,3 millions un an auparavant, soit une baisse de 1,9 %, en lien avec la baisse des appuis budgétaires et la contraction de 32,2 % des dépôts des banques.

Du côté des dépenses, elles se sont accrues de 43,1 % par rapport à 2022 pour s'établir à USD 1 915,5 millions en 2023, en raison de la hausse de 54,3 % et de 116,6 % des dépenses de l'État et des transferts effectués pour le compte des banques, respectivement.

Graphique 47 : Evolution du budget en devises (En millions USD)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

9.2.1. Analyse des principaux soldes

• Opérations pour le compte de l'État

L'exécution des opérations pour le compte de l'État a enregistré un excédent de USD 266,6 millions en 2023, en baisse de 32,8 % par rapport à l'excédent engendré en 2022. Cette augmentation est expliquée par la hausse plus importante des dépenses en devises de l'État que la hausse des recettes en devises.

En effet, les recettes en devises de l'État se sont établies à USD 673,3 millions à fin décembre 2023, contre USD 660,4 millions un an auparavant, soit une hausse de 1,9 %, en lien avec l'accroissement des recettes minières, contenue par la baisse des

autres recettes en devises. Les recettes minières sont passées de USD 459,1 millions à fin 2022 à USD 549,1 millions à fin 2023, soit une hausse de 1,9 %. En revanche, sur la même période, les autres recettes en devises se sont contractées de 38,3 % pour s'établir à USD 124,1 millions à fin 2023.

Quant aux dépenses en devises de l'État, elles se sont accrues de 54,3 %, passant de USD 263,5 millions à fin 2022 à USD 406,6 millions à fin 2023, en raison, entre autres, de la hausse du montant du règlement de la dette extérieure en devises, et des autres dépenses courantes en devises (44,5 %).

En effet, les paiements en devises au titre du remboursement de la dette extérieure ont augmenté de 21,7 % entre fin 2022 et fin 2023 pour s'établir à USD 111,7 millions. De même, les autres dépenses courantes, composées des dépenses de fonctionnement des Ambassades, des Subventions et transferts (dont pèlerinages), des bourses des étudiants à l'étranger, des contributions de la Guinée aux Organisations Internationales et les Acquisitions de l'État à l'étranger, ont enregistré une hausse de 44,5 % par rapport à 2022 pour se situer à USD 248,1 millions en 2023.

• Opérations pour le compte de la BCRG

L'exécution des opérations en devises pour le compte de la BCRG a enregistré un excédent de USD 700,8 millions en 2023, contre USD 775,5 millions un an auparavant, soit une baisse de 9,6 %. Cette baisse est imputable essentiellement à la diminution plus importante des recettes en devises de la BCRG que celles des dépenses en devises.

En 2023, les recettes en devises mobilisées par la BCRG se sont chiffrées à USD 869,5 millions, en baisse de 9,6 % par rapport aux recettes mobilisées en 2022. Cette baisse de la mobilisation est liée à la diminution de 32,2 % des dépôts en devises des banques qui se sont établis à USD 338,8 millions à fin 2023. Cependant, sur la même période, les recettes issues du rapatriement des devises via la BCRG ont augmenté de 4,6 % pour s'établir à USD 313,4 millions à fin 2023.

En baisse de 9,25 % par rapport à fin 2022, les dépenses en devises de la BCRG se sont situées à USD 168,6 millions à fin 2023, en raison essentiellement du recul de 11,2 % des autres charges en devises (mise à disposition de devises aux orpailleurs).

• Opérations pour le compte des entreprises publiques

Les opérations en devises pour le compte des entreprises publiques ont enregistré une réduction de leur déficit, qui est passé de USD 250,8 millions en 2022 à USD 2,7 millions en 2023. Cette maîtrise du déficit des entreprises publiques est expliquée par la hausse de 59,9 % des recettes en devises, couplée à la baisse de 60,9 % des dépenses en devises des entreprises publiques.

Tableau 35 : Budget en devises à fin décembre (en millions USD)

Principaux soldes du budget en devises	2021	2022	2023	Variation 23/22 (en %)
Synthèse :				
1- Opérations pour le compte de l'État	196,7	396,9	266,6	-32,8
entrées	199,3	660,4	673,2	1,9
dont appuis budgétaires	62,6	0,0	0,0	
sorties	2,6	263,5	406,6	54,3

Principaux soldes du budget en devises	2021	2022	2023	Variation 23/22 (en %)
2-Opérations pour le compte de la BCRG	596,7	775,6	700,8	-9,6
entrées	678,6	961,9	869,5	-9,6
dont Opérations pour le compte des orpailleurs	191,6	299,6	313,4	4,6
sorties	81,9	186,3	168,6	-9,5
dont Opérations pour le compte des orpailleurs	79,6	179,8	159,7	-11,2
3-Opérations pour le compte des banques	-194,0	-559,1	-1 211,1	116,6
entrées	0,0	0,0	0,0	
sorties	194,0	559,1	1 211,1	116,6
4- Opérations pour le compte des Entreprises publiques	-93,6	-250,7	-2,7	-98,9
entrées	9,5	79,1	126,4	59,8
sorties	103,1	329,8	129,1	-60,8
dont EDG	98,4	266,4	59,8	-77,6
Solde global	505,8	362,7	-246,3	-167,9

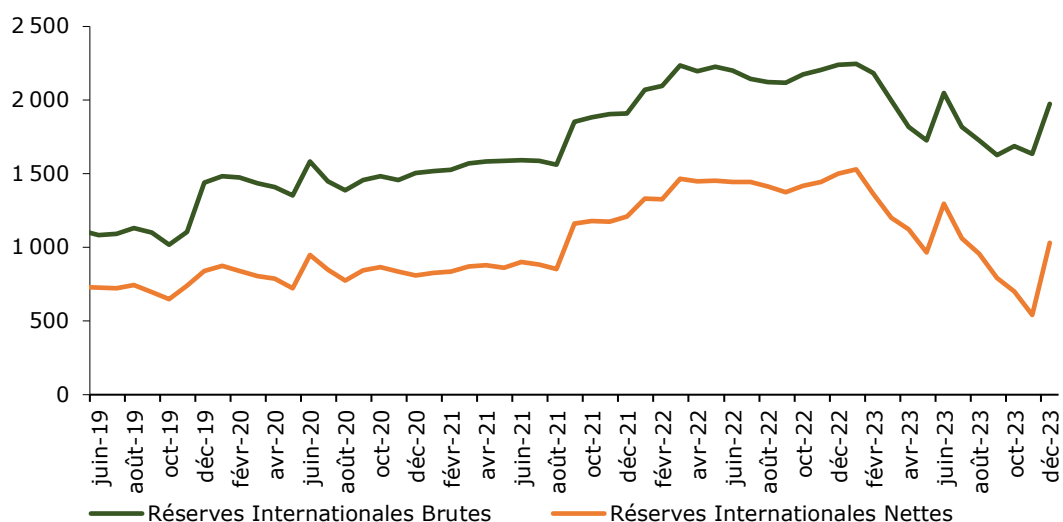
Source : Banque Centrale de la République de Guinée

9.3. Réserves de change

A fin décembre 2023, les réserves internationales brutes se sont contractées de 11,8 %, en glissement annuel, pour s'établir à USD 1 972,8 millions à fin décembre 2023.

Les réserves internationales nettes se sont établies à USD 1 032,1 millions à fin décembre 2023, contre USD 1 500,3 millions à fin décembre 2022, soit une baisse de 31,2 %. Cette baisse est imputable, entre autres, aux transferts à l'étranger, effectués pour le compte des banques primaires et au paiement des intérêts de la dette extérieure. Ce niveau de réserves est équivalent à 2,8 mois d'importations de biens et services.

Graphique 48 : Evolution des réserves brutes et nettes de change (en millions d'USD)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

9.4. Activités du contrôle et du suivi de la réglementation des changes

En 2023, la Banque Centrale a poursuivi ses efforts dans le cadre du contrôle et du suivi de la réglementation des changes. A cet égard, elle a procédé à la mise à niveau du cadre légal et réglementaire régissant les relations financières entre la République de Guinée et l'étranger et de l'instauration de l'Instruction N°114/DGCC/DCSRC/2023 portant réglementation de l'activité de change manuel en République de Guinée. Cette instruction permet d'établir l'existence d'une infraction et de déterminer les sanctions administratives pécuniaires et non pécuniaires en fonction de la nature de l'infraction et de la gravité du manquement constaté à l'encontre des agents économiques contrevenants.

En outre, dans le cadre de la supervision des bureaux de changes agréés, la Banque Centrale a retiré, en 2023, 27 agréments ne respectant plus la réglementation en vigueur. Au cours la même période, elle a reçu 22 nouvelles demandes d'agréments et 11 demandes de retraits d'agrément.

Quant aux opérations de centralisation et vérification des déclarations des bureaux de change, seuls quarante-cinq bureaux sur une soixantaine agréés ont fait l'objet de vérification et de centralisation sur la base des statistiques fournies à la Banque Centrale. Ainsi, il en est ressorti que les achats de devises par les bureaux déclarants ont baissé de 23,8 % et de 31,2 % pour le dollar américain et l'euro, respectivement. En 2023, ces achats ont atteint USD 105,7 millions pour le dollar US et EUR 12,9 millions pour l'Euro. De même, au cours de la même période, les ventes de devises par les bureaux déclarants ont baissé de 38,3 % et 28,2 % pour les ventes du dollar américain et de l'euro, respectivement. Ces ventes en 2023 se sont établies à USD 128,2 millions pour le dollar américain et de EUR 16,5 millions pour l'Euro.

Par ailleurs, la Banque Centrale a veillé au rapatriement des devises issues de l'exportation de l'or par les Comptoirs agréés. A la date du 31 décembre 2023, un volume de 58,1 tonnes d'or artisanal a été exporté via les comptoirs de la Banque Centrale, pour une valeur totale de USD 3 337,4 millions. Les rapatriements effectifs des comptoirs par l'entremise du système bancaire ont atteint, un niveau moyen de 82 % contre 51 % en fin 2022, en lien avec les sensibilisations effectuées auprès des sociétés concernées.



CHAPITRE 10 : SUPERVISION DES INSTITUTIONS FINANCIERES ET STABILITE FINANCIERE

Pour assurer la stabilité du système financier, la Banque Centrale est investie dans sa mission de réglementation et de surveillance des banques, des compagnies d'assurance et des institutions financières inclusives. Cette surveillance a porté sur des contrôles sur pièces et des contrôles sur place réalisés par les inspecteurs de la Banque, ainsi que des réformes pour la mise en conformité de la réglementation prudentielle avec les pratiques internationales, notamment les normes de Bâle.

10.1. Supervision bancaire

10.1.1. Contrôle sur pièces

Les banques transmettent, trimestriellement et annuellement, à la BCRG les états de reporting relatifs à leurs activités et au respect de la réglementation prudentielle en vigueur.

Sur la base de ces documents, la surveillance permanente des banques a révélé des manquements au respect de la réglementation prudentielle. A fin 2023, l'ensemble des banques ont respecté les normes sur la concentration des risques et sur le coefficient minimal de transformation de plus de cinq ans de plus de 60 %. Toutefois, les infractions sont enregistrées sur les autres ratios prudentiels, à savoir : le capital minimum, les fonds propres nets, la liquidité en GNF, la liquidité en devises, la liquidité globale et la division des risques. Ces infractions sont enregistrées au niveau de douze établissements, dont un est en infraction sur cinq ratios.

Tableau 36 : Nombre d'infractions relevées sur les banques

Ratios prudentiels	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Capital social	0	0	0	0	1	3
Représentation du capital minimum	3	2	2	1	1	2
Solvabilité	1	1	3	0	0	1
Division des risques	9	13	13	9	12	11
Concentration des risques	0	0	0	0	0	0
Concours aux apparentés	-	-	-	-	-	-
Liquidité globale	4	2	2	4	2	3
Liquidité en GNF	2	3	2	4	3	3
Liquidité en devises	9	8	6	5	2	3
Coefficient de transformation	2	4	0	0	0	0
Position de change globale	6	5	1	0	0	3
Position de change en dollar	6	4	3	2	0	3
Position de change en euro	5	3	3	3	0	1
TOTAL	47	45	35	28	21	33

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

10.1.2. Contrôle sur place

Au cours de l'exercice 2023, le service contrôle sur place a pu réaliser deux missions, dont une mission conjointe avec le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA).

Ces différentes missions ont révélé quelques infractions à la réglementation bancaire. Sur cette base, des recommandations allant dans le sens de la correction des anomalies constatées ont été formulées.

Parallèlement, les deux inspecteurs du service de contrôle sur place ont également participé aux missions de contrôle d'autres départements de la supervision de la Direction Générale de la Supervision des Institutions Financières, et ont contribué activement aux travaux structurants de mise à niveau de la réglementation bancaire et prudentielle de la Direction de Supervision des Banques.

10.2. Supervision des Assurances

10.2.1. Réformes

Au cours de l'année 2023, la BCRG a poursuivi les réformes visant le renforcement de la supervision du secteur, ainsi que les travaux d'assainissement du marché guinéen des assurances. Ces réformes ont aussi bien porté sur le plan institutionnel que celui de la réglementation.

➤ Sur le plan institutionnel

- la reconstitution du Comité de Surveillance de la SOGAM, chargé du suivi et de l'orientation des actions de l'Administrateur Provisoire ;
- la création des organes de pilotage, chargés de la mise en œuvre du Projet de création de la Société Nationale de Réassurance ;
- la mise en place du Comité de Gestion du Bureau National Guinéen de la Carte Brune CEDEAO, chargé de jouer le rôle d'organe d'administration de l'Entité ;
- la relance des activités du Fonds de Garantie Automobile, à travers l'organisation des campagnes de sensibilisation et de contrôle du respect de l'obligation d'assurance de la RC Automobile ; et
- la restructuration et la redynamisation de l'Association Professionnelle des Assureurs de Guinée, à travers la mise en place d'un Bureau Provisoire chargé de réviser les textes fondamentaux de la Structure et d'organiser le congrès de renouvellement des Membres du Bureau Exécutif.

➤ Sur le plan réglementaire

- l'élaboration d'un cadre réglementaire applicable aux activités et sociétés de réassurance en République de Guinée ;
- la révision de l'instruction relative à la transmission des états financiers trimestriels et semestriels des sociétés d'assurances ;
- la révision de l'instruction relative aux pénalités pour retard dans la communication des états financiers périodiques et autres documents réglementaires ainsi que pour manquement à la réglementation des assurances ;
- la prise de l'instruction fixant la méthode de calcul des provisions pour dépréciations des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance ; et
- la prise de plusieurs décisions du Comité des Agréments.

10.2.2. Contrôle des compagnies d'assurance

Au cours de 2023, la Direction de la Supervision des Assurances a effectué des missions d'inspection dans certaines sociétés et organismes d'assurances, notamment :

- une mission de vérification auprès de l'Association Professionnelle des Assureurs de Guinée (APAG) de la gestion des attestations cartes jaunes ;
- une mission d'inspection générale auprès d'une société d'assurance de la place ;
- une mission mixte (BCRG-FGA et BNG-CB) à l'intérieur du pays à l'effet d'identifier les attestations cartes brunes et jaunes, contrefaites ou photocopiées ou de mauvaise qualité, en circulation sur le marché ; et
- une mission mixte avec le Ministère des Mines, à l'effet de vérifier les contrats d'assurances des sociétés minières implantées en Guinée.

Ces différentes missions ont permis de relever des manquements à la réglementation des assurances, entre autres, l'existence d'un réseau parallèle de production et de distribution d'attestations cartes brunes et jaunes, mettant ainsi en circulation sur le marché par le canal de certaines sociétés d'assurances et points de ventes non agréés des effets de commerce de mauvaise qualité, propices à la contrefaçon.

Des fortes recommandations ont été émises dans les rapports de mission allant dans le sens de sanctionner les responsables desdits manquements.

Concernant les contrôles sur pièces, la BCRG a réalisé les actions suivantes en 2023 :

- le suivi de la mise en œuvre des plans de redressement élaborés à l'effet de sauver la situation compromise de deux sociétés en difficultés ;
- le suivi du processus de relèvement du capital social minimum de GNF 20 milliards à GNF 30 milliards ;
- le contrôle sur pièces des intermédiaires d'assurance, y compris les Agents Généraux ;
- la vérification des traités et des programmes annuels de réassurance des différentes sociétés ; et
- le recadrage de l'administration provisoire d'une société en difficulté, à travers la prise de mesures de sauvegarde, la définition de nouvelles orientations stratégiques et la mise en place des organes et des outils de suivi de l'administration provisoire.

10.3. Supervision des institutions financières inclusives

10.3.1. Activités de Contrôle et de supervision

Les activités de contrôle sur pièces des IMF ont principalement porté sur l'examen des situations périodiques, le suivi du respect des normes prudentielles et la surveillance rapprochée des institutions en difficulté.

Les normes prudentielles concernées par ces missions sont, entre autres :

- montant minimum du capital social respectivement fixé à cinq (5) milliards et un (1) milliard pour la catégorie avec épargne et sans épargne ;
- montant des fonds propres nets ne doit pas être inférieur au montant minimum du capital social ;
- ratio de solvabilité $\geq 15\%$;
- ratio de liquidité $\geq 20\%$; et
- ratio de division des risques $\leq 10\%$ des fonds propres.

10.3.2. Activités de réglementation et activités du Comité des agréments

La Banque Centrale a travaillé sur la finalisation et la signature des deux instructions portant sur la réglementation de l'activité des intermédiaires en opérations de transfert d'argent et celle de l'activité des établissements de transfert d'argent en République de Guinée.

En 2023, le Comité des Agréments des Institutions Financières Inclusives a accordé des agréments à un Directeur Général et un Directeur Général Adjoint et un Président du Conseil d'Administration. Il a également accordé l'agrément à un Cabinet, en qualité de Commissaires aux Comptes titulaire d'une IMF.

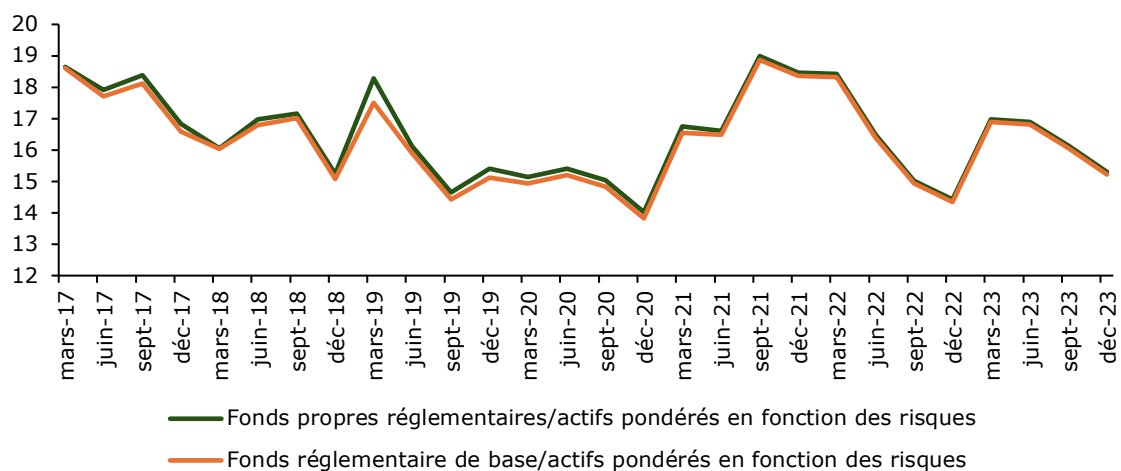
10.4. Stabilité Financière

10.4.1. Stabilité financière dans le secteur bancaire

- Indicateurs d'adéquation des fonds propres

En 2023, le ratio de fonds propres réglementaires, rapporté aux actifs pondérés en fonction des risques, s'est accru d'environ 1 point de pourcentage en glissement annuel pour s'établir à 15,3 %. De même, le ratio de fonds propres de base, rapporté aux actifs pondérés en fonction des risques, s'est accru approximativement 1 point de pourcentage, pour s'établir à 15,2 %. Ces augmentations sont expliquées, entre autres, par l'apport de nouveaux capitaux, le renforcement des réserves des banques.

Graphique 49 : Evolution des ratios de fonds propres réglementaires rapportés actifs pondérés (en %)



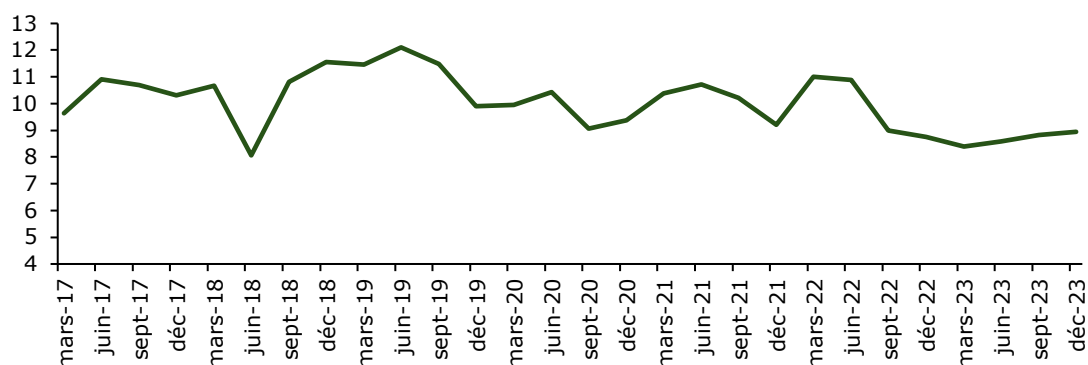
Source : Banque Centrale de la République de Guinée

En revanche, le ratio des « prêts improductifs moins les provisions », rapporté aux fonds propres, a diminué de 2,2 points de pourcentage par rapport à décembre 2022, pour se fixer à 15,5 % en fin décembre 2023. Cette baisse est due à l'accroissement plus rapide des fonds propres réglementaires par rapport aux prêts improductifs nets des provisions.

- Indicateurs de qualité des actifs

Le ratio des prêts improductifs sur le total des prêts bruts s'est légèrement détérioré pour se situer à environ 8,9 % en 2023, contre 8,8 % l'année précédente, en lien avec une augmentation plus marquée des prêts improductifs.

Graphique 50 : Evolution des prêts improductifs rapportés aux prêts bruts (en %)



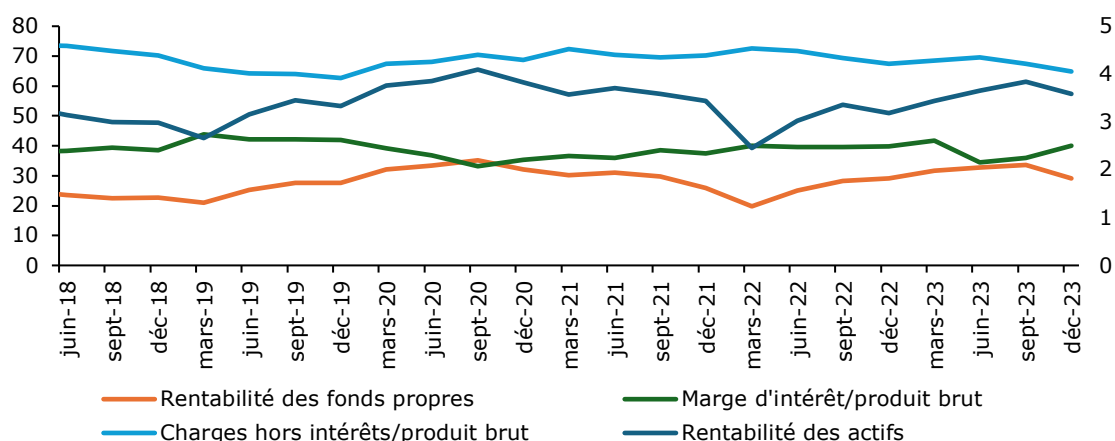
Source : Banque Centrale de la République de Guinée

- Indicateurs de rentabilité et de résultat

En 2023, la rentabilité des actifs du secteur bancaire a progressé de 0,4 point de pourcentage en glissement annuel, pour se situer à 3,6 %, suite à un accroissement plus marqué du produit net bancaire que du total des actifs. Contrairement à l'année précédente, la rentabilité des fonds propres a légèrement diminué de 0,1 point pour atteindre 29,0 % en 2023, en lien avec le renforcement, plus marqué, des fonds propres que celui du produit net bancaire.

Concernant le ratio de marge d'intérêt, rapporté au produit brut, il s'est accru de 0,2 points de pourcentage en glissement annuel pour s'établir à 40,0 %. Cet accroissement résulte de l'importance de la marge d'intérêt générée par les souscriptions des banques aux bons obligataires de GNF 5 000 milliards proposés par l'État durant l'année 2023 pour le financement des infrastructures. Le ratio de charges hors intérêts a continué de baisser, en se situant à 64,8 % en 2023, contre 67,3 % une année auparavant.

Graphique 51 : Evolution des indicateurs de résultat et de rentabilité (en %)



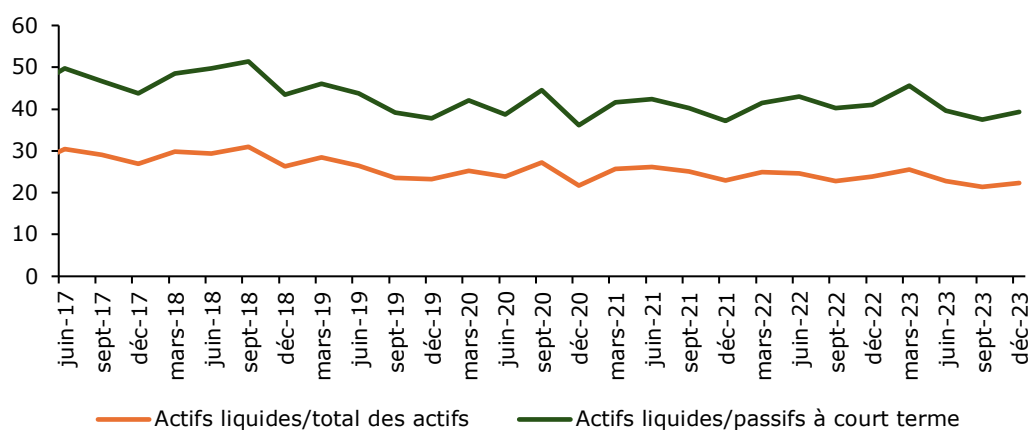
Source : Banque Centrale de la République de Guinée

- Indicateurs de liquidité

En 2023, le ratio des actifs liquides qui sont facilement mobilisables par les banques, rapporté au total des actifs, a baissé de 1,5 points de pourcentage en glissement annuel pour se situer à 22,3 %. Cette baisse s'explique par celle de la liquidité disponible des banques, en raison de l'utilisation des ressources disponibles à la BCRG pour souscrire aux bons obligataires.

De même, le ratio des actifs liquides rapporté aux passifs à court terme est passé de 41,1 % en 2022 à 39,25 % en 2023, enregistrant une baisse de 1,8 points de pourcentage par rapport à son niveau atteint l'année précédente. Cette évolution est due à la forte progression des dépôts collectés par les banques auprès de la clientèle pour reconstituer leurs liquidités après les souscriptions aux bons obligataires et à la baisse concomitante des actifs liquides.

Graphique 52 : Evolution des indicateurs de liquidité (en %)



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

10.4.2. Stabilité financière dans le secteur des assurances

- les produits financiers nets (PNF)

Les PNF ont progressé de 4,3 % par rapport à 2022, pour se situer GNF 47,62 milliards en 2023, portés principalement par ceux au niveau des assurances dommage et dans une moindre mesure par ceux des assurances-vie et capitalisations.

Les produits financiers en assurance dommage sont passés de GNF 4,26 milliards en 2022 à GNF 7,64 milliards en 2023, en hausse de 79,3 %. Quant aux produits financiers en assurance vie et capitalisation, ils ont augmenté de 1,5 % en glissement annuel pour s'établir à GNF 39,37 milliards en 2023.

Tableau 37 : Evolution des Produits Financiers Nets par compagnie (en millions de GNF)

PRODUITS FINANCIERS NETS	2021	2022	2023
UGAR ACTIVA	3 288	2 837	2 784
ACTIVA VIE	19 193	24 232	25 648
NSIA Assurance	-1 053	-326	2 408
SUNU IARD	128	220	145
SOGAM	868	1 025	212
SAAR	-26	533	2 567
LANALA IARD	-114	-313	-492
LANALA VIE	-2	64	505
MUTRAGUI	50	264	19
SONAG	0	0	0
VISTA Assurance	0	22	0
SUNU VIE	2 787	11 069	6 821
NSIA VIE	4 323	4 003	7 000
Marché	30 887	45 652	47 617

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

- Les Sinistres réglés et Charges de Sinistres

Les sinistres réglés ont presque doublé pour atteindre GNF 402,88 milliards en 2023, contre GNF 211,87 milliards en 2022 et GNF 164,55 milliards en 2021. Ces augmentations du montant payé au titre des sinistres sont enregistrées au niveau des quatre compagnies leaders du marché.

Quant aux charges de sinistres totales, elles ont considérablement augmenté, en passant de GNF 495,67 milliards en 2022 à GNF 1 394,88 milliards en 2023, résultant du niveau élevé des provisions pour sinistres à payer constituées par les sociétés dans le cadre des paiements de sinistres relatifs à l'explosion du principal dépôt d'hydrocarbures de Kaloum. Les charges de sinistres en assurances dommages ont atteint GNF 1 245,45 milliards en 2023, contre GNF 144,45 milliards à fin 2022. En assurance vie et capitalisation, ces charges ont baissé de 57,5 % en glissement annuel pour se situer à GNF 149,43 milliards à fin 2023.

Tableau 38 : Evolution des Charges de Sinistres de 2021 à 2023 (en milliards GNF)

	Montant	Montant	Montant
UGAR ACTIVA	25,91	14,54	-43,90 %
MUTRAGUI	2,55	0,34	-86,70 %
SONAG	1,79	4,72	163,70 %
SOGAM	9,01	6,13	-32,00 %
VISTA Assurances	2,17	3,21	47,90 %
NSIA Assurances	21,45	27,06	26,20 %
ACTIVA VIE	64,98	80,51	23,90 %
SUNU IARD	9,94	13,13	32,10 %
SAAR	7,98	8,56	7,30 %
LANALA IARD	11,23	25,98	131,30 %
LANALA VIE	1,37	0,68	-50,40 %
SUNU VIE	5,75	4,95	-13,90 %
NSIA VIE	11,12	15,1	35,80 %
MARCHE	187,32	217,9	16,30 %

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Le taux de sinistralité, correspondant au ratio Charges de Sinistres, rapporté aux Primes acquises du marché, s'est situé au-dessus de la norme réglementaire de 65 %. En effet, ce taux s'est établi à 146,8 % en 2023, contre 62 % en 2022, résultant des provisions constituées par les compagnies en vue des paiements des sinistres liés à l'incendie du principal dépôt d'hydrocarbures de Kaloum.

Le ratio de frais de gestion, représentant le Frais de gestion/Primes acquises, est resté au-dessus de la norme réglementaire de 35 %, en se situant à 32,6 %. Ce taux s'est situé à 33,4 % en assurance dommage et 30,2 % en assurance vie et capitalisation.

Le taux de commissionnement du marché, c'est-à-dire Commissions/Primes Acquises, quant à lui, a atteint 8,35 % en 2023, en augmentation de 0,22 point par rapport à celui enregistré en 2022 (8,13 %).

- **Le Ratio combiné**

En 2023, le ratio combiné a atteint 179,6 %, au-dessus de la norme tolérée de 100 %. Trois sociétés ont leurs ratios combinés supérieurs à 100 %, ce qui signifie que le cœur du métier de ces compagnies n'est pas rentable dans la mesure où les primes collectées ne couvrent pas leurs charges techniques.

- **La Couverture des Engagements Réglementés**

Les engagements règlementés des compagnies d'assurances ont plus que doublé en 2023, en s'établissant à GNF 1 957,98 milliards, contre GNF 891,27 milliards en 2022. Les placements admis en couverture des engagements règlementés pour les sociétés d'assurances ont atteint GNF 2 068,76 milliards en 2023, contre GNF 663,57 milliards l'année précédente. Il se dégage des placements rapportés aux engagements règlementés, un excédent de couverture des engagements règlementés de GNF 110,78 milliards en 2023, contre une insuffisance de couverture des engagements règlementés de GNF 227,70 milliards en 2022. Ainsi, le taux de couverture des engagements règlementés, en hausse de 32 points par rapport à celui de 2022, s'est élevé à 106 %. Cinq (5) sociétés, sur les treize (12) en activité, ne respectent pas ce ratio prudentiel et doivent fournir des efforts pour se conformer à cette norme.

La couverture de la marge de solvabilité

La marge disponible des entreprises d'assurances du marché a progressé de 25,3 %, par rapport à 2022, pour se situer à GNF 403,53 milliards en 2023. Toutefois, la marge minimale réglementaire a diminué de 19,8 % pour s'établir GNF 491,85 milliards en 2023. Il en résulte, une insuffisance de marge de solvabilité de l'ordre de GNF -88,32 milliards, soit une baisse, par rapport à 2022, de 130,3 % de l'insuffisance de marge de solvabilité. Ainsi, il en découle un taux de sous couverture de la marge de solvabilité de 82 %, contre 52 % en 2022.

10.4.3. Stabilité financière des institutions financières inclusives

Les indicateurs de stabilités du secteur concernent les actifs du secteur, la qualité de l'actif, la rentabilité, l'adéquation des fonds propres, la liquidité et le portefeuille de crédit.

- Actifs des Institutions de Micro-Finances

En 2023, le total des actifs du secteur des IMF s'est accru de 15,3 % pour se situer à USD 206,1 millions en 2023, résultant d'une amélioration des actifs fixes et des autres actifs, dans un contexte de ralentissement des « liquidités et des fonds à court termes ».

- Qualité de l'actif

Le ratio des créances compromises rapporté aux prêts bruts s'est situé à 13 % en 2023, contre 10 % en 2022, contre 11 % l'année précédente, reflétant une hausse des encours en souffrance, notamment ceux des exportations commerciales et « d'agriculture, sylviculture et pêche ».

- Rentabilité

Contrairement à l'année précédente, le rendement des actifs (ROA) s'est légèrement détérioré pour atteindre 10,0 %, contre 12,6 % un an auparavant. De même, le rendement des fonds propres (ROE) s'est situé à 2,1 % en 2023, contre 2,6 % l'année précédente.

- Adéquation des fonds propres

Le ratio moyen d'adéquation des fonds propres du secteur, mesuré par le ratio actifs liquides/total des actifs, est passé de 15,6 % en 2022 à environ 16 % en 2023.

- Liquidité

La liquidité, mesurée par le ratio actifs liquides/total des actifs, s'est établie à 18 % en 2023, contre 17 % en 2022. Quant au ratio des actifs liquides rapportés aux passifs à court terme, ils sont passés de 20 % en 2022 à 25 % en 2023.

- Portefeuille de crédit

Le crédit total du secteur a progressé de 18,8 % pour s'établir USD 129,9 millions en 2023, en raison d'une augmentation des crédits aux entreprises, dans un contexte de légère baisse des crédits accordés aux ménages.

En termes d'affectation sectorielle des crédits, les prêts accordés par les IMF restent dominés par le secteur du commerce (51,8 %), suivi des autres secteurs (22,4 %), de la construction (14,4 %) et de l'agriculture (8,5 %).

CHAPITRE 11 : INTEGRATION ET RELATIONS EXTERIEURES

Au cours de l'année 2023, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a continué de participer à la mise en œuvre du programme d'intégration économique et monétaire régionale et sous-régionale. A ce titre, elle a assisté aux réunions et aux travaux organisés par les institutions régionales comme l'Association des Banques Centrales de l'Afrique de l'Ouest (ABCA), la Commission de la CEDEAO, l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) et l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO).

Pour rappel, la mise en œuvre du programme d'intégration de la CEDEAO s'effectue à travers la feuille de route de lancement de la monnaie unique adoptée en 2021, dans laquelle un pacte de convergence et de stabilité a été adopté par les Etats membres.

En termes du respect des critères de convergence macroéconomique, en 2023, la Guinée a pu maintenir sa performance par rapport à 2022. Pour rappel, le respect des critères de premier rang sur une base durable est une condition nécessaire à l'adoption de la monnaie unique de la CEDEAO. Parallèlement, le pays a continué de rester dans les normes de la majorité des critères de convergence au titre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA).

En plus, la BCRG a continué ses relations avec les autres internationales, notamment le FMI. En effet, les discussions avec ce dernier, au titre de l'Article IV, se sont poursuivies au cours de l'année, en attendant la mise en place d'un nouveau Programme formel.

11.1. Programme de coopération monétaire de la CEDEAO (PCMC)

La CEDEAO a adopté un programme de coopération monétaire en 1987 dans le but de faciliter l'intégration économique sous-régionale devant aboutir à la création de la monnaie unique et d'une Banque Centrale commune de la CEDEAO. Pour ce faire, le programme s'appuie sur la convergence macroéconomique à travers le respect d'un certain nombre de critères de convergence par chaque Etat membre, préalable au lancement de la monnaie unique de la CEDEAO.

Encadré 1 : Les critères de convergence de premier et de second rangs de la CEDEAO

1. Critères de convergence de premier rang

- Inflation $< 5\%$;
- Déficit budgétaire/PIB (dons compris) $\leq 3\%$;
- Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale $\leq 10\%$ des recettes fiscale de l'année antérieure ;
- Réserves brutes extérieures ≥ 3 mois d'importations.

2. Critères de convergence de second rang

- Encours de la dette publique/PIB $\leq 70\%$;
- Variation du taux de change nominal $\pm 10\%$.

11.1.1 – Performance de la Guinée par rapport au respect des critères de convergence de la CEDEAO

En 2023, la Guinée a rempli trois (3) des quatre (4) critères de convergence de premier rang et les deux (2) critères de second rang. Les critères de premier rang que le pays a respecté portent sur le ratio du déficit budgétaire sur le PIB, le financement du déficit budgétaire par la Banque centrale et les réserves brutes de change.

Cependant, comme la plupart des États membres de la CEDEAO, la Guinée n'a pas satisfait le critère relatif au taux d'inflation. De même, le pays a satisfait le critère sur la dette publique et celui sur la variation du taux de change.

En effet, le déficit budgétaire (base engagement et dons compris) s'est situé à 1,7 % du PIB, soit sous le seuil communautaire de 3,0 %. Les efforts de rationalisation des dépenses publiques, dans un contexte de refondation nationale impulsée par les autorités de la transition, ont permis à la Guinée de respecter ce critère de convergence. En outre, le gouvernement poursuit ses réformes axées sur le renforcement de la collecte des recettes fiscales telles que la digitalisation des paiements des impôts et taxes, et le renforcement de la mise en œuvre des contrats de performance avec les régies financières de l'État.

De même, le financement monétaire du déficit budgétaire par la Banque centrale s'est établi à 6,3 % des recettes fiscales de l'année précédente, soit en deçà de la norme régionale de 10,0 %. Ce qui montre que le pays est resté en conformité avec l'article 36 des Statuts de la BCRG et des normes communautaires.

Concernant le critère sur les réserves extérieures brutes, la Guinée a atteint 4,7 mois de couverture des importations de biens et services, comparée à la norme fixée à 3,0 mois d'importation. Cette tendance d'amélioration montre une certaine accumulation des réserves par la Banque centrale, en lien avec les effets des instructions présidentielles sur le rapatriement de 50 % des recettes d'exportation. Le pays devrait continuer à satisfaire ce critère au cours des années à venir avec l'effectivité de l'obligation de rapatriement des recettes d'exportations, notamment minières et le démarrage du projet de Simandou.

Enfin, le taux d'inflation au niveau national (en moyenne annuelle) s'est situé à 6,5 %, tandis qu'il serait de 7,8 % à Conakry. Ainsi, le pays n'a pas rempli ce critère qui doit être inférieur ou égal à 5,0 %. Le contexte de la crise sanitaire et les effets de la guerre Russo-Ukrainienne ont contribué à maintenir le taux d'inflation à deux chiffres jusqu'en juin 2022. Cependant, l'appréciation du taux de change, l'amélioration des infrastructures routières et la politique agricole ont permis de ralentir le rythme de progression des prix pour le maintenir à un chiffre depuis fin décembre 2023. Bien qu'on note une accélération en janvier 2024 à la suite de la récente crise de l'incendie du principal dépôt d'hydrocarbure de Kaloum en décembre 2023, la normalisation de l'approvisionnement du pays en carburant pourrait contribuer à maintenir l'inflation à un chiffre à fin 2024. L'inflation au niveau national (en moyenne annuelle) pourrait s'approcher de la norme de 5,0 %.

Tableau 39: Evolution des critères de convergence de la CEDEAO

Critères de premier rang	Seuils	2021	2022	2023
1. Taux d'inflation	< 5 %	12,6	11,9	8,6
2. Déficit budgétaire, dons inclus (% PIB)	≤ 3 %	1,1	0,4	1,7
3. Financement Banque centrale du déficit budgétaire (% recettes fisc. N-1)	< 10 %	2,6	-9,6	6,3
4. Réserves extérieures brutes (mois d'importations)	≥ 3	4,6	4,7	4,2
Nombre de critères de premier rang	-	3	3	3
1. Dette publique (% PIB)	< 70 %	42,2	36,8	42,4
2. Variation du taux de change vis à vis UCAO (%)	±10 %	10,4	19,6	2,6
Nombre de critères de second rang satisfaits	-	1	1	2
Nombre total de critères satisfaits	-	4	4	5

Source : MPC, MEF, MB, BCRG

L'encours de la dette publique a été de 42,4 % du PIB en 2023. Ce qui indique que le pays a rempli ce critère. La Guinée a su maintenir une viabilité de sa dette publique depuis qu'elle a atteint l'initiative PPTTE en 2012, ayant conduit à la réduction des deux-tiers de sa dette extérieure.

Au niveau de la variation du taux de change, le franc guinéen s'est apprécié de 2,6 % à fin décembre 2023 par rapport à l'UCAO⁴. Ainsi, le pays a satisfait ce critère au cours de l'année 2023, en raison de l'appréciation du franc guinéen observée au cours de ces dernières années. Le pays devrait continuer à remplir ce critère en raison des perspectives de renforcement des réserves de change, en lien avec la mise en œuvre des projets miniers en cours dans le pays et le suivi rigoureux des mesures de rapatriement des recettes d'exportations du pays.

11.1.2 – Harmonisation des statistiques et des protocoles de la CEDEAO

En 2023, la Guinée a continué la mise en œuvre des réformes relative aux programmes et aux politiques d'harmonisation sous-régionales, conformément aux manuels internationaux. Elle s'active pour la migration vers le SCN 2008 et le COICOP 2018. Ainsi, l'Institut National de la Statistique (INS) travail pour finaliser l'élaboration des comptes nationaux trimestriels suivant le SCN 2008.

Parallèlement, l'élargissement de la couverture de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) a été réalisé depuis 2022 avec la couverture effective de l'ensemble des huit (8) régions administratives du pays. Par ailleurs, le pays élabore les statistiques monétaires et celles extérieures au moyen des derniers manuels du FMI, notamment le Manuel 6 de la Balance des paiements et le Manuel et Guide d'Établissement des Statistiques Monétaires et Financières du FMI de 2016.

Au niveau des politiques commerciales, le pays continue de mettre en œuvre le Schéma de Libéralisation des Échanges de la CEDEAO (SLEC). A fin 2023, 33 entreprises et 157 produits ont été approuvés, tandis que l'approbation de 5 nouvelles entreprises est actuellement à l'étude. Malgré les progrès accomplis dans la mise en œuvre du protocole SLEC, l'application effective du système reste entravée par un certain nombre de défis tels que l'ignorance du système par les entreprises nationales, les tracasseries administratives, les perceptions illicites sur

⁴ Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest

les personnes, les moyens de transport et les marchandises le long des corridors et frontières par les Forces de Défense et de Sécurité (Police, Douane, Gendarmerie).

Concernant le Tarif Extérieur Commun (TEC) qui a débuté en Guinée en 2017, un Comité national du TEC (CONATEC) a été créé. Toutefois, la mise en œuvre intégrale du TEC, qui devait entrer en vigueur à fin 2022, est reportée pour 5 ans afin de permettre au pays de tenir compte de la sensibilité et de la contribution significative de certains produits (Catégories B et C) au budget de l'Etat. Aussi, les procédures de dédouanement de la Guinée ont été harmonisées avec celles des États membres de la CEDEAO et sont basées sur les normes de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). La dématérialisation du dédouanement est effective via le système douanier électronique SYDONIA World dans tous les bureaux de douane de Conakry et de plusieurs autres bureaux à l'intérieur du pays. Tous les paiements des droits de douane et taxes peuvent ainsi y être effectués en ligne, conformément aux procédures communautaires. Aussi, les douanes sont reliées au système de paiement T24 de la BCRG permettant le suivi en temps réel du paiement des droits de douane et taxes.

Par ailleurs, la Guinée a migré vers l'établissement de la carte d'identité biométrique de la CEDEAO. Elle continue la mise en œuvre du Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement. Ainsi, le droit d'entrée sans visa et de création d'entreprises est respecté pour les citoyens des États membres de la CEDEAO. Les formulaires de migration de la CEDEAO ont été harmonisés et il n'y a pas de zone d'activité exclusivement réservée aux nationaux, ni de traitement spécial accordé aux nationaux par rapport aux autres citoyens de la CEDEAO.

11.2. Performance de la Guinée par rapport au respect des critères de convergence au titre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA)

Le Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) a été mis en place par l'Association des Banques Centrales de l'Afrique (ABCA) dans le but ultime de la création d'une monnaie unique et d'une banque centrale commune en Afrique. Pour faciliter cette transition, l'Association a défini des critères de convergence macroéconomique, au nombre de neuf (9) dont quatre (4) de premier rang et cinq (5) de second rang.

En 2023, la Guinée a obtenu le même score que l'année précédente, en respectant 3 critères de premier rang et 4 critères de second rang, soit un total de 7 critères sur 9.

Ainsi, le pays a satisfait les critères relatifs au solde budgétaire (hors dons), au taux d'inflation et aux réserves de change. Plus spécifiquement, le solde budgétaire (hors dons) s'est établi à 2,6 % du PIB, inférieur au seuil de 3 % règlementaire. De même, le taux d'inflation s'est situé à 6,5 % fin 2023, également en deçà du critère de convergence fixé à 7 %. Les réserves extérieures ont couvert 4,2 mois d'importations en biens et services, supérieurs au seuil de 3 mois de la norme communautaire. Toutefois, le financement de l'Etat par la Banque centrale s'est établi à 6,3 % des recettes fiscales. Cela montre que le pays n'a pas respecté ce critère de convergence en 2023 qui le limite à 5,0 %.

Tableau 40: Evolution des critères de convergence du PCMA

	Norme	2021	2022	2023
1-Déficit budgétaire (hors dons) /PIB (%)	< 3	1,7	0,9	2,6
2-Taux d'inflation (%)	< 7	12,6	8,6	6,5
3-Crédit de la Banque Centrale à l'État (%)	< 5	2,6	-9,6	6,3
4-Réserves extérieurs en mois d'importations de biens et services (mois)	≥ 3	4,9	5,0	4,2
Nombre de Critères de premier rang respecté	-	3	3	3
1-Dette publique/PIB (%)	< 65	35,5	33,9	40,2
2-Recettes fiscales/ PIB (%)	≥ 20	11,4	10,4	13,7
3-Masse salariale/Recettes fiscales (%)	≤ 35	34,5	32,8	29,2
4-Variation du taux de change nominal (%)	± 10	9,6	-4,1	0,5
5-Investissement public/ recettes fiscales (%)	≥ 20	17,2	25,1	39,9
Nombre de critères de second rang respecté	-	3	4	4
Nombre total de critères respectés	-	6	7	7

Sources : MPCI, MEF, MB, BCRG

Concernant les critères de second rang, le pays a respecté 4 des 5 critères en 2023, soit le même nombre que l'année précédente. Ainsi, comme en 2022, les critères relatifs au ratio de la dette publique sur le PIB, au ratio masse salariale sur recettes fiscales, à la variation du taux de change et des investissements publics ont été respectés. Cependant, le critère du ratio des recettes fiscales sur PIB n'a pas été respecté. En effet, le ratio de la dette publique sur le PIB s'est fixé à 40,2 %, largement en dessous du plafond de 65 %. De même, le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales s'est établi à 29,2 %, inférieur aux 35 %. Aussi, la variation du taux de change nominal vis-à-vis du dollar US a été de 0,5 %, contre une variation autorisée d'un maximum de 10 % au titre de la convergence. Enfin, le ratio des investissements publics sur les recettes fiscales s'est établi à 39,9 %, soit au-delà du 20 % minimum prévu par le critère de convergence. En revanche, le ratio recettes fiscales sur PIB s'est fixé à 13,7 %, en dessous de la norme de 20 % minimum.

11.3. Coopération avec le Fonds Monétaire International (FMI)

La BCRG a participé avec la délégation gouvernementale aux deux réunions des assemblées du FMI et de la Banque Mondiale, tenues en avril à Washington et en octobre à Marrakech.

La Guinée et le FMI ont tenu des discussions en juin et en décembre 2023, conformément aux dispositions de l'Article IV des Statuts du Fonds. Les discussions se sont soldées par l'approbation par le Conseil d'Administration du FMI du décaissement de USD 71 millions au titre de la Facilité de Crédit Rapide (FCR) pour faire face au choc alimentaire.

En outre, la BCRG a continué de bénéficier d'un certain nombre d'appuis techniques du FMI et du groupe de la BM. Il s'agit, notamment du renforcement des capacités dans les domaines de la politique monétaire, de la supervision des institutions financières et de l'amélioration de la production des statistiques monétaires et extérieures.

CHAPITRE 12 : ACTIVITES OPERATIONNELLES DE LA BANQUE CENTRALE

Ce chapitre traite de toutes les activités opérationnelles de la BCRG réalisées en 2023. Ces activités portent sur la gestion des ressources humaines, les actions de formation, les études et recherches réalisées, la mise en œuvre des projets liés au système d'informations, les différents investissements en patrimoines immobiliers et les affaires juridiques et réglementaires.

12.1. Gestion des ressources humaines

En 2023, la BCRG a réalisé d'importantes actions pour davantage qualifier la gestion du personnel, améliorer les conditions de vie des travailleurs et promouvoir les nominations et la mobilité du personnel. Ces actions ont été réalisées dans un contexte marqué par la rationalisation des dépenses liées à la gestion des ressources humaines.

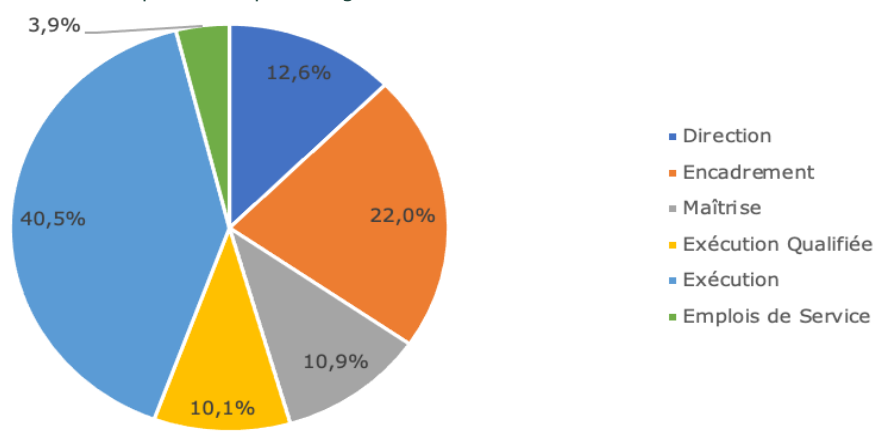
12.1.1. Gestion du personnel

A fin 2023, la Gestion Administrative du Personnel a porté sur un effectif de 724 agents, contre 735 agents à fin 2022, soit une baisse de 11 agents, en lien avec le nombre de départs à la retraite et les décès des salariés, dans un contexte de non-recrutement de nouveaux agents.

A fin 2023, le personnel en activité est composé de 635 agents, soit 87,7 % de l'effectif total, et de 89 agents en situation de détachement, disponibilité ou suspendus. Il est constitué de 359 hommes (56,5 %) et de 276 femmes (43,5 %). Comme l'année précédente, ce personnel en activité est constitué en majorité d'agents d'exécution, d'agents d'encadrement et de cadres de Direction.

En effet, les agents d'exécution sont au nombre de 257, soit 40,5 % du personnel en activité. Cette catégorie d'agents d'exécution est constituée en majorité d'agents de comptage (198 au total). De même, les agents de la catégorie encadrement ont un effectif total de 140, soit 22 % du personnel en activité. Ils sont essentiellement composés de Fondés de pouvoir (53) et de Chargés d'études (46). S'agissant de la Catégorie Direction composée de Directeurs Généraux, Directeurs, Sous-Directeurs et Assistants de Direction Principaux, l'effectif est de 80 cadres, soit 12,6 % du personnel en activité. Elle est composée majoritairement de Sous-directeurs qui représentent plus de la moitié de cet effectif.

Graphique 53: Structure du personnel par catégorie



Source : Banque Centrale de la République de Guinée

Les rémunérations du personnel au titre de l'année 2023, toutes catégories et positions confondues, se sont établies à GNF 96,3 milliards, contre GNF 65,3 milliards en 2022, soit une hausse de 47,5 %, en lien avec le relèvement du point indiciaire. Ces rémunérations incluent les retenues et traitements sur salaire pour GNF 2,1 milliards, les cotisations salariales à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale pour GNF 982,1 millions et les cotisations salariales à la Caisse de retraite BCRG pour GNF 9,4 milliards.

12.1.2. Amélioration des conditions de vie du personnel

En 2023, la BCRG a poursuivi son objectif d'amélioration des conditions de vie et de travail de son personnel, dans un contexte marqué par la poursuite de la prévention des maladies à caractère épidémique et la rationalisation de la gestion des frais médicaux et pharmaceutiques et autres dépenses du personnel. La valeur monétaire du point d'indice du salaire du personnel a été relevée, passant de GNF 7 700 à GNF 12 000.

Ainsi, les dépenses d'assistance médicale et paramédicale ont été de GNF 10,8 milliards, contre GNF 23,6 milliards en 2022, soit une importante baisse de 54,1 %. Cette baisse est en lien avec celle de toutes les rubriques de dépenses d'assistance médicale et paramédicale. Particulièrement, les frais d'évacuation sanitaire et de contrôle médical à l'étranger ont baissé de 72,3 %.

Tableau 41: Dépenses d'assistance médicale et paramédicale (en millions GNF)

Rubrique	2020	2021	2022	2023	Variation (%)
Frais médicaux	4 417,7	5 692,1	4 449,5	2 836,2	-36,3
Frais d'hospitalisation sur place	2 008,2	1 724,5	1 112,5	867,1	-22,1
Visite médicale systématique	477,2	501,6	0,0	591,9	
Frais d'évacuation sanitaire et de contrôle médical à l'étranger	1 309,2	8 236,5	2 284,1	0,0	-100,0
Frais pharmaceutiques	6 430,9	5 589,7	2 425,2	2 441,6	0,7
Frais de transport pour évacuation sanitaire à l'étranger	330,0	1 129,7	407,1	15,3	-96,2
Allocations pour évacuation sanitaire à l'étranger	97,8	371,7	140,3	15,3	-89,1
Produits pharmaceutiques	566,3	317,0	0,0	0,0	
Total	15 637,3	23 562,8	10 818,7	6 767,4	-37,4

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

12.1.3. Promotion et mobilité du personnel

Dans le cadre de la promotion et de la mobilité du personnel en 2023, plusieurs agents ont été redéployés ou reconvertis afin de combler le déficit de personnel de certains départements. En effet, la valorisation des diplômes de certains agents de comptage a permis à ceux-ci d'être reconvertis en secrétaires et reclassés dans une catégorie supérieure.

En outre, la valorisation des diplômes d'autres agents de comptage, d'exécution et de service a permis de reconvertir ceux-ci en agents administratifs d'appui.

Par ailleurs, au titre des promotions, 84 cas de promotion, dont 2 promotions de grade au titre de la valorisation de diplômes à l'issue de formation, 21 promotions exceptionnelles de grade et 61 promotions de fonction, ont été accordées en 2023.

12.2. Actions de formation

L'année 2023 a été marquée par le début de réorientation de la politique de formation de la Banque Centrale afin de la rendre plus efficace et inclusive.

En 2022, les actions de formation et de renforcement des capacités du personnel de la BCRG ont porté sur l'élaboration et la mise en œuvre du plan de formation (PDF), ainsi que sur l'organisation de stages des jeunes étudiants au sein des différentes directions de l'Institution.

Dans la perspective de la mise en œuvre prochaine du Système d'Information de Ressources Humaines (SIRH), le plan de formation (PDF), qui était bâti sur la structure « Formation sur place / formations à l'étranger », a adopté une nouvelle ossature basée sur les domaines et types de formations. Cette nouvelle ossature repose sur les formations métier, les formations support, les formations transversales et les formations diplômantes et certifiantes, d'une part, et les formations intra-entreprises et inter-entreprises, d'autre part.

Ainsi, au titre de l'année 2023, la Banque Centrale a mis en œuvre des actions de formations ayant porté sur 81 thèmes et mobilisé 1 140 participants, contre 66 thèmes pour 800 participants en 2022. Ces actions de formation sur place ont profité à 863 participants (dont 301 cadres et 562 agents) de la Banque Centrale.

Tableau 42 : Evolution des actions de formation réalisées

	2020	2021	2022	2023
Nombre de thèmes réalisés	29	75	66	81
Nombre de participations	108	597	800	1 140

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

En 2023, la BCRG a organisé plusieurs séminaires et formations diplômantes sur place, portant sur 52 thèmes en faveur de 1 042 participants. Les cadres de la BCRG, au nombre de 765, ont bénéficié de 45 de ces thèmes ; les 7 autres thèmes ayant été en faveur de 277 participants des institutions partenaires (secteur financier et Administration publique).

En 2023, les Autorités ont mis l'accent sur le renforcement du partenariat avec les établissements publics chargés de la formation professionnelle. A cet effet, des cadres seniors de l'Office National pour la Formation et le Perfectionnement Professionnels (ONFPP) ont animé 8 actions de formation sur place en faveur du personnel de la BCRG. De même, plusieurs cadres et agents ont participé à des séminaires inter-entreprises organisés par le Centre National de Perfectionnement à la Gestion (CNPG), dont une formation certifiante sur l'accréditation pour les spécialistes en passation des marchés en faveur de 11 cadres.

Dans le cadre de la promotion de la formation interne, 11 formateurs internes de la BCRG ont animé des séminaires et ateliers sur des thèmes portant, entre autres, sur : le règlement de caisse, la lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme, l'initiation au Secrétariat, formation de base en Word et Excel, la sensibilisation sur la charte graphique, Carthago et compensation, la détection des faux billets, la refonte du plan comptable et la formation des évaluateurs.

S'agissant des séminaires et formations diplômantes à l'étranger, 19 thèmes de formation seulement ont été réalisés à l'étranger en faveur de 27 participants, contre 38 thèmes pour 61 participants en 2022.

Tableau 43 : Séminaires et Formations diplômantes à l'étranger

	2020	2021	2022	2023
Thèmes séminaires et formations à l'étranger	23	71	38	19
Participations séminaires et formations à l'étranger	37	101	61	27

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

12.3. Études et recherches

Durant l'année 2023, la BCRG a entrepris des travaux d'études et de recherche portant sur les questions d'ordre économique et monétaire. Ainsi, les travaux d'études et de recherches, ci-après, ont été réalisés par la Direction Générale des Études et des Statistiques :

- l'estimation du PIB trimestriel et de ses composantes selon l'optique dépense ;
- l'Enquête Coordonnée sur les Investissements Directs (ECID) ;

Outre ces travaux d'études, la BCRG a, comme chaque année, poursuivi :

- la réalisation du rapport trimestriel sur la Politique Monétaire ;
- le diagnostic conjoncturel à travers la réalisation des notes trimestrielles de conjoncture ;
- le calcul de l'Indice du Chiffre d'Affaires trimestriel dans les secteurs de commerce, de construction, d'industrie et de services, ainsi que dans le secteur financier ;
- l'élaboration et l'analyse mensuelle de la Situation Monétaire Intégrée ;
- la réalisation des rapports trimestriels sur la Balance des Paiements ;
- la Production des Indicateurs de Solidité Financière (ISF) ;
- la production des Indicateurs sur l'Accès aux Services Financiers (ASF).

12.4. Informatique et télécommunications

En 2023, la BCRG a réalisé environ une vingtaine d'activités dans le cadre de l'amélioration de son système d'informations et de télécommunications. A cet égard, elle a finalisé la mise en place d'un système comptable fonctionnel (SYSCOBCRG). Ce système est stable et à jour sur les deux sites (principal et backup). Elle a également procédé à la mise à jour des systèmes d'exploitation obsolètes et des antivirus des serveurs des différentes composantes, de même que des Datacenters des sites principal et backup. Le renouvellement des contrats de maintenance des systèmes SWIFT, ACP-ACH, RTGS/SSS, T24, SYSCOBCRG, entre autres, a été réalisé en 2023.

De même, plusieurs actions entreprises dans le cadre de l'amélioration de l'infrastructure technique ont été finalisées. Il s'agit, entre autres, de la migration de l'infrastructure technique et des applications T24 de la version R13 à la version R22, du remplacement des Switchs obsolètes, de la mise en place des connexions internet dans les agences de la BCRG et du projet CSP-SWIFT 2023.

En outre, la BCRG a poursuivi, en 2023, la modernisation de sa messagerie professionnelle dans le but de faciliter la communication entre les cadres et les

principaux partenaires et de l'application Jumelle pour une meilleure gestion des courriers.

Par ailleurs, dans l'optique d'accroître la performance de ses différents corps de métiers, la BCRG a poursuivi la mise en place du Système Intégré des Ressources Humaines (SIRH) par la mise en place d'un environnement de formation et de test sur les modules Paie et Administration de même que le paramétrage, le test et la formation des utilisateurs. Elle a également poursuivi l'implémentation du Système d'Information du Crédit à travers l'implémentation de l'administration technique de la plateforme Système d'Information du Crédit (SIC) des sites (principal et backup).

12.5. Investissements et patrimoines

Au cours de l'année 2023, la BCRG a poursuivi la réalisation des projets immobiliers entrepris ces dernières années. De même, des travaux de rénovation ont été réalisés sur les immeubles ex-BCG, Coléah, DDA ainsi qu'à l'agence de N'zérékoré.

Dans le cadre de la poursuite de sa politique d'implantation dans les 8 régions administratives du pays, la BCRG a poursuivi la réalisation de chantiers de construction d'immeubles à Conakry et à l'intérieur du pays. Ce sont :

- la poursuite de la construction du bâtiment R+12+3 SS destiné au siège de la BCRG ;
- la finalisation de la cité BCRG de Keïtaya en faveur des employés ;
- la construction d'un immeuble d'habitation R+3 et d'un Data Center à l'agence BCRG de Kindia ;
- la construction d'immeubles d'habitation R+3 dans les agences BCRG de Labé et de Mamou ;
- la poursuite des travaux de construction de la future agence BCRG de Faranah et des immeubles d'habitation des cadres et du chef d'agence ; et
- la poursuite des travaux de reprise du revêtement extérieur du bâtiment principal et immeuble CRF.

En marge de ces travaux, la nouvelle agence de Kankan a été mise en service après sa réception définitive. De même, après sa réception, les immeubles d'habitation R+4 ont été mis à disposition en faveur des cadres de l'agence de Boké.

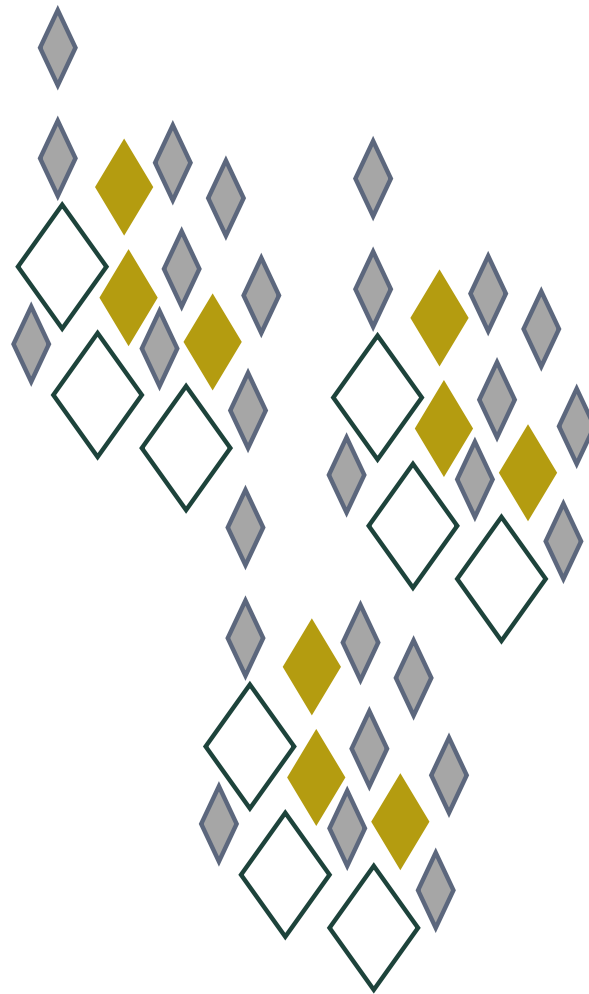
12.6. Affaires juridiques et réglementation

Au titre des affaires juridiques et organisations, la BCRG a émis des avis juridiques sur différents projets de textes, dont les Règlements et Décisions pris par Monsieur le Gouverneur. Elle a également émis des avis sur différents textes et projets de réglementation qui lui ont été transmis, soit par le Secrétariat Général du Gouvernement, soit par les départements ministériels.

Au titre des contentieux, elle a réalisé le suivi des dossiers contentieux auprès des avocats en charge de la défense de ses intérêts.

En termes de contrats et accords passés, la Direction des Services Juridiques et de l'Organisation a accompagné les départements de la Banque dans l'élaboration des dossiers d'appel d'offres (Cahier des charges et Termes de références) et dans la formalisation des contrats et le suivi juridique de leur exécution. A cet effet, elle a formalisé au total 47 actes conventionnels relatifs aux travaux, aux fournitures et aux services.

Outre le suivi de contentieux au niveau national, la DSJO a également fait le suivi de contentieux impliquant la BCRG au niveau international. Sur le plan de l'assistance juridique aux départements opérationnels de la BCRG, elle a été fortement impliquée dans la formalisation des actes réglementaires (Décisions et Règlements) de la BCRG et dans la structuration juridique de certains projets stratégiques comme le PAMSFI, le SIRH, le BIC et le SIC.



ANNEXES

A 1. Principaux indicateurs macro-économiques

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de croissance du PIB (%)	6,4	5,6	4,7	5,6	4,0	6,2
Taux de croissance du PIB par tête (%)	3,8	10,6	12,0	7,7	13,9	13,1
Déflateur implicite du PIB (%)	7,3	9,4	4,2	12,0	2,8	8,8
Formation brute du capital fixe (FBCF) en % du PIB	19,5	19,5	17,8	16,6	15,0	15,2
FBCF publique en % du PIB	3,7	3,7	3,4	3,2	2,9	2,9
FBCF privée en % du PIB	15,8	15,8	14,4	13,4	12,2	12,3
Inflation en glissement annuel à Conakry (%)	9,8	9,1	10,6	12,5	8,6	9,3
Croissance de la masse monétaire (%)	10,3	23,0	23,0	8,4	22,2	1,5
Recettes courantes en % du PIB	12,8	13,1	11,1	9,4	12,5	13,1
Dépenses courantes en % du PIB	11,3	11,7	12,3	11,6	10,6	10,8
Dépenses en capital en % du PIB	2,9	4,1	3,9	2,3	3,4	4,7
Solde primaire en % du PIB	1,5	4,1	1,9	0,0	4,2	3,2
Solde global base engagements en % du PIB (dons exclus)	-1,3	3,1	0,8	-0,7	3,8	2,9
Taux de couverture export. FAB/import. CAF (%)	144,0	137,1	201,4	263,6	250,2	387,3
Compte courant en % du PIB	-1,9	-4,0	-2,4	14,6	12,2	11,1
Solde global en % du PIB	-7,1	-5,4	-5,0	1,1	-2,4	0,4
Encours de la dette en % du PIB	32,6	31,7	35,1	42,7	34,2	37,1
Service de la dette en % des exports de biens et services	2,5	2,4	1,5	0,8	0,2	0,2

Source : Ministères du Plan et de la Coopération Internationale, du Budget, et BCRG

A 6. Evolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation à Conakry (en %)

		Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
2019	Variation mensuelle	0,4	0,9	1,0	1,2	0,8	0,9	1,2	0,4	1,1	0,4	0,6	0,4
	Glissement annuel	9,7	9,7	9,7	9,8	9,6	9,6	9,5	9,4	9,4	9,3	9,3	9,1
2020	Variation mensuelle	0,4	1,1	1,1	2	0,6	1,2	1,4	-0,1	1	1	0,7	0,5
	Glissement annuel	9,1	9,3	9,5	11,6	11,5	11,3	11,3	11	10,6	10,8	10,7	10,6
2021	Variation mensuelle	2,2	1,2	0,8	2,9	0,7	0,4	1,2	1,2	0,2	0,2	0,5	0,1
	Glissement annuel	12,6	12,6	12,3	12,4	12,4	12,2	12,3	13,5	13,1	12,7	12,6	12,5
2022	Variation mensuelle	1,5	1,6	1,5	1,6	0,8	0,6	1,1	0,1	0,3	0,4	0,4	0,3
	Glissement annuel	11,8	12,3	12,4	11	11,1	12,5	12,4	8,5	8,6	8,7	8,6	8,6
2023	Variation mensuelle	1,2	1,4	0,9	1,9	0,5	0,1	0,8	-0,4	0,1	0,4	0,5	1,5
	Glissement annuel	8,3	8,1	8,0	8,3	8,0	8,6	8,6	8,0	7,8	7,8	7,9	9,3

Source : Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

A 7. Evolution des prix par fonction à Conakry

	déc-23	jan-23	fév-23	mar-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
Indice Global	140,20	141,87	143,87	145,21	147,94	148,74	148,83	150,09	149,49	149,70	150,24	150,93	153,22
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	157,20	160,76	165,27	167,85	172,40	173,10	172,77	176,26	174,20	174,50	175,96	177,97	180,56
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	132,10	133,41	136,35	135,98	136,51	137,31	139,18	139,36	139,20	139,35	139,23	139,33	139,73
Articles d'habillement et chaussures	131,30	131,69	131,97	131,88	133,18	133,30	133,56	133,58	133,36	133,31	133,32	133,30	133,33
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	150,50	153,34	157,36	162,13	173,41	177,90	180,64	181,07	181,87	182,12	181,86	181,39	181,39
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	147,30	149,19	150,99	150,80	152,55	153,70	153,51	153,56	153,62	153,43	153,30	153,64	153,84
Santé	145,50	145,84	147,15	146,91	148,24	149,42	148,33	148,51	149,47	150,39	152,74	152,47	153,20
Transports	127,80	127,89	127,90	128,15	128,19	128,27	128,25	128,28	128,36	128,37	128,37	128,37	140,21
Communication	104,50	105,10	105,10	105,16	105,10	105,16	105,25	105,25	105,07	105,12	105,12	105,01	105,04
Loisirs et culture	114,60	114,33	114,37	114,74	113,91	114,20	114,05	114,10	113,96	113,94	114,08	114,00	114,00
Enseignement	131,20	131,19	131,19	131,31	131,32	131,79	131,79	131,79	131,79	134,83	134,83	136,03	136,03
Restaurants et Hôtels	134,00	134,23	134,23	134,48	135,06	135,49	135,49	135,49	135,74	135,74	135,74	135,84	135,84
Biens et services divers	126,90	127,18	127,30	127,64	127,92	128,65	128,45	128,77	128,74	128,76	128,81	128,85	128,89

Source : Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

A 9. État consolidé des flux budgétaires de l'administration centrale (en milliards de GNF)

	déc-21	déc-22	déc-23
Recettes et Dons	21066,24	23430,89	27079,02
Recettes fiscales	19 051,58	21 019,93	23 265,59
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	3 257,95	4 512,84	5 091,10
Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	195,19	369,29	471,08
Impôts sur le patrimoine	45,00	99,16	128,81
Impôts sur les biens et services	10 031,71	10 912,58	11 625,00
Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	5 496,89	5 105,67	5 934,44
Autres recettes fiscales	24,85	20,39	15,16
Dons	848,75	831,84	1 776,64
Autres recettes	1 165,91	1 579,12	2 036,79
DEPENSES	22 890,13	24 070,46	30 487,16
CHARGES	19 613,65	18 803,79	21 298,36
Rémunération des salariés	6 335,76	6 322,02	6 788,26
Utilisation de biens et services	3 817,17	3 777,45	4 133,10
Consommation de capital fixe	0,00	0,00	0,00
Intérêts	687,34	703,17	627,44
Aux non-résidents	298,58	222,39	214,24
Aux résidents autres que les administrations publiques	388,76	480,77	413,20
Subventions	4 659,35	3 486,02	2 831,49
dont EDG	4 492,50	3 471,57	2 496,31
Dons	2 044,14	2 654,64	4 206,80
Prestations sociales	1 624,51	1 568,38	1 824,64
Autres charges	445,38	292,11	886,63
Acquisition nette d'actifs non financiers	3 276,48	5 266,67	9 188,80
Solde primaire de Base (base engagement)	120,75	1 983,44	387,07
Solde Budgétaire Global (base engagement)	-1 823,89	-639,57	-3 408,15
Incluant les dons	-1 823,89	-639,57	-3 408,15
Excluant les dons	-2 672,64	-1 471,41	-5 184,79
FINANCEMENT	-1 823,89	-639,57	-3 408,15
Rubriques	2021	2022	2023
Transaction sur actifs financiers et passifs (Financement)	-1964,3	-919,1	-4590,5
Actifs financiers	-278,40	-263,20	7 391,30
Intérieurs	-314,3	-252,8	7387,7
Extérieurs	35,9	-10,4	3,6
Passifs	1 685,90	655,80	11 981,80
Intérieurs	134,3	-722,7	9399,2
Extérieurs	1551,6	1378,5	2582,7

Source : Ministère du Budget

A 10. Situation monétaire intégrée (en milliards de GNF)

	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
AVOIRS EXTERIEURS NETS	20 351,9	20 007,1	19 160,1	17 033,5	15 456,9	14 784,2	18 270,8	16 395,7	14 559,7	12 525,3	12 167,0	11 134,2	15 810,9
Banque Centrale	12 192,9	12 317,4	12 356,2	10 378,1	8 862,7	8 100,7	11 580,5	9 647,5	8 913,6	7 161,7	6 701,4	5 071,8	9 545,1
Or	1 264,4	1 264,4	1 264,4	1 319,3	1 295,6	1 295,6	5 526,7	5 526,7	5 526,7	5 526,7	5 526,7	5 526,7	5 248,2
FMI	-3 493,7	-3 541,1	-2 866,5	-3 298,9	-3 307,5	-3 258,4	-3 111,3	-3 139,1	-3 083,9	-3 034,3	-3 082,0	-3 116,9	-3 132,4
Position de réserve	339,6	339,6	339,6	339,6	339,6	339,6	339,6	339,6	339,6	339,6	339,6	339,6	339,6
Avoirs en DTS	682,8	692,0	658,4	1 027,5	1 034,2	1 026,7	805,1	837,0	801,6	793,1	782,7	804,8	808,8
Avoirs en devises(net)	13 399,9	13 562,5	12 960,4	10 990,6	9 500,9	8 697,2	8 020,4	6 083,4	5 329,7	3 536,7	3 134,5	1 517,6	6 281,0
Banques de Dépôts	8 159,0	7 689,7	6 803,9	6 655,4	6 594,2	6 683,5	6 690,3	6 748,1	5 646,2	5 363,5	5 465,6	6 062,4	6 265,8
AVOIRS INTERIEURS NETS	29 246,6	28 812,2	30 033,6	34 593,1	34 647,9	35 913,7	32 579,5	34 772,3	35 873,8	35 519,6	36 064,2	39 164,8	34 526,7
Dont Avoirs Intérieurs Nets BCRG	6 341,8	6 401,7	7 882,9	11 441,8	10 985,9	12 978,0	8 706,8	11 851,9	11 754,6	10 645,1	12 704,6	15 674,0	9 549,2
Crédit intérieur net	37 253,1	37 149,3	37 428,0	38 397,0	37 439,0	37 477,7	38 222,0	39 242,4	39 050,5	38 110,3	39 057,8	40 898,9	42 046,8
Créances sur le Secteur Public	20 003,9	19 516,1	20 301,6	20 877,2	19 525,8	19 871,1	20 305,9	21 378,4	21 365,1	20 072,2	20 726,6	22 795,0	23 380,0
Créances nettes sur l'Etat*	19 176,0	18 733,8	19 534,6	19 875,2	18 812,9	19 313,1	19 618,5	20 795,3	20 788,9	19 525,1	20 178,4	22 254,4	22 850,4
BCRG (avec stock dette titrisée)	9 575,5	9 231,7	9 828,4	9 738,8	8 992,1	9 329,3	9 351,9	10 987,6	10 758,1	9 058,0	7 742,5	10 101,0	10 893,1
Banques	9 600,6	9 502,1	9 706,2	10 136,3	9 820,9	9 983,8	10 266,5	9 807,7	10 030,7	10 467,1	12 435,9	12 153,5	11 957,3
Créances sur les Entreprises Publiques	827,9	782,3	767,0	1 002,1	712,8	558,0	687,4	583,1	576,2	547,1	548,2	540,6	529,6
Créances sur le Secteur Privé	17 249,2	17 633,2	17 126,4	17 519,8	17 913,2	17 606,6	17 916,1	17 864,1	17 685,5	18 038,1	18 331,1	18 103,8	18 666,7
Autres Postes nets	-8 006,5	-8 337,1	-7 394,4	-3 803,9	-2 791,1	-1 564,0	-5 642,5	-4 470,1	-3 176,7	-2 590,7	-2 993,6	-1 734,0	-7 520,1
MASSE MONETAIRE	49 598,5	48 819,3	49 193,7	51 626,6	50 104,8	50 697,9	50 850,4	51 168,0	50 433,6	48 044,9	48 231,2	50 299,0	50 337,6
Base Monétaire	18 534,7	18 719,1	20 239,1	21 819,9	19 848,6	21 078,6	20 287,3	21 499,4	20 668,2	17 806,8	19 406,1	20 745,8	19 094,3
Monnaie en circulation	11 306,8	11 344,5	11 843,9	12 455,5	12 769,5	12 618,1	13 085,5	12 530,9	12 346,8	12 147,3	11 945,5	12 491,2	12 708,7
Dépôts à vue en gnf	19 921,7	20 285,2	20 511,0	21 860,2	20 224,5	21 050,0	20 683,0	22 049,7	21 382,3	20 810,3	21 446,4	22 806,3	22 417,8
Dépôts à terme et d'épargne en gnf	5 064,3	4 797,5	4 846,6	5 307,7	5 433,3	5 395,9	5 429,6	5 358,2	5 399,6	4 895,5	4 871,3	4 897,9	4 779,4
Dépôts en devises	13 305,7	12 392,0	11 992,1	12 003,2	11 677,5	11 633,9	11 652,3	11 229,3	11 304,9	10 191,8	9 968,0	10 103,6	10 431,6

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

A 11. Situation monétaire de la Banque Centrale (en milliards GNF)

	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
Avoirs Extérieurs Nets	12 192,91	12 317,40	12 356,24	10 378,07	8 862,69	8 100,68	11 580,51	9 647,54	8 913,60	7 161,74	6 701,45	5 071,79	9 545,15
Avoirs Intérieurs Nets	6 341,79	6 401,69	7 882,89	11 441,82	10 985,91	12 977,95	8 706,84	11 851,89	11 754,64	10 645,10	12 704,64	15 674,01	9 549,19
Secteur État net (avec stock dette titrisée)	9 575,49	9 231,65	9 828,45	9 738,81	8 992,05	9 329,31	9 351,94	10 987,61	10 758,14	9 058,04	7 742,54	10 100,97	10 893,12
Secteur État net (hors recapitalisation)	4 881,95	4 538,11	5 134,90	5 045,27	4 298,51	4 635,77	4 658,40	6 294,07	6 064,60	4 364,49	3 049,00	5 407,43	6 199,58
Secteur État net (hors stock dette titrisée 2013 et recapit.)	-1 376,05	-1 719,89	-1 123,10	-1 212,73	-1 959,49	-1 622,23	-1 599,60	130,10	-99,37	-1 799,47	-3 114,97	-7 317,90	-6 431,72
Banques	0	150,00	10,00	360,00	480,00	530,00	420,00	540,00	240,00	982,00	2 117,50	2 982,75	1 706,25
Créances sur les entreprises publiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits au secteur privé	92,44	92,43	92,43	95,54	94,73	92,80	92,81	92,81	92,79	87,52	87,53	87,53	87,54
Autres postes nets	-3 326,14	-3 072,39	-2 047,98	1 247,46	1 419,13	3 025,84	-1 157,91	231,47	663,71	517,53	2 757,07	2 502,76	-3 137,71
Base Monétaire	18 534,70	18 719,09	20 239,13	21 819,88	19 848,61	21 078,64	20 287,34	21 499,43	20 668,24	17 806,84	19 406,08	20 745,81	19 094,34
Circulation fiduciaire	11 306,82	11 344,54	11 843,93	12 455,50	12 769,54	12 618,13	13 085,46	12 530,86	12 346,80	12 147,30	11 945,47	12 491,24	12 708,74
Réserves des Banques	6 660,74	6 816,30	7 842,32	8 783,88	6 554,69	7 948,64	6 663,29	8 393,24	7 805,92	5 139,06	6 900,47	7 675,81	5 857,40
Encaisses	1 061,86	1 201,59	1 290,77	1 230,07	1 287,69	1 517,56	1 340,65	1 505,13	1 329,49	1 196,61	1 278,97	1 163,64	1 050,63
Dépôts	5 598,88	5 614,70	6 551,54	7 553,81	5 267,00	6 431,07	5 322,64	6 888,11	6 476,43	3 942,45	5 621,50	6 512,17	4 806,77
En GNF	4 049,00	4 182,78	4 253,60	5 302,60	3 830,59	4 421,21	3 259,79	4 766,92	4 223,40	1 971,35	3 350,24	4 526,06	2 828,35
EN devises	1 549,87	1 431,93	2 297,94	2 251,21	1 436,41	2 009,87	2 062,85	2 121,19	2 253,03	1 971,10	2 271,27	1 986,11	1 978,42
Dépôts du secteur privé	567,13	558,25	552,88	580,51	524,38	511,87	538,58	575,34	515,52	520,48	560,14	578,75	528,20
En GNF	333,53	351,61	389,77	418,52	340,49	347,00	330,59	412,62	325,45	344,53	385,71	419,03	404,27
En devises	233,60	206,64	163,11	161,99	183,89	164,87	207,99	162,72	190,07	175,95	174,43	159,72	123,93

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

A 12. Situation monétaire des banques commerciales (en milliards de GNF)

	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
Avoirs Extérieurs Nets	7 689,68	6 803,88	6 655,39	6 594,21	6 683,51	6 690,31	6 748,15	5 646,15	5 363,52	5 465,59	6 062,41	6 265,75
Avoirs	8 822,67	7 762,17	7 366,17	7 299,36	7 750,99	7 175,48	7 584,58	6 972,31	6 542,08	6 864,80	7 470,80	7 701,56
Engagements	1 132,99	958,29	710,78	705,15	1 067,48	485,18	836,44	1 326,16	1 178,56	1 399,21	1 408,39	1 435,81
Créances sur BCRG	6 666,30	7 832,32	8 423,88	6 074,69	7 418,64	6 243,29	7 853,24	7 565,92	4 157,06	4 782,97	4 693,06	4 151,15
Créances	-150,00	-10,00	-360,00	-480,00	-530,00	-420,00	-540,00	-240,00	-982,00	-2 117,50	-2 982,75	-1 706,25
Réserves Banques	6 816,30	7 842,32	8 783,88	6 554,69	7 948,64	6 663,29	8 393,24	7 805,92	5 139,06	6 900,47	7 675,81	5 857,40
Dépôts	5 614,70	6 551,54	7 553,81	5 267,00	6 431,07	5 322,64	6 888,11	6 476,43	3 942,45	5 621,50	6 512,17	4 806,77
Encaisses	1 201,59	1 290,77	1 230,07	1 287,69	1 517,56	1 340,65	1 505,13	1 329,49	1 196,61	1 278,97	1 163,64	1 050,63
Crédit intérieur net	27 825,22	27 507,11	28 562,65	28 352,22	28 055,60	28 777,24	28 162,02	28 199,58	28 964,75	31 227,68	30 710,37	31 066,10
Créances secteur Public (nettes)	10 284,43	10 473,16	11 138,40	10 533,72	10 541,83	10 953,99	10 390,77	10 606,91	11 014,16	12 984,08	12 694,06	12 486,90
Etat net	9 502,10	9 706,15	10 136,34	9 820,88	9 983,81	10 266,55	9 807,68	10 030,74	10 467,05	12 435,86	12 153,46	11 957,26
Créances	9 957,66	10 146,23	10 378,19	10 072,35	10 339,19	10 482,19	10 194,44	10 490,15	11 093,66	13 020,46	12 919,60	12 656,96
Engagements	455,57	440,07	241,85	251,47	355,38	215,65	386,76	459,41	626,61	584,61	766,14	699,69
Entreprises publiques	782,33	767,01	1 002,05	712,84	558,02	687,44	583,09	576,17	547,11	548,22	540,60	529,64
Créances sect. prive	17 540,80	17 033,95	17 424,25	17 818,50	17 513,77	17 823,25	17 771,24	17 592,67	17 950,59	18 243,60	18 016,31	18 579,20
Créances saines	16 459,84	15 951,08	16 349,18	16 709,96	16 407,07	16 690,33	16 644,14	16 446,07	16 824,74	16 933,20	16 730,20	17 306,94
Créanc. compomises	1 080,95	1 082,86	1 075,07	1 108,54	1 106,70	1 132,93	1 127,10	1 146,61	1 125,85	1 310,40	1 286,11	1 272,25
Autres éléments nets	-5 264,73	-5 346,43	-5 051,37	-4 210,20	-4 589,86	-4 484,54	-4 701,56	-3 840,42	-3 108,25	-5 750,65	-4 236,80	-4 382,39
Autres créances	3 826,40	4 333,31	4 003,04	4 424,89	4 428,98	4 298,03	4 379,94	5 065,43	5 624,68	4 578,92	5 897,07	5 582,65
Correspondants	215,33	765,58	348,19	554,86	593,32	552,97	364,82	625,65	424,83	359,92	511,32	656,80
Immobilisations	2 465,04	2 472,93	2 475,24	2 490,89	2 503,62	2 516,51	2 534,34	2 558,55	2 572,41	2 588,17	2 608,20	2 637,19
Divers	1 146,04	1 094,80	1 179,61	1 379,13	1 332,03	1 228,55	1 480,79	1 881,24	2 627,44	1 630,83	2 777,56	2 288,66
Autres Dettes	-9 091,13	-9 679,73	-9 054,41	-8 635,09	-9 018,84	-8 782,57	-9 081,51	-8 905,85	-8 732,93	-10 329,56	-10 133,88	-9 965,04
Correspondants	-324,82	-313,64	-163,26	-144,21	-125,09	-80,93	-56,66	-91,80	-50,87	-82,96	-87,00	-190,52
Fonds Propres	-5 934,34	-6 008,88	-5 892,93	-5 959,43	-5 899,79	-6 044,63	-6 187,69	-6 227,36	-6 377,66	-6 499,03	-6 637,09	-6 921,83
Divers	-2 831,97	-3 357,21	-2 998,21	-2 531,46	-2 993,96	-2 657,01	-2 837,16	-2 586,69	-2 304,40	-3 747,58	-3 409,79	-2 852,69

Source : Banque Centrale de la république de Guinée

A 13. Taux d'intérêt (en %)

Périodes	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
1-Taux directeur	11,50	11,50	11,50	11,50	11,50	11,50	11,50	11,50	11,50	11,00	11,00	11,00	11,00
2-Taux créditeur minimum	libre	libre	libre	libre	libre	libre	libre	libre	libre	libre	libre	libre	libre
3- Taux des bons du trésor dont :													
42 jours(1)													
91 jours(1)	13,25	13,26	12,79	10,92	10,00	10,00	9,61	0,00	0,00	11,98	11,67	13,23	13,56
182 jours(1)	13,20	13,46	13,14	11,16	10,31	11,06	11,30	11,97	11,89	12,63	12,82	14,06	14,28
364 jours(1)	13,71	14,48	13,21	12,75	11,46	12,06	10,50	12,64	12,89	13,24	13,70	14,12	14,75

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

A 14. Situation du marché des BDT et encours par maturité (en milliards de GNF)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Volume des émissions	7 115	7 231,3	12 712	16 260,5	22 523	32 446
Volume des souscriptions	10 096,5	9 839	12 092,3	13 370,5	16 180,5	19 958
Volume adjugé	5 713	5 954,3	8 910,8	11 003,5	12 729,2	16 382
Volume des remboursements	4 503	5 702	6 858,8	10 067,8	9 633,8	12 166

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

A 15. Encours de BDT (en milliards de GNF)

Encours	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
91 jours	503,00	613,00	757,00	697,00	595,00	541,00	523,00	355,00	175,00	-	85,00	535,00	705,00
182 jours	1 890,00	1 966,75	2 176,25	1 995,75	2 006,75	2 193,25	2 168,75	2 132,00	2 089,50	1 967,25	1 737,25	1 595,50	1 502,50
364 jours	5 832,75	5 527,00	5 147,50	5 604,75	5 158,25	5 339,25	5 286,25	5 328,25	5 577,25	5 281,25	4 791,00	4 539,00	4 166,25

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

A 16. Budget en devises (en millions de dollars au taux courant)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
A - Entrées	884,9	992,2	1 363,7	887,50	1701,33	1669,13
Etat	423,2	504,8	579,5	199,33	660,42	673,25
Recettes minières	250,4	197,8	138,0	58,35	459,10	549,14
Autres recettes	77,0	140,4	100,4	78,40	201,32	124,11
Banque Centrale	439,2	368,0	723,93	678,64	961,86	869,45
Produits financiers BCRG	2,3	10,5	11,4	-6,90	8,72	22,67
Dépôts des Banques	383,2	205,0	343,77	119,37	499,35	338,77
Autres recettes	53,8	17,7	39,24	374,59	154,24	194,66
Entreprises publiques	22,4	119,4	60,19	9,53	79,05	126,43
B - Sorties	655,8	1 023,9	1 433,8	381,68	1390,78	1915,46
Etat	326,2	313,9	211,9	2,62	290,98	406,61
Dette extérieure en devises	103,2	62,1	59,6	-18,63	91,79	111,70
Principal	71,0	43,0	30,5	0,00	0,00	54,32
Intérêt	32,1	19,1	3,4	0,00	0,00	16,77
Autres dépenses courantes	190,8	128,0	152,3	21,25	171,68	248,06
Ambassades	25,5	17,8	29,2	34,61	40,68	34,20
Autres dépenses	165,3	0,0	123,1	0	27,51	47,68
Banque Centrale	14,6	39,8	292,7	81,94	186,29	168,64
Frais impression billets	3,7	13,8	18,8	2,34	6,46	8,9243
Autres charges BCRG	10,9	26,0	273,9	79,60	179,83	159,72
Banques Privées	270,2	472,2	668,3	194,01	583,70	1211,09
Entreprises publiques	23,7	188,7	260,9	103,11	329,81	129,12
C - Solde (Entrées - Sorties) = (A - B)	229,8	-52,2	-70,1	505,82	310,55	-246,33

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

A 17. Evolution du taux de change (moyenne mensuelle)

			Jan	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sep	Oct.	Nov.	Déc.
2019	Marché Officiel	USD	9 096,57	9 099,92	9 106,02	9 119,58	9 128,57	9 150,50	9 169,83	9 167,35	9 201,34	9 253,58	9 332,34	9 380,91
		EURO	10 387,63	10 329,63	10 299,90	10 257,43	10 212,81	10 328,24	10 295,37	10 198,93	10 134,43	10 224,98	10 322,86	10 413,44
	Marché parallèle	USD	9 128,33	9 128,33	9 128,33	9 182,58	9 225,00	9 227,98	9 239,17	9 243,71	9 288,37	9 400,33	9 426,68	9 497,66
		EURO	10 364,61	10 365,33	10 365,90	10 393,38	10 408,33	10 419,04	10 459,17	10 400,71	10 301,02	10 399,32	10 469,84	10 545,63
2020	Marché Officiel	USD	9 368,34	9 354,38	9 378,55	9 398,41	9 422,22	9 523,52	9 580,61	9 603,70	9 694,60	9 745,65	9 774,69	9 936,32
		EURO	10 411,52	10 204,62	10 377,02	10 215,90	10 253,41	10 705,59	10 926,18	11 355,15	11 440,46	11 478,07	11 556,23	12 065,46
	Marché parallèle	USD	9 481,82	9 399,00	9 475,00	9 516,67	9 550,00	9 629,77	9 679,02	9 682,50	9 703,03	9 750,83	9 762,02	9 876,23
		EURO	10 533,33	10 339,75	10 475,28	10 366,83	10 400,00	10 738,64	10 910,30	10 986,67	11 037,23	11 366,18	11 464,88	11 984,60
2021	Marché Officiel	USD	10 037,42	10 085,53	10 025,97	9 913,32	9 798,30	9 761,48	9 746,79	9 732,82	9 721,19	9 645,10	9 433,54	9 254,72
		EURO	12 220,80	12 195,84	11 949,13	11 847,66	11 903,57	11 775,60	11 528,65	11 465,64	11 447,70	11 187,17	10 783,31	10 460,93
	Marché parallèle	USD	10 000,63	10 021,67	10 014,35	9 962,82	9 878,70	9 821,33	9 800,71	9 804,76	9 775,76	9 657,81	9 494,73	9 291,30
		EURO	12 194,25	12 100,00	12 052,97	11 859,17	11 892,96	11 847,27	11 646,90	11 550,00	11 545,45	11 073,90	10 813,64	10 408,70
2022	Marché Officiel	USD	9 009,10	8 887,92	8 801,30	8 686,27	8 630,19	8 645,14	8 606,52	8 593,54	8 603,18	8 550,15	8 565,44	8 553,28
		EURO	10 034,35	9 968,70	9 792,32	9 107,56	9 253,29	9 092,09	8 711,52	8 622,76	8 350,24	8 508,25	8 878,94	9 085,29
	Marché parallèle	USD	9 100,00	8 850,00	8 850,00	8 683,33	8 683,33	8 686,33	8 675,00	8 675,00	8 675,0000	8 633,33	8 691,66	8 691,66
		EURO	10 150,00	9 950,00	9 749,17	9 300,00	9 300,00	9 300,00	8 850,00	8 850,00	8 850,00	8 458333	8 858,33	8 858,33
2023	Marché Officiel	USD	8543,96	8530,66	8526,22	8505,39	8508,30	8512,00	8514,81	8501,28	8486,09	8494,00	8497,81	8507,51
		EURO	9195,93	9147,75	9118,42	9320,79	9263,48	9212,07	9406,94	9279,21	9082,87	8970,84	9172,82	9267,37
	Marché parallèle	USD	8700,00	8700,00	8678,26	8648,73	8636,37	8621,60	8598,29	8636,55	8619,67	8600,12	8600,00	8600,00
		EURO	9200,00	9200,00	9200,00	9274,05	9315,48	9262,50	9346,96	9434,12	9315,83	9055,56	9086,36	9150,00

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

A 18. Balance des paiements (en millions d'USD)

Libellé poste	2020	2021	2022	2023
A. Compte des transactions courantes n.i.a	2684,75	5062,83	3350,24	2286,91
Crédit	9394,11	10753,37	9588,91	12758,22
Débit	6709,36	5690,54	6238,66	10471,31
1. Balance commerciale	5 203,76	6 051,49	3 910,06	6 784,03
Crédit	8 931,20	10 238,88	8 752,57	11 862,02
Débit	3 727,44	4 187,39	4 842,51	5 077,99
2. Balance des services	-2521,25	-714,62	-760,50	-3140,09
Crédit	64,82	27,04	145,71	143,03
Débit	2586,07	741,66	906,21	3283,12
3. Revenus primaires	-144,78	-663,71	-336,59	-1933,54
Crédit	32,53	10,27	33,52	60,58
Débit	177,31	673,99	370,11	1994,12
4. Revenus secondaires	147,02	389,67	537,27	576,51
Crédit	365,56	477,18	657,11	692,59
Débit	218,54	87,51	119,84	116,08
B. Compte de capital n.i.a	147,12	158,95	212,76	223,79
Crédit	150,38	162,33	222,86	232,47
Débit	3,25	3,38	10,10	8,68
C. Capacité (+) ou besoin (-) de financement	2831,87	5221,78	3563,00	2510,70
D. Compte financier n.i.a	2063,06	5126,57	3046,93	2682,71
1. Investissement direct n.i.a	-173,99	-200,74	-650,10	-1288,15
2. Investissement de portefeuille n.i.a	12,03	19,62	72,19	-78,66
3. Drivés financiers n.i.a	0,00	0,00	0,00	0,00
4. Autres investissements n.i.a	2225,02	5307,68	3624,84	4049,53
E. Erreurs et omissions nettes	-0,03	0,88	0,08	-0,24
F. Solde global à financer	768,78	96,10	516,15	-172,26
G. Financement du solde global	768,79	96,09	516,15	-172,25
Avoirs de réserve	125,58	247,15	141,96	-631,38
Crédits et prêts du FMI	63,36	-490,19	-52,05	-19,80
Financement exceptionnel	579,85	339,13	426,25	478,92
Tirages sur nouveaux emprunts	579,85	298,21	426,25	478,92
Remises de dettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Rééchelonnement de dettes existantes	37,16	40,92	0,00	0,00
Accumulation d'arriérés	0,00	0,00	0,00	0,00
Rééchelonnement d'arriérés	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations d'arriérés	0,00	0,00	0,00	0,00
Dons reçus bonification du FMI	0,00	0,00	0,00	0,00
Remboursement d'arriérés	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

A 19. Établissements de crédit agréés

Dénomination	Sigle
La Banque Islamique de Guinée (BIG).	BIG
La Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de Guinée (BICIGUI).	BICIGUI
La Société Générale de Banques en Guinée (SGBG).	SGB
ORABANK GUINEE.	
La Banque Populaire Maroco-Guinéenne (BPMG).	BPMG
ECOBANK GUINEE.	
La Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce de Guinée (BSIC).	BSIC
La Banque pour le Commerce et l'Industrie de Guinée (BCI).	BCI
La Banque Nationale de Guinée (BNG).	BNG
FBNBANK GUINEE.	
VISTA BANK GUINEE.	
United Bank for Africa (UBA).	UBA
Skye Bank-Guinée.	
NSIA BANQUE GUINEE.	
Afriland First Bank de Guinée.	
La Banque Nationale d'Investissement de Guinée (BNIG) : Institution financière spécialisée	BNIG
ACCESS Bank Guinée	
CORIS Bank Guinée	
DIAMA Bank Guinée SA	
La Société de Financement du Commerce et de l'Industrie « SFCI-Bank SA »	SFCI-Bank SA
AFRICAN LEASE GUINEE (Société de Crédit-Bail).	
Fond de Garantie des Prêts aux Entreprises (FGPE)	FGPE

Source : Banque Centrale de la République de Guinée

**DÉVELOPPER LA CONFIANCE,
GARANTIR L'AVENIR**



